



N° 8

Année 1991

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ DES FOVILLES
ARCHÉOLOGIQUES
ET DES MONUMENTS
HISTORIQUES DE
— L'YONNE



SAINT BERNARD ET LA BOURGOGNE

MARBRIN, MUSEC, METAU

MARBRES ET MOSAIQUES DANS GIRART DE ROUSSILLON

LES CRYPTES DE JOUARRE ET D'AUXERRE

FONTAINE-JEAN

FILLE DE PONTIGNY

SUR LES PAS DE SAINT BERNARD

VOYAGE DANS L'ANCIEN ROYAUME DE SAVOIE

UN AN DE LA VIE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Ce bulletin a bénéficié, au titre du mécénat privé, du soutien de
EDF GDF SERVICES DE L'YONNE
Le Conseil d'administration exprime à ce mécène ses vifs remerciements

TABLE DES MATIERES

RICHÉ (Pierre)	
Saint Bernard et la Bourgogne	1
LABBÉ (Alain) et RIBÉMONT (Bernard)	
Marbrin, muséum, métaux :	
marbres et mosaïques dans Girart de Roussillon	11
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Les voûtes des cryptes de Jouarre et d'Auxerre	29
LEFEBVRE (Jacques)	
Regards sur l'abbaye de Fontaine-Jean	41
suivi de : Deux actes du XIII ^e siècle.	
HOUSSAY (Michel), DUCROT (Pol et Anne-Marie) et ROUMAILHAC (Jean)	
Voyage dans l'ancien royaume de Savoie	49
CARON (Jean-Dominique et Monique)	
Les activités et la vie de notre société	59
Sur les pas de saint Bernard	65
Bibliographie de l'année 1990	71

Pour toute information concernant, d'une part, des fouilles et, d'autre part, les monuments historiques, on peut s'adresser à M. le Secrétaire de la S.F.A.Y. ou directement à :

- M. Gaillard de SEMAINVILLE, directeur des Antiquités historiques de la Région Bourgogne, Hôtel Chartraire de Montigny, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.72.53.16.
- M. Patrick ARNOULD, conservateur régional des Monuments historiques, 41, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.22.33.
- M. Bernard COLLETTE, inspecteur général des Monuments historiques, Palais National, 77300 Fontainebleau, tél. 64.22.21.85.

Illustration de la couverture :

Beatissimo pape damaso hieronimus;

Laon, B.M., ms 63 bis, f° 1. Evangélaire de l'abbaye de Vauclair, milieu du XII^e s.

Ce très élégant B initial introduit une lettre de Jérôme au pape Damase dont il était le secrétaire (vers 380, à l'époque de la naissance de Germain). Le scribe a utilisé une seule couleur — verte — fidèle en cela, selon l'expression de Madame Suzanne Martinet, au « dépouillement visuel cher à saint Bernard ».

Dessin de Jean-Marc Saur d'après un cliché fourni par notre collègue Madame Suzanne Martinet, bibliothécaire honoraire de Laon.

Saint Bernard et la Bourgogne

par Pierre RICHÉ

On a beaucoup parlé de saint Bernard cette année et on continuera encore à parler de lui au début de l'année 1991. On a parlé de lui en France : à Lyon, à Dijon, à Bar-sur-Aube, à Clairvaux ; on en a parlé en Italie, en Espagne, à Kalamazoo au Michigan. Pourquoi alors la S.F.A.Y. se priverait-elle de parler de saint Bernard ? C'était un hommage à rendre à ce Bourguignon de Dijon, qui a joué dans l'Occident et dans la Bourgogne (sujet de notre exposé) un rôle important. Sans doute, saint Bernard a beaucoup voyagé. Il disait qu'il était voué à la solitude et à l'obligation de rester dans son monastère, « sauf pour raisons impératives ». Il semble que les raisons impératives ont été nombreuses car presque un tiers de sa vie s'est passé hors de son monastère ! Il a quand même vécu en Bourgogne, il a voyagé en Bourgogne ; je voudrais voir ce que la Bourgogne a donné à saint Bernard, ce que Bernard a donné à la Bourgogne et, en troisième lieu, évoquer les deux grandes villes de Sens et de Vézelay où saint Bernard a joué un rôle important.

Ce que la Bourgogne a donné à saint Bernard, c'est d'abord sa naissance, puisqu'il est né à Fontaine-lès-Dijon, dans un château qui appartenait à sa famille. Il est né d'aristocrates qui étaient les vassaux du duc de Bourgogne ; ses parents furent en bonnes relations avec Eudes I^{er}, un ami de Tescelin son père, et avec le comte Hugues II le Pacifique qui fut également un ami de son père. Sa famille était originaire de Châtillon (son père avait un château à Châtillon), ou de la région de Montbard d'où venait sa mère. Ces aristocrates, ces vassaux du duc de Bourgogne, ont eu de nombreux enfants : six garçons et une fille, dont la vie s'est d'abord passée au château de Fontaine, vie faite de loisirs et de sports.

Bernard est donc né dans ce milieu, dans ce château qui, j'allais dire « hélas ! », s'est bien transformé depuis. Le château de Fontaine (certains ont pu le voir pendant le colloque de Dijon et le voyage de la S.F.A.Y.) était encore dans la famille de Bernard au XV^e siècle (on parlait de « la tour de Monseigneur Bernard ») ; saint François de Sales, lorsqu'il était venu prêcher à Dijon, y avait fait un pèlerinage en 1604. Puis en 1613, les Feuillants sont devenus propriétaires de ce château ; ils

ont aménagé deux coupoles au-dessus des chambres où vivait saint Bernard, dont celle où il était né. La Révolution est venue, a démoli l'église et ce n'est qu'en 1868 qu'un certain abbé de Bretenières, qui a fondé la Société des prêtres missionnaires de saint Bernard, a repris le château et l'a fait transformer, j'allais dire « enlaidir » car c'est une construction du XIX^e s. qui sent son époque. En 1891, lors du huitième centenaire, il y eut énormément de fêtes, de pèlerinages et translations de reliques ; on avait même le projet d'une basilique qui, heureusement, n'a pas été construite. Il reste le site, cette butte d'où l'on voit Dijon.

Jusqu'à l'âge de sept ans, le jeune Bernard est resté dans sa famille, élevé par ses parents, par sa mère en particulier qui, semble-t-il, a eu très tôt une grande influence sur lui. Ce garçon, disent les hagiographes, était timide : « Plutôt mourir que de parler en public ». Cela changera par la suite ! Etre en présence d'étrangers l'incommodait toujours. Ceci d'ailleurs indique une certaine propension à la méditation et explique une grande partie de son mysticisme.

Donc, jusqu'à sept ans dans sa famille, comme d'ailleurs beaucoup de jeunes aristocrates ; il fut alors envoyé à l'école de Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine. Cette école est le deuxième endroit bourguignon où Bernard vécut ; la très belle église du XI^e s., qu'il connut, existe toujours. La famille de Bernard avait une maison à Châtillon et tout le monde s'est peut-être transporté dans cette maison vers 1098. Les chanoines séculiers de Saint-Vorles étaient des hommes assez réputés pour leur savoir. C'était en quelque sorte une annexe de l'école très réputée de Langres où siégeait, au milieu du XI^e siècle, l'évêque Brun de Roussy, un lettré élève de Gerbert. Il faut reconnaître que les chanoines ont été des maîtres excellents qui lui ont appris à lire et écrire le latin. C'est ainsi que Bernard est devenu l'un des grands lettrés du XII^e siècle. Il a appris la grammaire, la rhétorique, les deux premières sciences de ce qu'on appelle le *trivium*. Pour vous donner un exemple de son style, je voudrais vous lire un extrait de son *Traité des degrés de l'humilité et de l'orgueil*, où il trace le portrait d'un moine qui veut se sin-

gulariser ; vous verrez tout de suite que cet homme qui, comme a dit Gilson, a renoncé à tout sauf à l'art de bien écrire, est l'un des grands stylistes. Voilà le portrait du moine qui veut se singulariser : « Le moine qui s'estime supérieur aux autres croit qu'il lui faut montrer sa supériorité en faisant plus qu'eux. Il ne peut donc se contenter de la règle commune, des exemples des anciens. Notez bien qu'il ne s'agit pas pour lui d'être meilleur que les autres, mais de le paraître. Il ne prétend pas vivre plus parfaitement, mais en donner l'impression de façon à pouvoir dire : « Moi je ne suis pas comme les autres hommes ». Un seul jeûne auquel il s'astreint, alors que ses confrères ne jeûnent pas, vaut bien plus pour lui que sept autres jeûnes communs à tout le monastère. Il préfère une petite prière faite en particulier à toute une nuit de psalmodie. Au réfectoire, il jette de tous côtés des regards anxieux. S'il vient à découvrir que quelqu'un mange moins que lui, il se croit dépassé. Alors vite il s'ingénie à retrancher de son nécessaire, redoutant moins le tourment de la faim que la perte de sa réputation. Remarque-t-il quelqu'un qui est plus maigre ou plus pâle que lui, il s'estime déshonoré et ne peut plus rester en paix. Comme il lui est impossible de se rendre compte de l'aspect de son visage, il regarde du moins ses bras, ses mains, il se palpe les côtes, se tâte les épaules, les reins afin de tirer de l'état de maigreur plus ou moins prononcé de ses membres, des conjectures sur la pâleur et la couleur de sa face. Plein d'ardeur quand il s'agit de faire ce qui est de sa propre initiative, il est par contre sans ressort pour le travail commun. Il veille sur sa couche et sommeille au chœur, restant ainsi assoupi pendant les vigiles alors que les autres psalmodient. L'office achevé, les frères se reposant sous le cloître, il reste seul à l'oratoire. Il éternue, tousse, pousse des soupirs, des gémissements pour qu'on l'entende. Il ne trompe d'ailleurs sur son compte que les naïfs ».

Evidemment, vous me direz : « C'est du La Bruyère » ; on pourrait dire : « C'est de l'Horace, c'est du Juvénal », tous ces moralistes qui viennent de l'Antiquité, qui ont été jusqu'à notre époque des classiques. C'est l'œuvre d'un homme qui sait écrire et qui se fait plaisir, d'ailleurs, en écrivant. On en verra tout à l'heure d'autres exemples.

Donc voilà un aspect de Bernard, qui est un bon élève de ces chanoines de Châtillon, qui lit les classiques et qui les retient, qui a retenu Cicéron, qui a retenu Horace, qui a retenu beaucoup des rhéteurs de l'Antiquité, qui lit évidemment les Pères de l'Eglise, mais qui a très peu mordu à ce qu'on appelle la dialectique (qui était la troisième des branches du *trivium*) ; on verra plus loin qu'en effet il n'a jamais vraiment compris l'intérêt de la dialectique.

Il semble qu'il soit resté jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans à Châtillon, puis est retourné au château avec

ses parents. Il aurait pu évidemment devenir chevalier, comme l'étaient ses frères, tous engagés dans la chevalerie : Guy qui était père de plusieurs filles, Gérard, André, Barthélemy. En fait, il semble que Bernard, dès son adolescence et peut-être en raison de la mort de sa mère alors qu'il était adolescent, ait cherché une autre vie, une vie de silence, de contemplation. Il veut quitter le monde : à 16 ans partir du monde, c'est évidemment rentrer dans un monastère ; mais lequel ?

Pour les jeunes Bourguignons, il existait un seul monastère, le grand monastère, le monastère de Cluny. Cluny, fondation du début du X^e siècle (909-910), Cluny qui avait connu un succès extraordinaire, Cluny où l'abbé Hugues (mort en 1109) était, dit-on, le « roi » dans cette église de Cluny III dont, malheureusement, il ne reste que très peu de chose, non pas en raison du vandalisme des Révolutionnaires mais de celui des contemporains de Louis XVIII, puisque c'est sous son règne que l'abbaye de Cluny a été démolie, Cluny qui, à l'époque, avait deux mille maisons, qui dirigeait les pèlerinages vers l'Espagne. C'est donc vraiment une puissance qui effraie Bernard. Il ne veut pas de Cluny comme il le dit plus tard : « Lorsque je suis rentré à Cîteaux, ma conduite ne comportait aucun blâme envers Cluny dont je connaissais les mérites ; simplement, parce que j'étais un homme charnel et faible, devant le péché, l'hygiène de mon âme exigeait une nourriture plus forte ».

Donc, ce n'est pas Cluny, trop riche, trop puissante, qu'il veut, mais c'est un endroit isolé, un ermitage. Nous sommes à une époque où l'appel au désert se fait de plus en plus sentir. Il y a des ermites dans les forêts. Il y a aussi des créations d'ordres à mi-chemin entre l'érémisme et le cénobitisme, comme la Chartreuse fondée par Bruno à la fin du XI^e siècle ou Robert d'Arbrissel à Fontevault ; c'est par réaction contre la trop grande puissance de Cluny que ces créations se font.

Or, en 1075, un Champenois, Robert, fonde le monastère de Molesme, puis, en 1098, le monastère de Cîteaux ; c'est « le nouveau monastère », comme on l'appelle alors, qui va attirer Bernard.

Robert... On a beaucoup discuté sur cette personnalité. Certains ont trouvé que Bernard en avait trop pris et pas laissé assez à Robert de Molesme, qui cherche le désert, qui a été d'abord abbé à Saint-Michel de Tonnerre, qui ensuite a été un moment à Collan dans un ermitage ; cet homme a voulu revenir à la règle de saint Benoît, car toute réforme monastique est un retour à la règle de saint Benoît. En fait, à Molesme, il n'a pas trouvé ce qu'il souhaitait ; si bien qu'avec quelques compagnons il est parti à Cîteaux, dans les « cistels », les roseaux, dans les marécages ; il y a fondé ce « Nouveau Monastère » où la règle de saint Benoît était appliquée à la lettre : pauvreté, silence, prière.

Dans les documents primitifs de Cîteaux, qui ont été récemment publiés et traduits, on a justement, dans ce qu'on appelle le *Petit Exorde*, des réflexions sur le désir de ces hommes de Dieu, qui ne veulent pas la richesse mais qui, au contraire, cherchent à vivre dans l'obscurité, dans la simplicité, recherchant l'endroit le plus retiré. On a dit que, à l'opposé des monastères cluniens qui sont sur la colline, les monastères cisterciens sont dans les régions basses où ils se cachent et où ils trouvent de l'eau pour les forges. Ce sont, comme il dit, les pauvres du Christ et ces pauvres du Christ refusent beaucoup de choses; des frocs, des pelisses, des chemises aussi bien que des capuches et des caleçons, draps et couvertures, garnitures de lits, etc... Tout cela, ils le rejettent, de même qu'ils rejettent les candélabres, les croix en or, en argent. Simplicité, pauvreté, vie des paysans, avec d'autres paysans d'ailleurs qui vont les aider à cultiver les terres que le duc de Bourgogne leur donne, ce qu'on appelle les frères laïcs, les frères convers; c'est ce qu'on dit dans le *Petit Exorde*.

Pour un jeune homme, partir à Cîteaux, c'était un peu comme quelqu'un qui, au XVII^e siècle, entrait à la Trappe, les Trappistes étant les descendants des Cisterciens. C'est une rupture totale et il est certain que cela a fait quelque bruit dans le château de Fontaine et dans la famille de Bernard.

Mais comme Bernard est un aristocrate qui a le sens du clan, il ne veut pas partir seul; il va entraîner, d'abord son oncle Gaudry qu'il a converti à cette vie et, ensuite, ses frères, même le frère qui était marié et qui va s'entendre avec sa femme pour qu'elle prenne le chemin d'un monastère.

C'est au siège du château de Grancey, dont on nous parle dans la Vie de saint Bernard, que ce frère, qui y participait et y fut blessé, se convertit ensuite et partit avec son frère.

Donc les frères de Bernard vont l'accompagner; non seulement ses frères mais des parents et des amis: c'est à une trentaine que, après avoir fait un séjour à Châtillon dans la maison de Tescelin, ils vont frapper à la porte du Nouveau Monastère où Etienne Harding est abbé. C'est un Anglais, un homme lettré et qui s'intéressait beaucoup à l'exégèse (la Bible d'Etienne Harding est restée célèbre), qui va accueillir ces jeunes gens.

Disons que le monastère de Cîteaux est un monastère assez modeste et que l'arrivée d'une trentaine de jeunes gens a dû lui donner une certaine vigueur; ces jeunes gens ont vécu comme les novices, c'est-à-dire qu'ils ont fait leur année de probation, ils ont été entraînés au travail manuel pour lequel Bernard n'était certainement pas fait. Ceci dit, il a quand même goûté l'intérêt de se retrouver en pleine campagne; d'une de ses lettres, une

phrase célèbre est souvent citée: « Crois celui qui en a l'expérience: tu trouveras davantage dans les forêts que dans les livres; les bois et les cailloux t'enseigneront bien plus que les maîtres. » Il était déjà un homme intérieur. Ce qu'il a trouvé à Cîteaux, c'est la spiritualité, c'est la lecture des Pères, la lecture de la Bible, ce qui a été pour lui essentiel.

L'arrivée de ces moines et d'autres a entraîné une surpopulation de Cîteaux, si bien qu'Etienne Harding a décidé d'essaimer; en 1113, il a créé l'abbaye de La Ferté sur les bords de la Grosne, dans le diocèse de Chalon-sur-Saône, en 1114, l'abbaye de Morimont dans le diocèse de Langres, en 1115, Pontigny dans le diocèse d'Auxerre; puis il a demandé à Bernard de diriger vers Clairvaux quelques moines, ses frères et ses cousins, pour fonder une nouvelle abbaye.

Evidemment, Clairvaux dépasse les frontières de la Bourgogne. Clairvaux est en Champagne, sur les bords de l'Aube; mais si l'on a choisi Clairvaux, c'est parce que la famille de Bernard y avait des biens et des relations: c'est donc une fondation aristocratique.

Nous sommes forcés d'abandonner Bernard à Clairvaux; nous le retrouverons d'ailleurs sur les routes de Bourgogne; mais il est certain qu'Etienne Harding a fait un choix important en décidant cette fondation. On s'est demandé s'il n'avait pas été un peu effrayé par le jeune moine qui avait déjà une personnalité tellement forte, et s'il n'a pas trouvé une solution élégante en l'envoyant fonder un monastère. On n'a d'ailleurs que peu de lettres échangées entre Bernard et Etienne Harding par la suite. Il semble que ces deux tempéraments n'étaient pas tellement faits pour s'entendre. Quoi qu'il en soit, le choix d'Etienne s'est révélé excellent: Bernard s'est montré homme de gouvernement et d'autorité — au moins d'autorité spirituelle parce que, à Clairvaux, il laissait l'intendance à ses cousins et à ses frères, s'occupant surtout de ce qui lui paraissait important, c'est-à-dire la nourriture spirituelle de ses moines et son œuvre d'écrivain.

*
* *
*

Qu'est-ce que Bernard a donné à la Bourgogne?

Il a beaucoup voyagé dans tout l'Occident, mais aussi en Bourgogne. J'ai relevé quelques dates: en 1121, il est à Langres, en 1123, à Dijon, 1125 de nouveau à Langres, 1126 à Auxerre, 1129 à Montbard, le pays de la famille de sa mère, 1134 à Cîteaux où il va diriger le chapitre et réformer le chant liturgique, 1140 à Sens (on en reparlera), 1141 à Cîteaux, 1146 à Vézelay, 1147 Sens, Auxerre, Cîteaux, 1149 Cîteaux, 1151 Dijon, 1152 Cluny. Donc, il a séjourné fréquemment dans

cette Bourgogne qu'il devait, d'ailleurs, traverser en allant vers l'Italie.

Voyons d'abord l'influence qu'il a pu avoir sur le monachisme en Bourgogne. S'il a fondé des monastères, s'il a eu des relations avec des monastères bourguignons, saint Bernard avait des idées précises concernant la vocation monastique et l'évolution des moines.

Il estimait que le moine promettait l'obéissance selon la Règle de saint Benoît et non selon le bon plaisir de l'abbé. Donc, et cela est traditionnel chez les Bénédictins, c'est la Règle de saint Benoît qui est la base de toute vie monastique, de toute obéissance.

Deuxième principe: la règle de Dieu, la règle de la charité, est préférable à la Règle de saint Benoît. Il y a donc là aussi une hiérarchie.

Troisième principe: le moine ne fait pas tellement vœu à la Règle, il fait le vœu de travailler à sa conversion selon la Règle. Donc ceci l'amène à avoir une certaine liberté pour sa conversion. Le fameux principe de la *stabilitas loci* qui figure dans la Règle peut très bien être dépassé pour chercher à faire des progrès spirituels. C'est ainsi que Bernard a compris et accepté que des moines venant de monastères bénédictins puissent entrer dans un monastère cistercien et, plus encore, dans le monastère de Clairvaux puisque c'était un moyen d'avancer toujours vers la perfection. Ce qui n'a pas été sans lui créer des difficultés avec les anciens abbés de ces moines; d'où des conflits assez violents — épistolaires surtout — mais que Bernard a acceptés.

C'est avec le monastère de Cluny, le rival du monastère de Cîteaux et, par suite, aussi de Clairvaux que Bernard eut le plus grand conflit.

Le premier est né du départ de Robert, qui était le cousin de Bernard; il avait été oblat de Cluny, mais Bernard avait réussi à l'amener à Clairvaux; un jour, un Clunisien est passé à Clairvaux et a rappelé à Robert qu'il serait beaucoup mieux à Cluny; Robert a suivi ce Clunisien. Alors Bernard en a été ulcéré. Il a écrit — c'est la première lettre de sa correspondance — une lettre très belle qui montre, au-delà de la rhétorique, la peine qu'il avait: « Certainement, c'est de ma faute si tu es parti, je me suis montré austère à l'égard d'un adolescent délicat et j'ai traité d'une façon inhumaine, avec dureté un enfant tendre. C'était là autrefois, quand tu te trouvais auprès de moi, autant que je m'en souviens, le prétexte ordinaire de tes murmures. Maintenant, comme je l'ai entendu dire, tu ne cesses pas de récriminer contre celui qui est absent. Je ne t'en veux pas. J'aurais dû sans doute me trouver une excuse en te disant que cela était nécessaire pour réprimer en toi les passions indisciplinées de la jeunesse, que les années de novice exigeaient une sévère initiation à l'austérité et à la discipline, mais, sois-en certain, ce sera aussi ta faute

si tu n'épargnes pas celui qui éprouve du regret. Si tu n'as pas d'indulgence pour celui qui te fait l'aveu de sa faute. Changé toi-même, tu me trouveras moi-même changé et celui que tu craignais autrefois comme un maître, tu l'embrasseras sans crainte comme un ami. Je suis malheureux de ne plus t'avoir, de ne plus te voir, de vivre sans toi. Je ne cherche pas pourquoi tu es parti, je me plains de ce que tu n'es pas encore revenu. Reviens seulement et ce sera la paix. Reviens et tout sera dit. Reviens, dis-je, et dans ma joie je pourrai chanter: « Il était mort et il revit; il était perdu et il est retrouvé ». Lève-toi, soldat du Christ, lève-toi, secoue la poussière, retourne au combat dont tu t'es évadé, efforce-toi, après avoir fui le combat, d'avoir plus de courage, de triompher avec plus de gloire. Aux armes! Va retrouver tes compagnons que tu as abandonnés dans ta fuite. »

Ici c'est l'aristocrate qui parle, c'est le chevalier qui se retrouve.

Bernard n'a pas eu gain de cause immédiatement mais son cousin est revenu plus tard et a terminé sa vie comme abbé de Noirlac. Ce fut pour Bernard une expérience extrêmement dure et ceci n'a pas arrangé les relations avec Cluny. Peu de temps après la lettre à Robert, vers 1124-1125, il écrit à la demande de Guillaume de Saint-Thierry une *Apologie* dans laquelle il critique les moines de Cluny d'une façon très vive; c'est là qu'on va retrouver le Bernard lettré. Il va décrire la façon dont les moines de Cluny mangent, dont ils se vêtent, dont ils ornent leurs cloîtres. Il faut en lire quelques lignes pour montrer le style et, en même temps, l'attaque (peut-être injuste d'ailleurs) contre Cluny. « Dans vos repas, tandis que la bouche s'emplit d'aliments, les oreilles se repaissent de belles paroles; on apporte plats sur plats. Pour vous dédommager de l'abstinence de viande, la seule chose qui vous soit interdite, on vous sert d'énormes poissons, à deux reprises. Après ces repas, on se lève de table les veines gonflées, la tête lourde, et pour quoi faire... sinon pour dormir? S'il faut dans cet état aller à l'office, pourra-t-on chanter? Et de quel nom appeler les plaintes de ces poitrines? »

Les vêtements. « Dans les vêtements, on ne cherche pas de quoi se couvrir, mais de quoi se parer. Quand pour acheter une coule vous parcourez les villes, les foires, les marchés, quand vous fouillez toutes les boutiques, remuez toutes les marchandises, déployez des monceaux d'étoffes, les tâtant du doigt, les approchant des yeux pour les examiner aux rayons du soleil, quand vous rejetez tous les tissus grossiers de couleur sombre pour acheter à quelque prix que ce soit les tissus les plus fins, les plus brillants, je vous en prie, faites-vous cela par délicatesse de goût ou par simplicité? La chose n'est pas douteuse, le cœur vain met sur le corps la marque de sa vanité. Des vêtements effeminés indiquent la mol-

lesse de l'âme. Vous n'auriez pas tant soin du corps si vous n'aviez déjà négligé le soin de votre âme ».

On a dit que cette lettre est un vrai chef-d'œuvre du genre pamphlétaire. Bernard s'est fait plaisir en écrivant ce texte et sa plume coulait sur son parchemin. Il se rappelait aussi peut-être les scènes des repas ridicules qu'on trouve dans les classiques et, d'ailleurs, il y a également dans la littérature du temps, dans Pierre Damien ou même dans Pierre le Vénérable, des descriptions du même genre.

L'Apologie a eu beaucoup de succès, des manuscrits très nombreux; elle est restée comme la manifestation de l'infidélité des Clunisiens à la Règle de saint Benoît.

Pourtant, à cette époque, l'abbé de Cluny était un homme remarquable: Pierre le Vénérable, qui est tout à fait dans la tradition de la Règle de saint Benoît, avec la discrétion, avec l'expression *ne quid nimis*, rien de trop, que saint Benoît a marqué dans sa Règle. Pierre le Vénérable s'est rendu compte, malgré tout, que la vie à Cluny n'était pas conforme à cette Règle et, par la suite, peut-être sous l'influence de Bernard, il l'a réformée. En 1132, il revint à la loi du jeûne et du silence.

Les lettres que Pierre le Vénérable et Bernard ont échangées par la suite ont été des lettres courtoises. Il semble que les deux hommes se sont appréciés; on le voit par exemple dans un passage d'une lettre de Pierre le Vénérable à saint Bernard: « Je disais donc que j'ai reçu ta lettre, lettre unique. Je te vois accourir les bras tendus m'apporter une tendre charité et plus d'honneur qu'il m'est dû. Tu me traites de révérendissime, tu m'appelles ton ami le plus cher. J'en ai de la joie et, sans offenser la vérité du Christ qui l'habite, je nie les deux premiers titres et ne reconnaît que le troisième. » Bernard répond dans le même style: « J'ai lu votre lettre; j'ai mis un peu de temps et beaucoup d'affection. J'ai lu et relu cette grande douceur qui se répandait de votre lettre... »

Donc, ces deux hommes se sont estimés. On les présente souvent comme deux adversaires. Ils n'ont pas été adversaires, après des débuts assez difficiles. Sans doute, entre Clunisiens et Cisterciens, il y a eu des problèmes — en particulier l'affaire entre Gigny et l'abbaye du Miroir, monastère cistercien qui avait été fondé en 1121. Le prieuré clunisien de Gigny était en rivalité avec ce monastère, si bien qu'il y a eu des difficultés jusqu'à la fin de la vie de saint Bernard.

Saint Bernard a-t-il eu des relations avec d'autres monastères bourguignons? Il faut parler de Fontenay, deuxième fille de Clairvaux, fondée en 1119 sur un territoire donné par Raynard de Montbard. C'est le monastère claravallien le plus célèbre, resté tel (ou presque) qu'il a été construit entre 1139 et 1147. Ce modèle cistercien, peut-être bernardin, se retrouve

dans toutes ces créations de la première moitié du XII^e siècle, aussi bien à Senanque que dans les monastères anglais, en Ecosse, en Irlande, en Scandinavie. C'est la simplicité, justement en réaction contre le baroque des monastères clunisiens, simplicité du cloître, alors que les cloîtres clunisiens étaient surchargés.

Citons encore un passage de l'Apologie: « Que viennent faire dans vos cloîtres où les religieux s'adonnent aux saines lectures, ces monstres grotesques, ces extraordinaires beautés difformes, ces belles difformités? Que signifient ici des singes immondes, des lions féroces, des bizarres centaures qui ne sont hommes qu'à demi. Pourquoi ces tigres tachetés, pourquoi ces guerriers au combat, pourquoi des chasseurs soufflant dans des cors? Ici l'on voit tantôt plusieurs corps sous une seule tête, tantôt plusieurs têtes sur un seul corps. Ici un quadrupède traîne une queue de reptile, là un poisson porte un corps de quadrupède, ici un animal est un cheval. Enfin la diversité de ces formes apparaît si multiple et si merveilleuse qu'on déchiffre les marbres au lieu de lire dans les manuscrits, qu'on occupe tout le jour à contempler ces curiosités au lieu de méditer la loi de Dieu. Seigneur, si on ne rougit pas de ces absurdités, que l'on regrette au moins ce qu'elles ont coûté. »

Le baroque roman ne peut pas être admis par saint Bernard. Il va, au contraire, chercher la simplicité et l'harmonie, par les formes, par la lumière dans l'église, par les lignes. De même, dans l'église, aucune décoration, aucune peinture, aucun rétable, aucune orfèvrerie. Alors qu'à Cluny « l'église resplendit sur ses murailles, mais elle manque de tout pour ses pauvres. Elle enduit d'or ses pierres et laisse nus ses enfants; on prend aux indulgents de quoi flatter les yeux des riches... Dites-moi, pauvres — si toutefois vous êtes de vrais pauvres — que fait l'or dans vos sanctuaires? Quand les yeux sont ouverts d'admiration pour contempler les reliques des saints enchâssées dans l'or, les bourses s'ouvrent à leur tour pour laisser couler l'or. On expose la statue d'un saint ou d'une sainte et on la croit d'autant plus sainte qu'elle est plus chargée de couleurs... En guise de candélabres, on voit de véritables arbres d'airain travaillés avec un art admirable et qui n'éblouissent pas moins par l'éclat des pierres que par celui des cierges dont ils sont chargés. »

Il y a beaucoup d'églises cisterciennes en Bourgogne: cinq en Côte-d'Or (Cîteaux, Fontenay, La Bussière, Pralon, Notre-Dame-du-Tart), trois en Saône-et-Loire, trois dans la Nièvre et neuf dans l'Yonne. Je vous renvoie à un livre de M. Berlioz sur *Saint Bernard en Bourgogne* qui donne la description et la liste de toutes ces églises qui ont été construites à l'époque.

Certains monastères ont intéressé Bernard, en particulier des monastères de femmes car, contrairement à ce qu'on a dit, Bernard n'est pas du tout un antifémi-

niste. Dom Jean Leclercq, dans son livre *Bernard et les femmes*, a indiqué l'intérêt que Bernard montrait pour les femmes de la haute aristocratie, mais aussi pour les religieuses, dans les lettres qu'il leur a écrites. Deux monastères de Bourgogne l'intéressaient particulièrement, d'un côté Pralon, à 19 km de Dijon et où il y a encore des restes légendaires (la « maison de saint Bernard », la « fontaine saint Bernard ») ainsi qu'un pèlerinage le 20 août. Ce monastère de Pralon, qui a été fondé en 1143 par Garnier de Sombernon eut comme prieure Elisabeth, peut-être la belle-sœur de saint Bernard. A Notre-Dame-du-Tart, près de Dijon, qui a été fondée en 1120-1125, Elisabeth de Vergy a été abbesse, venant du prieuré de Jully, près d'Ancy-le-Franc. Or Jully était le prieuré où la belle-sœur de Bernard, Elisabeth, s'était installée et où Hombeline, sa sœur, s'installa également plus tard. Alors que tous les frères étaient partis avec lui, sa sœur s'était mariée et était restée dans le monde. Or, un jour qu'Hombeline était venue à Clairvaux voir son frère, en grand équipage, il avait refusé de la recevoir avant qu'elle ne se fût dépouillée de cette richesse ; elle a été convertie par son frère et s'est retirée au prieuré de Jully où elle est morte.

Donc Jully a donné des abbesses au Tart et Notre-Dame-du-Tart a eu des filiales bourguignonnes : Lieu-Dieu, Molèze, La Charité-lès-Lezennes. Il y a dans ces monastères féminins un souvenir de l'œuvre de saint Bernard.

Saint Bernard veut continuer la réforme grégorienne, la réforme de Grégoire VII. Il veut un clergé qui se réforme, qui soit digne, pour que l'évangile soit prêché et pour que la loi de Dieu soit respectée. D'ailleurs il s'est tout étonné d'être conduit à réformer même les évêques. Il disait : « Mon Dieu, je serais le seul sur le compte de qui tu te serais trompé en voulant faire de moi un moine, alors que j'étais un homme nécessaire au monde pour aider les évêques à mener à bien leurs affaires ».

Il veut donc réformer les évêques et c'est l'archevêque de Sens, Henri Sanglier, qui va recevoir un traité où Bernard rappellera ce qu'un évêque doit faire.

D'abord il ne veut pas de trop jeunes évêques. « Ne voit-on pas des écoliers ou des petits jeunes gens qui, à cause de leur noble origine sont promus aux dignités d'Eglise et qui passent du régime des verges au gouvernement des prêtres ? » Il ne veut pas non plus de clercs trop ambitieux : « O ambition toujours sans bornes, combien dans le clergé de tout ordre, doctes ou ignorants, se précipitent vers les ordres ecclésiastiques ? Un clerc à peine est-il devenu doyen, prévôt, archidiacre d'une église, non content d'une seule dignité, il s'applique à en acquérir plusieurs tant dans cette église que dans plusieurs autres. A tous ces titres, il préférerait, si

l'occasion s'en présente, la dignité épiscopale. Devenu évêque, il désire être archevêque. S'il y arrive, il rêve à je ne sais quoi de plus haut encore, prêt à entreprendre de laborieux voyages, à éblouir par des somptuosités les familiers de la Cour de Rome et à acquérir ainsi de coûteuses amitiés. »

Ce qu'il veut aussi, ce sont des évêques qui ne vivent pas dans le luxe. « Voyez-les s'avancer couverts de parures, d'étoffes chatoyantes ; on croirait une épouse sortant de la chambre de ses nocces ! D'où tireraient-ils, sinon des trésors de l'Eglise, cette extraordinaire richesse, ces vêtements somptueux, ces tables trop bien garnies, toute cette vaisselle d'or et d'argent ? »

Si on lui dit que ce n'est pas à un moine de s'occuper de cela, il répond : « Vous me fermerez la bouche en disant que ce n'est pas à un moine de juger les évêques. Plaise à Dieu que vous me fermiez aussi les yeux, afin que je ne puisse voir ce que vous me défendez de condamner ! Mais quand je me tairais, les pauvres, les nus, les faméliques se lèveraient pour crier « Dites-moi, pontife, que fait l'or au mors de vos chevaux ? Pendant que nous souffrons misérablement du froid et de la faim, pourquoi tant d'habits de rechange étendus sur vos perches ou pliés dans vos armoires ? Nous sommes vos frères et c'est de la portions de vos frères que vous repaissez ainsi vos yeux. Tout ce qui s'ajoute à vos vanités est un vol fait à nos besoins. »

On croirait un prédicateur populaire attaquant le luxe des évêques et faisant l'apologie des pauvres.

L'idéal de Bernard serait que tous les évêques — ou beaucoup d'évêques — soient d'anciens moines cisterciens ou de Clairvaux ; il y est arrivé. Il faut reconnaître que, dans deux affaires, il a montré beaucoup de ténacité, peut-être d'une façon un peu maladroite, celles de l'évêché de Langres et de l'évêché d'Auxerre.

L'évêque de Langres est mort en 1137. Cet évêché est particulièrement important puisque Clairvaux se trouve dans le diocèse de Langres. Bernard était à ce moment-là à Rome, il s'occupait du schisme d'Anaclet. Le doyen du chapitre et l'archevêque de Lyon (qui était d'ailleurs légat) se trouvaient en Italie et promirent à Bernard que le futur évêque de Langres serait un bon candidat.

En fait, ce fut un moine de Cluny qui, sous la pression de Hugues de Bourgogne, fut nommé évêque de Langres, non seulement nommé, mais sacré par l'archevêque de Lyon et reconnu par le roi.

D'où l'extrême mécontentement de Bernard lorsqu'il revient en France et qu'il trouve cet ancien clunisien sur le siège de Langres. Alors on lui fait dire que cet homme n'était pas celui qu'il fallait et il va commencer à intervenir.

Pierre le Vénérable va lui écrire pour lui dire que tout ce qu'on lui a raconté sur cet évêque n'est que « bruits de couloir » : « Certains Lyonnais vous avaient averti, je ne sais par quelle rumeur, contre ce qui avait été proposé d'un commun accord et vous avaient dressé contre ce qui avait été fait. Voyez si votre prudence doit faire confiance aux allégations de ces maudits dont la bouche ne prononce que des vaines paroles. J'ai appris comment des propos qui vous ont scandalisé ont été lancés, grossis, diffusés. S'il m'était possible de vous en parler librement, je vous les exposerais en détail. » Donc Pierre le Vénérable essaye de calmer Bernard dans ce qu'il appelle la « tempête de Langres ».

Mais Bernard continue et tient à ce que ce Clunisien ne soit pas évêque de Langres. Il réussit à faire casser l'élection par le pape et il fait nommer le prieur de Clairvaux, Geoffroy de la Roche, qui était son homme de confiance.

Sans doute certains parleront de manœuvres de Bernard, car nous ne savons pas si le Clunisien, un homme important qui avait été abbé de Vézelay, était indigne de l'évêché de Langres.

Autre affaire : l'élection d'Auxerre, moins de deux ans avant la mort de Bernard. En octobre 1151, Hugues de Mâcon, ancien abbé de Pontigny, meurt : c'était un cousin de Bernard. Le chanoine Etienne avait fait faire un testament en faveur du neveu de l'évêque. Bernard avait recommandé le jeune homme à la papauté. Or il apparut comme tout à fait indigne ; d'où des lettres de l'abbé au pape Eugène III, la lettre 276 en particulier concernant cette élection. Le neveu de l'évêque défunt fit faire une deuxième élection, mais c'est seulement lors de la quatrième, à laquelle saint Bernard assista, que cette longue affaire se termina au profit d'un candidat recommandé par Bernard, Alain abbé cistercien de Larivour, au diocèse de Troyes, ancien moine de Clairvaux. Louis VII fut invité à donner l'investiture spirituelle à cet évêque, ce qu'il fit avec beaucoup de réticence et seulement après la mort d'Eugène III et de saint Bernard, à la fin de l'année 1153.

Deux affaires difficiles donc. Il y en eut d'autres dans d'autres diocèses, où Bernard arriva à obtenir que d'anciens moines de Clairvaux (ou anciens cisterciens) deviennent évêques. L'idéal, pour lui, eût été que, mieux encore, le pape fût un ancien cistercien. Eh bien, il y est arrivé puisque, en 1145, c'est un ancien moine de Clairvaux, Bernard Paganelli, qui est devenu pape sous le nom d'Eugène III.

Sans doute Bernard a-t-il d'abord été effrayé. Lorsqu'il écrit aux cardinaux, il dit : « Qu'avez-vous fait ? Vous avez rappelé parmi les hommes un mort déjà enseveli. Il fuyait les affaires et les soucis, vous l'y replongez. » Bernard craint beaucoup pour cet être

délicat et tendre, craintif, habitué à une existence paisible, nullement exercé aux affaires de ce monde ; c'est un fait qu'un moine, même abbé d'un monastère cistercien d'Italie, arrivé sur le trône de saint Pierre pouvait en subir quelque dommage.

Mais Eugène III fut conseillé par Bernard qui lui envoyait lettre sur lettre et qui a écrit ce qu'on appelle le traité *De la Considération* : c'est un magnifique livre qui n'est pas — il le dit lui-même — destiné simplement à un pape, mais aussi à n'importe quel homme d'état ; si bien que, en 1944, il a été publié sous forme d'extraits, aux Editions de Minuit, sous le nom de *Conseils au pape*.

Je n'ai pas à parler d'Eugène III mais je rappelle que Bernard estime que le pape est un évêque parmi d'autres ; il n'est pas le chef des évêques. Il doit être un peu comme l'abbé dans un monastère ; il doit servir et non pas commander. « Vous n'êtes pas le souverain des évêques, vous êtes l'un d'entre eux. » Bernard avait déjà l'idée de la collégialité.

Ceci dit, il est quand même dans la ligne de la réforme grégorienne : le pape a la plénitude du pouvoir, le pape a les deux glaives, le glaive spirituel qui doit lui permettre de combattre les hérésies, de combattre toute déviation doctrinale, et le glaive temporel, qu'il peut confier à un bras séculier lorsque la défense de l'Eglise le demande.

Ce sont ces deux aspects que je voudrais examiner pour terminer. L'aspect de la lutte contre les déviations doctrinales, puisque c'est Sens qui fut le terrain d'affrontement entre Abélard et Bernard, et l'aspect de la lutte contre l'infidèle puisque ce fut la croisade prêchée à Vézelay.

Bernard n'était pas hostile aux études. D'ailleurs, il ne pouvait l'être, il en avait fait lui-même mais il n'aimait pas les clercs trop orgueilleux de leur savoir. Il classe les clercs savants en plusieurs catégories : « les clercs qui étudient par pur amour de la science : c'est une curiosité honteuse, d'autres, pour se faire un renom de savants : c'est une vanité honteuse ; d'autres encore étudient et vendent leur savoir pour de l'argent et des honneurs : c'est un trafic honteux. Mais il en est aussi qui étudient pour édifier leur prochain : c'est une œuvre de charité, d'autres enfin pour s'édifier eux-mêmes : et c'est prudence... ».

Il est donc pour la science sans doute, mais il n'accepte pas des clercs trop orgueilleux de leur savoir, et surtout qui se lancent dans des études qui pourraient porter atteinte à la doctrine.

Lorsqu'il vient à Paris en 1139 ou 1140, au cloître de Notre-Dame, il fait un sermon sur la conversion des clercs et leur dit : « Il n'y a qu'une chose à faire : fuyez du milieu de Babylone, fuyez et sauvez vos âmes, volez

vers ces villes de refuge pour faire pénitence (c'est-à-dire Clairvaux, évidemment). Que le souvenir de vos fautes passées ne vous arrête pas, car là où le péché a abondé, la grâce d'ordinaire surabonde, et que l'austérité de la pénitence ne vous effraie pas ».

On dit qu'une vingtaine d'écoliers furent séduits; parmi eux, un homme qui nous intéresse: Geoffroy d'Auxerre, qui a été le secrétaire et le biographe de Bernard. « Jour béni, dit Geoffroy, où le soleil de justice, que dis-je, le soleil de miséricorde, a visité mon âme. En un instant, l'homme pervers que j'étais fut transformé en un autre homme. Jamais je n'oublierai ce changement, si soudain que beaucoup en furent stupéfaits. »

Donc il a converti quelques étudiants. Mais beaucoup sont restés fidèles à un autre maître qui enseignait sur la montagne Sainte-Geneviève, Pierre Abélard, maître prestigieux, remarquable, très orgueilleux sans doute, un homme qui a fait progresser la pensée médiévale.

Cet homme enseignait avec grand succès sur la montagne Sainte-Geneviève et mettait la dialectique au service de la compréhension de l'Écriture. Il estimait, d'ailleurs, comme Augustin, que l'homme étant doué d'un outil rationnel, on doit mettre sa raison au service de l'Écriture et que, si la foi est au point de départ, par la suite on peut raisonner et essayer de comprendre. D'ailleurs ses élèves le demandaient: « On ne peut croire, disaient-ils, à ce qui ne se comprend pas et il est ridicule d'enseigner aux autres ce que ni soi ni ses auditeurs ne peuvent saisir par l'intelligence. »

Ceci dit, Abélard n'est pas, comme on l'a dit au XIX^e siècle, un rationaliste, c'est un homme de foi. Il l'a dit lui-même: « Je ne veux pas être un philosophe en contredisant saint Paul ni être un Aristote pour me séparer du Christ, car il n'y a pas d'autre nom sous le ciel dans lequel je puisse me sauver. La pierre sur laquelle je fonde ma conscience est celle sur laquelle le Christ a fondé son Église ».

Les traités d'Abélard ont inquiété des hommes comme Guillaume de Saint-Thierry et comme Bernard. Guillaume, qui était plus au courant des questions dialectiques, a lu les œuvres d'Abélard sur la Trinité et a averti Bernard en disant: « Attention il y a là un homme qui a beaucoup de succès, même au Latran ». Alors, Bernard faisant confiance à son ami, ne connaissant pas l'œuvre d'Abélard — il n'avait pas assez de connaissances dialectiques pour le faire —, écrit: « La foi des simples est ridiculisée, les secrets sont éventés, des questions concernant les choses les plus hautes sont témérairement agitées. L'esprit humain accapare tout, ne réservant rien à la foi... Il entre dans la chambre du roi. »

Cette expression « Il entre dans la chambre du roi » est extrêmement importante. Bernard commente le Cantique des cantiques, où l'on parle du Verbe, de l'Époux et de l'Épouse. On n'a pas le droit de pénétrer dans les mystères. On doit contempler, on doit prier, on ne doit pas essayer de comprendre par son intelligence. Il ajoute: « Abélard, se figurant tout savoir dans le ciel et sur la terre, excepté le verbe « ne pas savoir » jette les yeux sur tout, scrute les mystères de Dieu et, par ses investigations, vient nous rapporter des choses qu'il n'est donné à aucune langue humaine d'exprimer. Prêt à rendre raison de tout, il prétend même expliquer ce qui dépasse la raison en dépit des règles de la foi et de la raison elle-même. »

Dans ces conditions, Bernard va intervenir à Sens. Pourquoi Sens? Parce que c'est de Sens que dépend Paris. Jusqu'au XVII^e siècle, Paris n'est qu'un évêché, l'archevêché est à Sens et Abélard demande à l'archevêque de faire une réunion où l'on pourra discuter de tout ce que l'on reproche à ses thèses. D'ailleurs, Bernard le dit dans une lettre au pape: « L'archevêque de Sens m'a écrit pour me fixer un jour où il devait (Abélard), en sa présence et devant les évêques, soutenir et prouver contre moi ses dogmes impies... Je refusai d'abord la lettre, parce qu'en effet je ne suis qu'un enfant et que mon adversaire est un homme qui s'est exercé à la lutte depuis sa jeunesse; d'ailleurs, je ne trouvais pas qu'il fût convenable de commettre avec la faible raison humaine la foi divine dont la certitude repose sur la Vérité même. »

Il commence donc par refuser, puis il accepte. « D'ailleurs, dit-il, cette affaire ne me regardait pas; c'est celle des évêques, qui ont mission de juger les doctrines ». Ceci dit, il accepte quand même la rencontre qui a lieu à Sens, en 1140 ou 1141. Abélard, semble-t-il, était déjà un peu malade; Bernard arrive et, la veille de la réunion, qui avait lieu dans une salle à côté de la cathédrale, il réunit les évêques et présente dix-neuf propositions qu'il estime hérétiques. Ce sont ces propositions qu'il va soumettre le lendemain à l'assemblée. Abélard espérait la discussion. Bernard la refuse et Abélard va paraître comme un condamné plutôt que comme un adversaire sur un pied d'égalité. Il fait alors appel à Rome, où il savait qu'il avait des appuis au Latran, auprès des cardinaux qui étaient convaincus de l'intérêt de ses thèses.

Mais les coursiers de Bernard vont plus vite que ceux d'Abélard et arrivent à Rome plus tôt que lui. Déjà malade, Abélard s'arrête à Cluny où il va être admirablement reçu par Pierre le Vénérable, qui a montré beaucoup de compréhension. Abélard meurt deux ans après, non sans s'être réconcilié avec saint Bernard, grâce à l'abbé de Cîteaux. Pierre le Vénérable écrit à Héloïse une lettre tout à fait émouvante sur les derniers

moments de son mari et c'est par la suite que les restes d'Abélard seront déposés au Paraclet, le monastère d'Écluse.

Voilà donc l'épisode Abélard-saint Bernard. On en a beaucoup parlé. Il faut se rendre compte que ces deux hommes ne pouvaient pas se comprendre. L'un goûtait l'Évangile, l'Écriture de l'intérieur, l'autre essayait de l'expliquer. C'étaient deux tempéraments, deux intelligences différents. Alors, ne les opposons pas comme certains l'ont fait en disant que l'un représente le passé,

mais il ne va pas prêcher lui-même ; il connaît l'éloquence de Bernard — qui pourtant, en 1147, commence à se faire vieux mais qui malgré une santé défaillante est d'une résistance étonnante. Le pape, donc, demande à saint Bernard de prêcher.

Saint Bernard retrouve une nouvelle jeunesse, lui qui était chevalier, qui avait fait l'éloge de la nouvelle chevalerie lorsque la règle des Templiers avait été faite par son cousin Hugues de Payens, opposant la *malicia*, c'est-à-dire les mauvais soldats, à la *militia*, les soldats



Lettrine issue du ms 168 de la bibliothèque municipale de Laon. Ce manuscrit, acheté en 1346 pour quatre florins au cardinal de Fargis par Michel Casse, chanoine de Laon, provient du chapitre de la cathédrale.

Il contient les lettres de saint Bernard : parmi elles, la célèbre lettre à son cousin Robert, ancien oblat de Cluny, venu le rejoindre à Clairvaux et retourné à Cluny quelques années plus tard. C'est en tête de cette lettre *Ad Robertum monachum* que figure ce portrait présumé de Bernard.

(Cliché Suzanne Martinet)

la campagne, l'obscurantisme et l'autre l'avenir, la ville, la raison. Ce sont là des réflexions idéologiques ou politiques peu dignes des historiens.

Deuxième ville : Vézelay. Le pape appelle à la croisade, à la façon d'Urbain II pour la première croisade ;

du Christ, les Templiers. Bernard va accepter de se rendre à Vézelay le 31 mars 1146, en présence de Louis VII. Eudes de Deuil, qui raconte la prédication, nous dit qu'il n'y avait pas assez de place dans la ville. On a construit une estrade en dehors, sans doute à La Cordelle, c'est-à-dire entre Asquins et Vézelay ; c'est là que

Bernard a prêché, avec beaucoup de flamme, comme toujours. Si bien qu'il n'y avait pas assez de croix. Il a déchiré ses vêtements pour en faire. Ce fut donc un succès extraordinaire. Comme il le dira peu de temps après au pape: « J'ai ouvert la bouche et j'ai parlé; et aussitôt les croix se sont multipliées à l'infini: les villages et les bourgs sont déserts. Vous trouverez difficilement un homme contre sept femmes ».

Cette prédication, il l'a poursuivie en Allemagne, à Spire en particulier; c'est en Allemagne qu'il a eu ce grand mérite de défendre les Juifs car les Croisés, avant de partir combattre les Infidèles, voulaient exterminer les Juifs, comme ils l'avaient fait d'ailleurs à la première croisade. C'est alors que Bernard dit: « Si vous touchez aux Juifs, vous touchez au Christ. Ne touchez pas aux racines [c'est-à-dire à l'Ancien Testament] car les branches viennent de ces racines ».

La croisade a bien commencé mais elle s'est terminée tragiquement. Les rois ne se sont pas entendus avec les croisés de Terre Sainte, si bien que cela a été vraiment un échec et Bernard en a subi les conséquences. On lui a reproché de s'être engagé. Il a dit « volontiers, je prends sur moi les reproches, les blasphèmes, pour qu'ils n'aillent point jusqu'à Dieu. Je trouve bon qu'il veuille m'utiliser comme son bouclier, je ne refuse pas d'être sans glaive, pourvu que l'on ne s'attaque pas à la gloire de Dieu ».

C'est un fait qu'à la fin de sa vie, cela a été très pénible pour lui. Mais il a continué son œuvre. Il a un moment pensé à une nouvelle croisade mais la chevalerie n'a pas accepté de repartir. Bernard est mort à 63 ans alors que la Terre Sainte n'avait pas été délivrée comme il l'espérait.

*
* *

Pour conclure, je dirai qu'Auxerre est encore — si on peut dire — à l'honneur, grâce au biographe de saint Bernard, Geoffroy d'Auxerre, son secrétaire qui l'a suivi dans le midi de la France, alors qu'il luttait contre l'hérésie; il avait pris des notes et a préparé, un peu comme Guillaume de Saint-Thierry l'avait fait, le dossier de la canonisation.

Car, du vivant même de saint Bernard, on pensait qu'il serait canonisé et les biographes qui faisaient de l'hagiographie préparaient son dossier pour la canonisation. Geoffroy d'Auxerre fut abbé d'Igny puis abbé de Clairvaux, enfin abbé de Hautecombe où il mourut en 1188.

*
* *

La Bourgogne se souvient de Bernard. En 1844, son nom est donné à une place à Dijon; en 1847, on y élève une statue qui, après la révolution de 1848, est reléguée dans la cathédrale. Elle revient au premier emplacement en 1852. En 1891, Dijon et la Bourgogne ont fêté le huitième centenaire de la naissance de saint Bernard et un homme comme Maurice Blondel dit, dans ses mémoires, que cela a été pour lui l'occasion de lire l'œuvre de saint Bernard. En 1927, la municipalité a donné à la place où se trouvait la statue (mais pas de nom) le nom de « Saint Bernard, orateur et homme d'Etat ». En 1953, le huitième centenaire de sa mort a été célébré par le 24^e congrès de l'Association bourguignonne des sociétés savantes, préparé par l'abbé Maurice Chaume (mort, hélas!, en 1946) puis par l'abbé Jean Marilier qui assura la publication des Actes.

Nous voici arrivés en 1990 où se sont multipliés colloques et expositions, par exemple celle de la Conciergerie sur « Bernard et le monde cistercien » préparée par M. Léon Pressouyre.

Je pense maintenant qu'il faudra attendre 2053 pour un autre colloque, à moins qu'on ne célèbre, en 1998, l'anniversaire de la fondation de Cîteaux, en 2012, l'anniversaire de l'entrée de saint Bernard à Cîteaux, en 2015 son arrivée à Clairvaux. Pourquoi pas?

P. R.

* Cette conférence a été prononcée au Collège de France par Monsieur Pierre Riché, professeur émérite à l'université Paris-X Nanterre, le 15 décembre 1990, au cours de la séance solennelle organisée par la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne, tenue sous la présidence de Monsieur le professeur Georges Duby, de l'Académie Française.

Marbrin, musec, metau:

marbres et mosaïques dans *Girart de Roussillon*

Le vocabulaire mosaïstique du poème et ses sources savantes

par Alain LABBÉ et Bernard RIBÉMONT

Si l'écriture romanesque médiévale se borne souvent à la mise en place des décors stéréotypés d'une géographie imprécise, l'épopée en revanche se nourrit d'une substance topographique qui, parfois directement exploitée, parfois retravaillée par l'érosion de la mémoire, remodelée par les strates de l'imaginaire, se dessine comme une structure fondamentale de sa matière. *Girart de Roussillon* offre un exemple particulièrement significatif d'un jeu entre le *locus* et l'*agere* se construisant à partir d'une dynamique de transfert épique (1). Elle importe au premier chef à notre propos dans la mesure où elle fournit, dans l'ordre spatial, un modèle reconduit tant par la translation temporelle d'une Antiquité perdue et pourtant réoccupée par le poème que par l'essor d'une rêverie sur les matières précieuses des marbres et des mosaïques, sous-tendue par la transplantation dans la langue épique de vocables rares, parfois imparfaitement compris, mais toujours admirablement sertis dans les rythmes et les rimes. De même qu'il joue ainsi sur les signes et leur sens, le poète déploie l'action au fil de multiples itinéraires et se plaît à jouer sur la variance, voire l'ambiguïté du paysage et du lieu (2). Toponymes et descriptions jalonnent les péripéties du héros, dans l'étroite imbrication du réel et de la fiction, dans l'entrelacement de noms de lieux tour à tour bien connus et fantaisistes, d'architectures du quotidien supportant des décors féériques : l'écriture est ainsi le vecteur d'une géographie textuelle qui, par définition, est la résultante d'une réalité et d'un imaginaire.



L'ancrage bourguignon de la légende de Girart (3) est une manifestation de ce phénomène. En effet, à partir de la réalité qui vit le Girart historique assiégé dans Vienne par Charles le Chauve, s'est développé un réseau légendaire localisé tour à tour en Viennois, puis dans la Provence rhodanienne, ensuite en Roussillon et enfin en Bourgogne du Nord où le poète a su retrouver un site bien réel réunissant toutes les données nécessaires à la caractérisation de la forteresse de son héros. Solidement inscrit dans le paysage de la haute vallée de

la Seine en amont de Châtillon, le Mont Lassois pouvait en effet apparaître comme l'archétype même du site castral. Bien que n'ayant jamais été le support d'un édifice fortifié médiéval, cette butte-témoin possédait certainement un pouvoir d'évocation propre à capter l'imagination du poète et de son public.

A ce *genius loci* qu'a ainsi rencontré en son ultime étape bourguignonne la légende du comte Girart, participaient les témoins d'un passé lointain qui, toujours visibles aujourd'hui, devaient au XII^e siècle se lire plus clairement encore. En ce site dominant, dont le double plateau isolé de tous côtés par des pentes abruptes formait une position stratégique de premier ordre, subsistent en effet les restes des puissantes fortifications d'un *oppidum* celtique qui connut à la fin de l'époque de Hallstatt sa phase d'occupation la plus brillante. De cette prospérité témoignent avec éclat les tombes principales de Sainte-Colombe et de Vix, cette dernière ayant livré un exceptionnel mobilier funéraire dont le célèbre cratère de bronze est l'élément le plus remarquable (4). Démentant en revanche la longue tradition qui plaçait sur le Mont Lassois l'importante agglomération gallo-romaine de *Lastico*, les fouilles n'ont livré pour cette période que les traces d'habitations modestes et de villas plus opulentes mais sans faste (5). Enfin, à l'époque mérovingienne, un vaste cimetière se développa sur le plateau inférieur du Mont, autour de l'église funéraire Saint-Marcel (6). On sait quel rôle ont joué les cimetières dans l'élaboration de l'imaginaire épique, eux qui parlaient confusément, au même titre que les ruines antiques, d'un passé d'autant plus suggestif qu'il était obscurci et que ces grands regroupements de tombes propres à la plus ancienne topographie chrétienne de la Gaule passaient, à tort, pour les témoins de meurtrières batailles aux effectifs fabuleux (7).

Ainsi, née de l'histoire dans la progressive déformation des événements bien réels du règne de Charles le Chauve, la légende retrouvait-elle en ces lieux les traces d'une histoire plus ancienne encore, bien faites pour suggérer sièges et combats, trésors et pillages, et inscrire dans les vestiges de l'*oppidum* préhistorique les assises de remploi sur lesquelles le poète s'est plu à éle-



Fig. 1. — Saint-Germain d'Auxerre. Pavement en *opus marmoreum sectile* à l'est du tombeau de saint Germain.
(Photo J.-D. Caron)

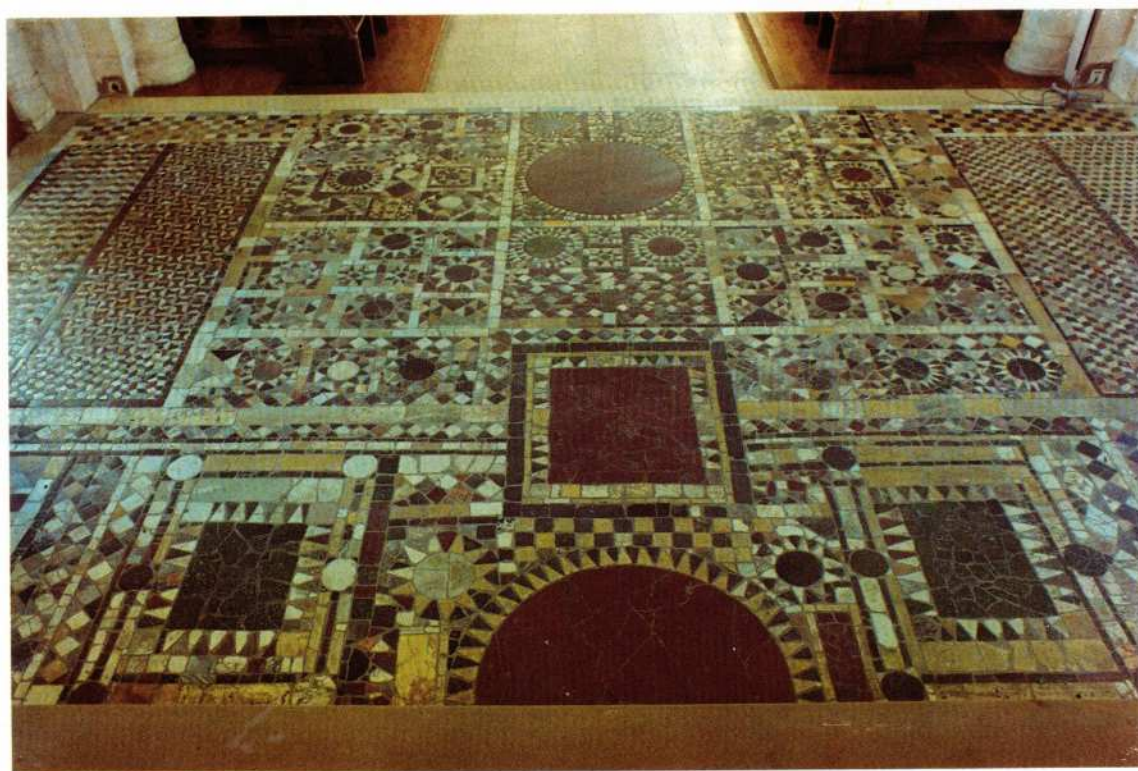


Fig. 2. — Saint-Benoît-sur-Loire. Pavement du chœur en *opus marmoreum sectile*. (Photo Editions Gaud)

ver la forteresse éponyme de son héros, tangible sous-haussement d'un château de rêve dont le public des chevaliers de Bourgogne pouvait retrouver sur place les traces supposées, murs éboulés qui, parmi l'herbe sèche et les genévriers, disent encore de nos jours la longue mémoire de ce lieu ainsi dédoublé par la grâce du poème, site archéologique majeur en même temps que support d'un ample paysage littéraire.

A partir de sa perception du donné géographique et légendaire, le poète du *Girart* bâtit une silhouette castroléale qui vient se superposer à la réalité, tour à tour puisant dans le répertoire des formes de l'architecture militaire du temps et enrichissant sa construction d'un merveilleux dont les racines plongent dans un imaginaire aux sources multiples (8). Une même démarche préside en effet aussi bien à la définition du site, ainsi établi dans la double dimension de l'espace réel et d'un temps où les témoins de l'histoire se font les matériaux de la légende, qu'à l'enrichissement systématique du château qu'il suggère, pour lequel le poète emprunte à tous les registres d'un champ de connaissances aussi diverses qu'étendues.



L'un des éléments essentiels de ce merveilleux architectural, qui préside non seulement aux descriptions de Roussillon mais aussi à l'élaboration du décor des principales scènes palatines du poème, réside dans le recours au prestige de l'Antiquité. Toujours à demi-voilée mais toujours lisible, elle est pour le poète source d'images propres à rappeler, tant dans la forme que dans la substance, la beauté et le rayonnement d'un temps d'insurpassable grandeur. Le merveilleux qu'elle nourrit s'élabore ainsi à partir de données elles aussi attachées à une réalité, mais une réalité passée, donc auréolée d'une autorité que le présent seul ne saurait garantir. Ici encore l'érosion de la mémoire est facteur d'un enrichissement de l'*ornatio*, selon un double phénomène inscrit dans une dialectique qui opère entre effacement et re-construction. En effet, les formes rendues opaques par le temps trouvent un nouveau contour dans le présent du texte grâce aux tentatives formelles faites par le poète, véritable archéologue de l'imaginaire, pour pallier les manques avec le matériau de ses propres schémas de représentation.

Le texte cultive donc ce que l'on pourrait nommer des « signes de romanité », projection sur le champ littéraire de données empruntées à un réel, mais un réel recomposé par l'idée que peut s'en faire le poète. Cette double dimension de la référence à l'antique témoigne de la prédilection accordée à une Antiquité considérée avec autant de révérence que de curiosité. Bien que sa nature première soit purement littéraire, cette démar-

che s'inscrit aussi dans un mouvement général qui, prenant pour une part sa source dans le passé carolingien marqué par l'idéologie de la *renovatio imperii*, voit son épanouissement dans la *translatio studii* opérée par la renaissance du XII^e siècle. De nombreux penseurs, à Chartres en particulier, proposent des lectures enrichies, de nouveaux commentaires des auteurs antiques investis d'une dimension encore supérieure à celle qu'ils possédaient auparavant (9).

A l'autorité d'une Antiquité mère des héros éternels, tels Alexandre ou Hector, dispensatrice des valeurs les plus nobles, des modèles les plus absolus, berceau de la beauté ayant engendré les canons de la grammaire et de la rhétorique, vient se superposer, de plus en plus importante, l'image d'une Antiquité investie de l'autorité de la science telle qu'elle apparaît dans des commentaires comme celui que Bernard Sylvestre fit de l'*Enéide*. Dès lors, chaque trait — rappel, symbole, image ou signe — permettant l'affleurement dans le texte de ce passé auréolé de toutes les gloires et de tous les savoirs se doit d'être cultivé car il permet, au moins par le truchement d'une lecture de déchiffrement, d'investir l'écriture de la lumière dont il est porteur.

Au même titre que la mosaïque, dont nous examinerons plus loin les réminiscences dans le *Girart*, mais beaucoup plus fréquemment qu'elle, le marbre compte parmi les « signes extérieurs de romanité » les plus directement lisibles dans la littérature médiévale, au terme d'un processus mental qui se conçoit aisément : trace brillante incluse encore dans des ruines antiques infiniment mieux conservées qu'aujourd'hui, objet de multiples emplois témoignant de sa valeur matérielle comme de son prestige, il était dans la mémoire de l'Occident du Nord qui n'en usait qu'avec économie un rappel de l'opulence des temps qui l'avaient au contraire prodigué. Cette mémoire de Rome inscrite dans les brillances et les couleurs de ses marbres recouvrait aussi bien l'idée d'un faste et d'un luxe devenus inaccessibles — ou du moins pensés comme tels — que celle, de plus haute portée, de la puissance impériale incarnée dans des monuments antiques dont beaucoup, comme l'amphithéâtre de Bordeaux devenu dans l'imagination populaire le « palais Galien » (10) ou les thermes de Lutèce dont Augustin Thierry faisait encore le « palais des Césars », passaient à tort pour d'anciennes résidences impériales. Ces durables confusions témoignent, presque jusqu'à notre temps, de la rigueur avec laquelle l'imaginaire appliquait l'équation Rome = Empire, avec pour corollaire la logique association du marbre, matière « romaine » par excellence, à la souveraineté incomparable et demeurée inégalée de ses empereurs.

Les multiples occurrences de termes se rapportant au marbre dans les chansons de geste, où l'adjectif *marbrin* est l'un des traits récurrents de l'évocation du décor

palatin, illustrent clairement ce phénomène, d'ailleurs plus particulièrement sensible dans les poèmes où le palais apparaît comme le lieu stéréotypé dans lequel s'exerce une puissance royale affirmée dans le principe, alors même qu'elle se voit démentie par les faits. Il est par exemple frappant de voir à quel point le palais royal est dans *Garin le Lorrain* d'autant plus brillant que le pouvoir effectif du roi se révèle plus inconsistant (11). Parfois, comme dans la *Prise d'Orange*, le marbre, tout en conservant sa permanente fonction d'attribut de majesté, participe à l'élaboration d'un chatoiement accordé à la tonalité romanesque qui gagne le genre épique. Dans l'un comme l'autre cas, le décalage est complet par rapport à la réalité de l'architecture de l'Occident septentrional qui n'utilisa ce matériau qu'avec parcimonie et essentiellement dans le cadre ecclésial : on ne saurait imaginer, dans la réalité du XII^e siècle, de palais « marbrin », du moins au sens extensif où l'emploient les poètes.

Dans les textes littéraires, si le marbre apparaît comme le rappel constant d'une majesté romaine disparue mais dont les traces alimentent une durable nostalgie, il est aussi l'emblème d'une beauté et d'une grandeur qui irradient à partir de sa simple énonciation. Il joue ici un rôle voisin de celui de certaines pierres précieuses, symbolisant une perfection enracinée dans un double concept : le rappel du passé et la noblesse inhérente au matériau lui-même. Dans ce dernier cas, on retrouve aussi bien dans l'épopée que dans le roman la prégnance d'une pensée symbolique inscrite au cœur de l'écriture médiévale et qui s'illustre tout particulièrement dans les bestiaires et les lapidaires. On peut en effet, comme le montrera l'analyse du vocabulaire mosaïstique du *Girart*, concevoir que nos poètes se sont nourris d'un savoir véhiculé par des ouvrages à caractère plus ou moins scientifique, ou pour le moins didactique. Ces textes en effet, aux sources desquels ils pouvaient éventuellement puiser, ont présidé pour une part non négligeable à la formation d'un inconscient culturel collectif, véritable halo de savoir constitué au pourtour de cette culture à demi ou pseudo-savante.

Des ouvrages comme les lapidaires ou les encyclopédies (12) peuvent fournir un certain nombre d'indices précieux rendant compte des éléments constitutifs d'une telle mentalité. Il ne s'agit pas, bien entendu, de prétendre qu'il y ait eu lecture directe ou systématique de tels ouvrages par nos poètes mais de considérer, *a posteriori*, ces œuvres comme vecteurs privilégiés d'une connaissance qui contribue à la formation d'un réservoir d'images et de concepts marquant en profondeur l'écriture poétique (13). Or le marbre est reconnu, de manière unanime, comme la plus noble des pierres, dès les *Etymologies* d'Isidore de Séville (14). Cette qualité première devient un attribut fondamental du matériau dont la renommée est relayée d'un ouvrage à l'autre.

Citons à titre d'exemple le dithyrambe de Pierre Bersuire dans son *Reductorium morale* : *Marmor est lapis caeteris lapidibus fortior et solidior, pulchrior et lucidior* (XI, C).

Il est déjà en soi remarquable que le marbre figure dans un chapitre consacré aux pierres précieuses (15) ; il peut en outre paraître singulier qu'il y soit donné comme la plus brillante. On peut voir là un signe d'une surévaluation dont les motivations sont manifestement fort éloignées de critères d'observation. Il s'agit en fait de rehausser la nature du marbre par l'emploi d'un superlatif quasi systématique que l'on retrouve dans de nombreuses rubriques. Ainsi le marbre devient l'égal de l'escarboucle, se hissant à la hauteur d'une absolue luminosité. Il est en outre particulièrement significatif que dans un ouvrage bénéficiant d'une réputation de solidité scientifique tel que le *De mineralibus* d'Albert le Grand, on puisse lire que le marbre est la plus noble (*nobilissima*) des pierres (*De min.*, I, 3). Il y a en quelque sorte perte de la description au profit d'une *qualitas* rendant compte d'une nature théorique qui s'incarne arbitrairement dans une matière saturée de significations plus que de propriétés géologiques précises.

Dans le *Girart*, les occurrences du marbre sont comparativement moins nombreuses que dans certaines chansons plus tardives et par là même peut-être plus significatives d'un imaginaire palatin et castral nourri d'Antiquité. Dans ce poème à la langue toujours hautement élaborée (16), qui mêle avec subtilité formes d'oc et formes d'oïl et qui puise de multiples enrichissements dans des champs lexicaux ordinairement étrangers à l'écriture épique, il n'est guère surprenant de rencontrer une riche série de variations autour du mot « marbre », tant sur le plan du vocabulaire que dans l'ordre de la production du sens. Gravitent ainsi autour du substantif « marbre » non seulement le classique adjectif *marbrin*, mais aussi, appelée par la rime, la variante *marmoine*, le terme *marmorin*, et enfin des occurrences où, sans être nommé en toutes lettres, le marbre se devine clairement.

Selon une norme épique bien connue (17), les plus nombreuses occurrences du marbre se rapportent soit aux degrés extérieurs du palais, soit au perron qui voisine avec eux dans la classique « scène de l'arrivée », soit encore au pavement des salles palatines ou des églises. Il en est ainsi par exemple à la laisse XXVII, lorsque le roi Charles rejoint la cour à Bénévent :

*A Bonevent trobet la cort que quis
E descent au degraz taillaz, ancis,
E intret el moster per marbre bis,
E fai breu orazon au crucefis ;
Pois es intraz el clostre per parevis* (18).

355

On remarque la précision qui accompagne assez souvent dans l'épopée les mentions du marbre se rapportant au décor élaboré dont il est un support privilégié.

Au vers 354, la seule présence du marbre permet, par métonymie, d'éviter la répétition du mot « degré ». De plus, la présence de ce matériau auréole implicitement à la fois le *moster* et la prière du roi d'une noblesse immédiatement lisible.

Dans le même ordre d'idée, la présence d'un perron de marbre vient souligner le caractère solennel des scènes de conseil en plein air ou bien, comme à la laisse CCXLIII, un dialogue d'une particulière importance ; c'est en effet sur un perron de marbre que Pierre de Montrabei reçoit, avant sa difficile mission d'ambassade, les conseils de son père :

*E prein lo per lo poin, e lo menat
Sobr'un peron de marbre ben entallat;* 3845
Castie lo a guise d'ome senat (19).

S'il est ainsi assez souvent présenté comme support d'un décor d'incision ou d'incrustation, le marbre joue aussi de ses diverses couleurs ; parmi celles qui reviennent le plus souvent, on remarque surtout ce *blau* qui recouvre probablement un bleu sombre et que l'on relève en particulier à la laisse D, où la comtesse est en prière à l'église lorsqu'elle reçoit de mauvaises nouvelles de Girart : *La donne se pasmet soz marbre blau* (v. 7194). On a ici un cas particulier de jeu sur différents registres que permet une certaine polymorphie textuelle du marbre, qui correspond d'ailleurs à la nature du minéral lui-même.

Si ce dernier participe évidemment de l'*ornatio* du texte, il permet aussi au poète de souligner, d'un trait condensé, les aspects dramatiques de la scène. Dans un premier temps en effet, comme dans le cas de l'oraison du roi à Bénévent, la prière de la comtesse gagne une indéniable grandeur du fait même de l'anoblissement implicite du cadre dans lequel elle s'élève. De plus, le caractère coloré du marbre, géologique cette fois-ci, s'accorde à la valeur symbolique du bleu qui peut raisonnablement signifier, selon une tradition symbolique attestée, la fidélité et l'indéfectible amour de la comtesse (20). Cette relation privilégiée entre le marbre et la nuance du *blau* permet de le repérer là-même où il n'est que sous-entendu ; tel est le cas à la laisse CXIII :

*« La descendra lo cons, a son ostau,
E vendra vos encontre au perron blau
Denant vostre capele de Saint Marceau. »* (21) 1775

De même, à la laisse CXVII, à propos du palais de Fouque à Orléans, il est question de *perruns vers e blaus*, *assis per panç* (v. 1854). Dans ces deux cas, la nature du matériau, bien que non précisée, est clairement identifiable. Une fois encore, le marbre enveloppe d'une aura solennelle l'audience du roi, ici le conseil.

La polychromie qui se dessine en ce dernier passage n'est pas exceptionnelle ; nous venons de la rencontrer

dans une scène d'extérieur — car le perron signale toujours que l'action se déroule en plein air ; nous la retrouvons dans le décor somptueux d'une chambre royale à la laisse CCXX :

*En la cambre qu'es voute, dinz le denteil,
Qui fu de marbre creuc, blanc e vermeil,
La n'es intraz li reis e seu feeil;* 3545
De Girart lor demande a toz conseil (22).

Véritables tesselles d'une mosaïque textuelle savamment composée, les allusions aux couleurs du marbre qui utilisent en les amplifiant les propriétés de la pierre participent au brillant chromatisme du poème, beaucoup plus riche de nuances qu'il n'est habituel dans l'épopée. Chaque fois qu'elle apparaît en de tels contextes, la couleur vaut non seulement par elle-même, mais surtout par son association consubstantielle avec la matière dont elle émane. Tout ce que le matériau évoque en lui-même, implicitement ou non, est ainsi rehaussé, souligné par le trait coloré qui se trouve induit par la nature de la pierre : au caractère hiératique du marbre se superpose un ensemble de signes dont la couleur est le véhicule.

Si l'adjectif *marbrin* est en deux de ses occurrences appliqué de façon très classique « aux marches du palais » (23), on le trouve à la laisse CXLVIII sous forme substantivée, dans un contexte particulièrement riche de réminiscences légendaires et mythiques :

*D'ire qu'enn a Girarz a lo cors grin.
Per tant est descenduz desoz un pin,
E fichat s'enseignere laz un marbrin;* 2670
*Un perrun d'anti tans del viel Elfin,
Qu'ot ja castel en l'aige en revolin;
Lodois li fundet per un matin
Quant le desiretet d'iquel aisin.*
Girarz puie el perron le grant douvin; 2675
De les ires qu'il a Carlon maudin:
« A! reis, ja Dex non vaille, cors de mastin! » (24)

Combien frappante à la lecture de ce passage, la multiplicité des thèmes entrelacés, la dense prolifération des images qui condensent tout un large pan de l'imaginaire épique : le motif du vassal révolté, l'association récurrente de la pierre, de l'arbre et de la source, l'histoire entrevue dans la demi-brume d'un passé ouvert à la légende, les résurgences des mythes fondateurs. Remarquable est la symétrie qui appelle successivement à la rime le *pin* et le *marbrin*, insistant ainsi sur ces deux symboles de majesté et de l'équilibre cosmique du chthonien et de l'ouranien auprès desquels le héros vient fixer le signe même de son identité : son enseigne. De même que cette dernière, au cœur de la bataille, sert de repère essentiel à ses hommes, la présence du perron qui peut apparaître aussi bien comme un roc naturel que comme œuvre de main humaine, témoin du prestige aboli du château ruiné, constitue un élément focali-

sateur des sentiments qui animent le héros ainsi que des courants dramatiques innervant le récit. De ce point de vue, le fait que Girart prenne ainsi appui sur ce bloc de marbre qui concentre et les puissances élémentaires de la nature et les prestiges de l'*anti tans* pour prononcer une solennelle formule de malédiction, révèle ce courant ininterrompu qui relie le texte épique aux structures les plus profondes de l'inconscient collectif.

On peut d'ailleurs considérer, en élargissant notre lecture à l'ensemble du récit de la bataille de Vaubeton, que les quatre éléments sont ainsi tour à tour mis en jeu dans l'action épique, puisque, après ce passage où la terre et l'eau sont directement associées à la gestique du héros, c'est la foudre — immédiatement interprétée comme signe tangible de la volonté divine — qui met fin aux combats. Le feu du ciel rejoint ainsi la terre dans la hiérogamie de l'orage. Dans ce contexte, le perron revêt une valeur d'autant plus éminente, lui qui accompagne de manière symétrique l'affirmation de l'individualité du héros comme la formulation dramatique de sa colère. Il est clair que le caractère *marbrin* de ce perron est un critère hautement pertinent puisque seule cette matière, à la fois enracinée dans les strates de la géologie et dans celles de l'histoire, extraite des couches profondes de la terre et offerte à la lumière, pouvait catalyser symboliquement les multiples réactions mises en jeu dans cette page d'exception.

C'est encore l'exigence de la rime, dont la valeur formelle n'est jamais sans incidence sémantique, qui conduit le poète à forger à la laisse LXXVI une forme *marmoine*, qui prend place dans un contexte saturé de références à l'ailleurs temporel de l'antique et à l'ailleurs spatial de l'Orient :

*Girarz en Avignon desobre Roine
En une cambre vielle pointe a lioine,
Dunt sunt li capitel vermel serdoine,
Li pilar de liois e li coloine;* 1130
*Li caire e li estel furent marmoine,
Bien entaillat a l'obre de Salemoine.
Desobre un feltre obrat de Capadoine,
Se jaz li cons Girarz devant un moine:
N'a tau mige descì qu'en Babiloine (25).* 1135

Enveloppé dans la sonorité délibérément étrange de ces rimes, le marbre participe, au même titre que les *sardoines* dont nous aurons à examiner les singulières fonctions architecturales, à la définition d'une atmosphère de luxe procurée par l'accumulation des matières précieuses autant que par le chatoiement des toponymes exotiques. Le marbre joue ici comme l'une des clés de cet Orient du rêve dont les évocations courent en une trame brillante dans les descriptions les plus développées du poème. Il serait insuffisant de ne voir dans les réminiscences orientales qui jalonnent ainsi le texte qu'un simple décor tissé d'artifice, *appoggiatura* agissant

comme ornement formel. L'Orient, comme Rome, est en effet un lieu privilégié où, dans la conscience de l'Occident médiéval, s'élabore la dynamique de l'*auctoritas*.

Il faut entendre par là la nécessité, pour tout auteur du Moyen Âge prétendant s'appuyer sur le donné d'un savoir — dans une perspective qu'il faut surtout interpréter comme une connaissance des *res*, au sens augustinien du terme (26) —, de faire plus ou moins directement référence à une tradition. Cette dernière est constituée et transmise historiquement par un ensemble de textes reconnus comme indiscutables parce qu'émanant des *auctores*, qu'ils soient Pères de l'Eglise, savants de l'Antiquité païenne ou écrivains d'un plus proche passé dont la parole s'est ancrée dans une absolue vérité (27). C'est à tort que l'on a trop souvent situé l'épopée en dehors du champ où s'exerçaient ces démarches; même si elle n'appartient pas directement au domaine de l'écriture savante, elle communique avec lui par de multiples canaux. Il est indéniable, en effet, que l'acte d'écrire s'inscrit dans un processus historique et qu'à ce titre il capte, quitte à les déformer, à les remodeler, à les couvrir du voile de l'implicite poétique, les vibrations transtextuelles qui se forment à la lisière de tout champ d'écriture, de tout lieu où s'élabore un savoir, quel qu'en soit le mode de transmission.

Il nous reste à examiner une occurrence du marbre demeurée énigmatique, qui apparaît à la laisse CCXLII, dans le célèbre passage de l'armement de Pierre de Montrabei :

*Un pelicon vesti to nu ermin,
Ben entaillaz a bestes de marmorin.
Affublat un mante freis cenbelin;* 3835
*La vousure d'un paille nou porprin;
Ac anel e boton de mer or fin.
Vait orar au moister a ben matin;
Ot la messe, segnor, que l'abe din,
E pois s'en eissi fors desos un pin (28).* 3840

Il semble difficile de discerner à quelle réalité peuvent renvoyer ces incrustations de marbre, s'agissant d'un vêtement. La première idée qui vient à l'esprit est que le poète a voulu décrire un ornement constitué de plaques d'ivoire ou d'os, ou bien encore d'émail, ce dernier cas étant bien attesté dans certaines formes de costume d'apparat (29). Mais il serait bien curieux, si tel était le cas, que l'auteur du *Girart* n'ait pas spécifié l'exacte nature du matériau utilisé; le terme *ivorin*, par exemple, convenait fort bien pour la rime. Lorsque l'on sait le soin apporté à la recherche d'un vocabulaire si élaboré qu'un bon nombre de termes connaissent dans ce poème l'unique occurrence qui nous soit parvenue, on peut éliminer *a priori* l'hypothèse d'un emploi fortuit ou fautif de ce *marmorin*, d'autant plus que la tradition manuscrite est ici homogène.

Il faut donc qu'il y ait là une intention délibérée. Or on peut observer dans ce passage le même type de structure que nous avons rencontré auparavant, incluant un systématique rappel de locutions ayant trait au marbre. On retrouve ainsi la correspondance à la rime avec « pin », l'annonce d'un moment important — ici les apprêts du départ de Pierre et l'entretien solennel avec son père —, la sacralité inscrite à la fois dans le lieu et dans l'acte de la prière, enfin le développement d'un schéma descriptif qui amène, assez paradoxalement il est vrai, une sorte de mise en parallèle entre le vêtement et le cadre architectural. En effet, le caractère *marbrin* paraît si indispensable au chatolement de la description qu'il surgit au lieu même où on l'attendrait le moins. Tout se passe comme si l'évocation du marbre suffisait à générer un processus descriptif en cascade qui fonctionne sur le mode de l'accumulation, utilisant matières et couleurs dans une configuration semblable à celle du décor d'architecture.

Enfin, il convient encore de citer un passage, à la laisse LXVIII, lors de la première prise de Roussillon, où brillent tous les prestiges de la forteresse éponyme du héros et où l'on peut reconnaître deux allusions au marbre :

Une tor i a fort, gente et caucine; 1015
Li carrel sunt de pirre alemandine;
Le perget faiz defors gent sarrazine;
E fu desus cuberte per art tapine;
Li sols en fu tan verz come sabine (30).

Il est probable que ce « sol vert comme sabine » renvoie à un pavement de marbre ou de porphyre vert tel qu'en possédèrent les édifices antiques et tel que, par différents canaux, pouvait l'imaginer un poète du XII^e siècle avant même que les palais septentrionaux n'en retrouvassent l'usage (31). Comme celles des dallages d'églises et des perrons que nous avons examinées plus haut, cette couleur ne peut guère s'expliquer que par référence à la riche palette de nuances des marbres, référence simple qui n'emprunte pas nécessairement les voies d'un savoir spécifique (32).

Il en va tout autrement, compte tenu de la rareté des emplois de ce mot, de la mention de la pierre *alemandine* dont l'interprétation a posé problème (33). Il semble qu'en fait ce terme vienne du latin *alabandicus*, que l'on rencontre chez Isidore de Séville en particulier. Isidore, dans le chapitre des *Etymologies* qu'il consacre au marbre, cite une nuance de couleur qu'il faut considérer comme un rouge sombre : *E diverso niger Alabandicus terrae suae nomine nuncupatus, purpurae aspectu similis* (34). Cette remarque va dans le sens d'une utilisation par le poète du *Girart* d'une langue évoluée et émaillée de termes savants que des ouvrages de type encyclopédique, comme l'œuvre d'Isidore de Séville, ont contribué à forger.

Du faisceau de ces exemples, on peut conclure à l'existence d'une véritable fonction textuelle des signifiants se rapportant au marbre, fonction que l'on pourrait qualifier d'appel. En effet, l'apparition d'un de ces termes s'inscrit toujours dans un cadre narratif nettement accentué qu'il contribue à spécifier ; il y a ainsi, à ce niveau, une double relation au texte : l'apparition du marbre est, d'une part, conditionnée par l'atmosphère du récit — une certaine disposition à la solennité, celle du palais, celle de l'église, celle du perron — ; d'autre part, elle se révèle comme un signe, par lui-même susceptible d'annoncer une telle situation. Par ailleurs, se dessine dans les exemples les plus développés une construction systématique de l'écriture qui s'enroule autour de quelques mots clés parmi lesquels le marbre revêt une fonction de cristallisation. On mesure par là l'écart qui sépare le *Girart* des poèmes plus tardifs où degrés et perrons *marbrin* se comportent souvent comme de purs syntagmes figés. Peu à peu, de telles mentions ont perdu leur dynamique propre pour devenir de simples *topoi* ; mais un trait du moins devait n'en jamais disparaître : la permanente référence à la romanité, dont la mémoire, la nostalgie, la quête demeurent au cœur même de la matière épique tout au long de son évolution.



Les mentions du marbre ne sont pas les seules à révéler le goût du poète du *Girart* pour une ornementation en rapport avec l'antique. On trouve en effet dans notre poème, à plusieurs reprises, des références à l'art de la mosaïque, trait peu courant dans l'épopée. Certaines d'entre elles, que nous examinerons dans la suite, sont directement lisibles ; en effet, l'apparition du terme *musec* y signale expressément la connaissance, au moins théorique, de cette technique. Elles ont été depuis longtemps remarquées par les spécialistes qui ont étudié le poème (35).

Plus singulière s'avère l'apparition de voûtes de « laitton » à la laisse LI, dans la première grande description du château de Roussillon :

Fors au maistre portau de Roissillon,
A destre, con on intre, ac un perron ;
Fait une genelee tau d'environ
De quel sunt li pirar e l'estelon 725
Tuit obrat a seldoine, neis li cebron ;
Les croutes e les voutes de mer leiton (36).

Il paraît en effet bien surprenant, si l'on cherche ici une description basée sur une réalité, même lointaine dans l'espace ou dans le temps, de trouver un revêtement métallique sur les murs ou les voûtes d'un palais. Ce trait ne correspond à aucune pratique architecturale accessible à la connaissance du poète ; Paul Meyer avait

relevé le fait sans proposer d'explication. On pouvait toutefois songer à l'évocation mal comprise des mosaïques à fond d'or de l'art de l'Antiquité tardive et du monde byzantin (37). Le terme *leiton* évoquerait ainsi simplement la couleur et la brillance de ces ors ; cependant il y aurait là un choix lexical bien singulier que ne saurait justifier à elle seule l'exigence de la rime. En effet, le laiton n'apparaît guère dans les textes du Moyen Âge, en tant que terme de comparaison, que comme un métal de faible valeur (38). Il est significatif, par exemple, que la seule autre occurrence du terme dans le *Girart* soit effectivement dépréciative ; à la laisse DLIV, lorsque sont évoquées les douceurs dont jouit Fouque dans la prison dorée où le retient la belle Aupais, le poète utilise une métaphore supposant l'infériorité de ce métal : *Fet li buies d'argent, non de leiton* (39).

Il faut donc en conclure que ce qui importe ici n'est ni la brillance ni la valeur du métal. Il s'agit en fait d'une utilisation métonymique du terme *leiton* : l'important est qu'il s'agisse d'un métal. L'hypothèse peut paraître quelque peu osée ; pourtant elle se trouve confortée par le rapport lisible entre métal et mosaïque à la laisse CCXXI :

Li reis intre en la cambre, non vistes tau :

Tote est voute e cuberte de bon metau,

E est peinte a musec gent par egau. (40) 3549

Ce rapprochement ainsi explicitement établi entre métal et mosaïque permet d'éclairer les énigmatiques voûtes de laiton de la galerie de Roussillon. Cette relation est bien loin d'être fortuite ; comme nous le verrons par la suite, elle procède d'une tradition à la fois linguistique et savante qui associe le terme *metallum* avec l'art de la mosaïque, comme avec le travail du marbre.

Par une heureuse rencontre, il appartenait à la perspicacité d'helléniste de Philippe Bruneau d'élucider ce point de philologie médiévale dans ces deux passages du *Girart* demeurés jusque-là inexpliqués. Il a en effet reconnu dans ce *metau* et, par analogie, dans le *leiton* de la laisse LI, la postérité d'un sens bien attesté du grec *metallon* et du latin *metallum* qui désignait « les plaques de marbres d'un dallage ou d'un revêtement mural, voire la tesselle » (41). Il en est ainsi, par exemple, dans une dédicace de la cathédrale d'Apamée, inscrite sur une dalle circulaire de marbre placée au centre d'un pavement en *opus sectile* où, comme l'a montré Philippe Bruneau, le terme *metallon* renvoie à la nature même de ce décor (42).

Si l'on se penche de plus près sur le terme *metallum* et ses dérivés, il apparaît que l'utilisation du terme *metau* par le poète du *Girart* est probablement la résultante de plusieurs traditions, ce qui va dans le sens d'un travail portant aussi bien sur le sens que sur la forme, et atteste le désir d'unité et de cohésion textuelle au service desquelles est mis en place un réseau d'images issues

d'une forme d'érudition non dénuée, nous le verrons, de confusions. Comme l'ont en effet prouvé les remarquables travaux de Robert Halleux, le terme *metallon* et son dérivé latin *metallum* se rapportent d'abord à l'activité minière (43). Le sens premier du mot est celui de « mine », c'est-à-dire cavité souterraine d'extraction, et ne possède « nulle trace d'un sens originel de métal » (44). Après une étude philologique très serrée, Robert Halleux penche pour le sens d'« exploitation du sol par galeries » (45). Le plus remarquable pour notre propos est que le mot grec ait subi un certain nombre d'extensions sémantiques qui vont se développer en latin. Ayant trait au départ essentiellement aux mines d'or ou d'argent, il renvoie par la suite à d'autres catégories de substances. On trouve par exemple chez Théophraste des mentions se rapportant à l'extraction du vermillon (46) ou de l'émeraude (47).

Dès lors, l'association entre marbre et *metallum* se répand dans la littérature latine où de nombreux exemples sont attestés. Dans les *Silves* de Stace, *metallum* désigne à plusieurs reprises des carrières de marbre (48) ; le terme y est lié à l'activité d'extraction puis évolue vers un sens à la fois plus général et plus vague, où il désigne le produit extrait et déjà en partie élaboré :

*Vidi artes veterumque manus variisque metalla
viva modis. Labor est auri memorare figuras
aut ebur aut dignas digitis contingere gemmas* (49).

Le mot peut alors signifier le matériau dans lequel un objet a été fabriqué ou sculpté et notamment le marbre. Martial, par exemple, évoque une installation de bains en marbre vert des carrières du Taygète désigné par des *metalla* (50). Il n'est d'ailleurs pas impossible que, dans ce dernier cas, le poète ait voulu désigner un *opus marmoreum sectile*, hypothèse rendue plausible par l'emploi du pluriel.

Un autre emploi de *metallum*, lui aussi lié à l'extraction du marbre, est attesté chez Pline l'Ancien où il désigne, par métonymie, la peine à laquelle certains condamnés étaient soumis, peine qu'ils devaient purger en travaillant dans les carrières de marbre. Enfin, plus tardivement, il convient de noter les occurrences de *metallum* qui apparaissent dans un texte juridique particulièrement important, le Code Théodosien. Clairement, le substantif désigne le marbre :

Privatorum manus ab exercendo quolibet marmoreo metallo prohiberi praecipimus, ut fiscalibus instantia locis liberior relaxetur (51).

On note ici l'association directe de *metallum* et de *marmoreus* où l'on peut lire à la fois proximité et différenciation ; en outre, on discerne l'articulation d'un réseau lexical où voisinent différents sens de *metallum* : celui qui se rapporte spécifiquement à l'extraction, celui qui

a trait au matériau lui-même, enfin celui qui établit un rapport avec l'objet élaboré ou en voie d'élaboration.

Ce rapport nous semble se dessiner plus clairement encore dans un autre passage du Code qui statue sur les conditions légales d'exploitation du marbre :

Secundorum marmorum ex quibuscunque metallis volentibus tribuimus facultatem; ita ut, qui caedere metallum atque ex eo facere quodcunque decreverint, etiam distrahendi habeant liberam potestatem (52).

La liaison entre les emplois de *metallum* dans le contexte des mines ou, comme ici, des carrières et son sens mosaïstique a pu s'établir dans un type de déplacement métonymique dont cet exemple — évidemment sans rapport avec l'art de la mosaïque — peut donner une idée. A partir d'une association de type *secare/metallum*, on imagine comment le dernier terme a pu désigner d'abord la plaque de marbre mise en œuvre dans un *opus sectile*, puis la tesselle. On trouve des associations comparables, cette fois-ci hors de tout contexte minier, chez Anastase le Bibliothécaire, en deux passages où *metallum* est précisé par des termes minéralogiques dans la description d'un vase, *scyphum singularem ex metallo corallo* (53) et d'une cuve baptismale, *sanctum fontem ex metallo porphyretico* (54).

A partir de l'original grec (55), le terme *metallum* a donc peu à peu revêtu des sens multiples dont celui, moderne, de métal (56). Il apparaît qu'un emploi fréquent du mot le situe dans un contexte ayant trait à la fois à l'art et à l'origine minérale du matériau utilisé. Il résume ainsi, entre extraction et fabrication, un processus de transformation aboutissant à l'objet d'art. Parmi les nombreux matériaux qu'il peut désigner, le marbre occupe une place non négligeable et, souvent, *metallum* définit directement celui-ci.

C'est pourquoi la présence d'une allusion au métal dans un texte du Moyen Age, dans un contexte ambigu ou qui, pour le moins, pose problème si l'on considère le seul sens de « métal », doit être considéré dans la perspective d'une allusion à une œuvre d'art, plus particulièrement en rapport avec le travail du marbre et avec celui de la mosaïque. On sait en effet l'importance des auteurs latins dans la formation de la culture médiévale, en particulier des grands poètes de la romanité classique ainsi que de l'œuvre de Pliny l'Ancien. Ce savoir antique parvient au Moyen Age par le relais de l'enseignement de la grammaire, basé sur les grands exemples de la littérature latine, et par l'intermédiaire d'un groupe d'ouvrages de l'Antiquité tardive, essentiellement constitué par les œuvres de Martianus Capella, Macrobie, Chalcidius, Boèce et Cassiodore (57). Or l'on trouve chez ce dernier auteur une mention de *metallum* faisant encore une fois référence à une activité artistique portant sur le marbre : *...quid dicamus marmora metallis et arte preciosa* (58).

Il est donc légitime de considérer que ce sens s'est transmis au Moyen Age, au moins dans une sphère érudite où ces œuvres et en particulier celles de Cassiodore étaient connues et commentées. On trouve par exemple un sens analogue chez Fortunat, que son goût de la langue ornée conduisait à rechercher des expressions rares, des mots pris dans une acception peu commune (59). Il n'est donc pas surprenant de lui voir employer, dans une description d'architecture, la formule *lapidoso structe metallo* (60). A l'époque carolingienne, on trouve un passage comparable chez Ermold le Noir qui, décrivant une église d'Ingelheim, écrit : *templa Dei summi constant operata metallo* (61).

On ne saurait affirmer que ce sens de *metallum* a été transmis exclusivement par Cassiodore. Les voies de transmission d'une signification particulière d'un mot sont toujours complexes et, on l'a vu, la lecture des poètes latins a pu aussi constituer un vecteur de diffusion. Il est intéressant de noter que, dans le cas qui nous occupe ici, l'intersection entre deux domaines de la connaissance est non vide : tant du point de vue savant que du point de vue littéraire, *metallum* conserve sa polysémie. Parallèlement à la filiation du réseau sémantique gravitant autour des données que nous venons d'examiner, le sens pénal de *metallum* survit aussi au Moyen Age. Isidore de Séville en note en effet le sens (62), que l'on trouve encore, tardivement, chez Jean Crespin (63).

On ne peut certes prétendre que la diffusion des sens de *metallum* qui diffèrent de celui de « métal », dans l'acception moderne du terme, ait été massive durant le Moyen Age. Il est toutefois indéniable, comme le montrent les exemples précédents, qu'aussi bien pour le mot latin que pour ses dérivés vernaculaires (64), les significations liées au marbre, à la sculpture, à l'architecture et à l'art de la mosaïque ont pu circuler, au moins dans les milieux érudits. Il est évidemment impossible de situer par rapport à ceux-ci la sphère culturelle où s'est formé le poète du *Girart*, du moins dans l'état actuel de nos connaissances. Cependant, si l'on fait converger les divers indices que constituent, dans le texte, les multiples emplois de mots rares — dont certains mériteraient une enquête du même type que celle que nous proposons ici — on peut estimer avec une probabilité raisonnable que l'on a ici affaire à un esprit cultivé et même sans doute à un lettré, et donc, dans le contexte du XII^e siècle, à un clerc (65). Le prologue du poème, qui en attribue la composition à un moine « courtois », *clerz de moster*, n'est donc probablement pas une fiction rhétorique (66) mais peut être considéré, sinon comme une signature (67), du moins comme une marque personnelle.

Cela dit, il est clair que notre poète ne maîtrise pas absolument le sens de tous les mots qu'il emploie,

comme on pourrait le vérifier par exemple à l'examen du *corpus* complet des termes se rapportant à l'architecture. Son propos est d'abord d'enrichir l'éclat des sonorités et de susciter la diffuse aura sémantique qui enveloppe les mots rares. Tel est bien le cas de ce *metau* délibérément placé à la rime où il sonne dans toute son ambiguïté, sans que l'on puisse de prime abord en identifier l'exacte acception. Le contexte la situe nettement dans le domaine de la mosaïque. En revanche, le fait que la même démarche conduise le poète à évoquer des voûtes de *leiton* montre soit qu'il comprenait imparfaitement ses sources, soit qu'il jouait subtilement sur la polysémie de *metallum*. Le plus probable est sans doute à mi-chemin de ces solutions extrêmes; se saisissant d'un vocable aux résonances singulières et se souciant sans doute assez peu d'en contrôler la signification précise, il en a capté les prestiges sans chercher à en épuiser le sens.



Si le *Girart* ne comporte que cette seule occurrence du mot *metau*, il compte en revanche, fait assez exceptionnel dans l'épopée de haute époque, plusieurs mentions de *musec*, qui témoignent d'un attrait manifeste pour cette technique et ses effets et qui confirme en retour l'interprétation mosaïstique de *metau*. On relève dans deux de ces emplois le même type d'affinité avec la terminologie savante de l'Antiquité, puisque le poète use, cette fois sans aucune incertitude, du sens mosaïstique de *pingere* (68). Ce sens est en particulier attesté chez Pline (69) qui voyait avec indignation un signe de désaffection à l'égard de la peinture dans le fait que l'on préférât « faire de la peinture en pierre », *lapide pingere*. Rien de la préoccupation de Pline en ce passage (70), qui éclaire d'un jour précieux le rapport complexe qui existait dans l'Antiquité entre peinture et mosaïque (71), ne se retrouve bien sûr dans la postérité médiévale de ce sens de *pingere*, si ce n'est peut-être, à bien considérer les deux occurrences du *Girart*, l'idée d'un luxe inouï accentué par l'association de deux mots dont on sentait peut-être encore confusément qu'ils avaient pu être à la fois complémentaires et antithétiques.

Tel semble bien être l'effet recherché aussi bien à la laisse CCXXI, dans la description de la chambre royale *cuberte de bon metau* (v. 3549) que dans celle de la fastueuse demeure de Fouque qui nous reste à examiner, où la formule *painz a musec* sonne avec un éclat tout particulier. Quoi qu'il en soit, on rejoint là encore, en ce nouveau point de contact avec la tradition érudite médiévale qui englobe la postérité de Pline, les remarques faites à propos de *metau-metallum*: il faut que notre poète ait entretenu avec les cercles où elle était active des relations assez étroites et assez suivies pour

expliquer la précision de cet emploi et, peut-être, un écho plus diffus du contexte où Pline l'avait situé.

Conformément à la tonalité stylistique que nous avons vu se développer autour du marbre, la mosaïque apparaît toujours dans des décors particulièrement somptueux. Ainsi, à la laisse CVI, dans la description de la résidence de Fouque :

*Intrerent el palaz que fest Teüz;
Toz fu painz a musec, neis l'arvoluz.
L'aige lor fait donar un vielz chanuz.
Tanz genz tresors lor es aperobuz, 1620
Ne fu d'un joveine ome tan genz veüz;
D'enaz e de grëaus ab aur batuz,
De bacins e d'orcols granz o menuz (72).*

Il importe que tout brille, que tout resplendisse, depuis le plus menu des accessoires palatins jusqu'aux plus vastes structures architecturales; il importe aussi que tout sonne, à l'unisson d'un même éclat qui par le verbe donne à voir: on ne saurait trop admirer, en ces vers pour lesquels le poète a recherché une rime rare, quitte à forger des formes inusitées — *arvoluz*, *aperobuz* —, la parfaite adéquation du son et du sens. En sa forme sonore comme en son aura de réminiscences, *musec* a sa part dans ce double scintillement. On a vu qu'il en va de même à la laisse CCXXI où, dans un contexte qui multiplie les brillances, la chambre royale est *peinte a musec gent par egau*. Le sens mosaïstique de *pingere* est ici repris avec une précision supplémentaire qui peut être entendue de deux manières: si l'on peut comprendre, à la suite de Paul Meyer, *gent par egau* comme s'appliquant à la composition symétrique des panneaux ou des compartiments de cette mosaïque, on peut aussi être tenté d'y voir une notation se rapportant au minutieux assemblage des tesselles.

Quelle que soit la lecture adoptée, il y a là le témoignage d'une connaissance suffisamment exacte de la technique pour permettre d'en visualiser très clairement les moyens et les effets. A la différence du souvenir à demi-obscurci des *metalla* dont la transmission ne peut être que d'origine livresque et probablement indirecte, on devine ici la rencontre d'un imaginaire, d'une culture formée aux abords du monde savant et d'une expérience directe que le poète du *Girart* a pu acquérir sans qu'il soit pour autant nécessaire de lui prêter de lointains voyages: relativement rares, souvent de dimensions plus ou moins restreintes comme le montrent les exemples que nous évoquerons plus loin, les mosaïques n'étaient pas absentes des églises qu'il a pu connaître sans franchir ni les mers ni les monts (73). Il lui appartenait d'opérer en son art la synthèse de ces données et de les projeter à l'échelle de ce paroxysme de couleurs et de lumières où se manifeste l'apport le plus original de son esthétique.

Celle-ci se retrouve encore à la laisse CXXXI, s'agissant cette fois du jardin en terrasse du palais royal d'Orléans :

*Entres mur el palaz ac un plan gent.
Pomons asis en at per tau ciment,
Ob art de bestiaire magistraument
Figuraz a musec d'aur resplendent;
De clare marevitre le paviment. 2140
En mi leuc a un pin quel cau content.
Une gole lai fert d'aisi dolc vent,
Meltz flaire que d'encens ne de piument.
Une fontane i sort d'un desrubent —
C'er ab aur e a peïrres qui l'aige rent. (74) 2145*

On reconnaît, au milieu de ce chatoïement verbal, une structure textuelle qui semble fondamentale dans le récit, carrefour des multiples résurgences que nous avons déjà vu se condenser autour du couple *pin/marbrin*. On ne sera donc pas surpris, dans cet épisode où le roi Charles tient conseil dans un jardin attenant au palais, de retrouver le pin, le perron, un pavement étincelant ainsi que la conjonction des éléments terre, eau, air, les uns et les autres représentés par des formes hautement élaborées; aucune d'entre elles n'est neutre, toutes renvoient à un dense arrière-plan régi par les lois d'un imaginaire entrelaçant nature et artifice selon un ensemble d'équations qui trouvent leur modèle dans l'ordre architectural.

L'écriture de notre poète paraît conduite, dans la mise en place des décors, par une singulière fascination pour l'architecture qui s'infiltre dans les multiples fractures de son langage. L'utilisation des mosaïques et plus particulièrement de leurs ors, ainsi que celle du marbre et des pierres précieuses, participent de cette démarche qui n'est nullement anecdotique, mais toujours porteuse de ce sens au-delà du sens qui résulte du flou que la technique du poète maintient entre le mot et sa signification. En définitive, si les mentions de la mosaïque importent, ce n'est pas tant en elles-mêmes, ni en fonction de leur rareté, d'ailleurs relative (75), c'est parce qu'elles s'insèrent dans ce système cohérent d'écriture qui, lui, est propre au *Girart*.

Enfin, signalons comme participant de cette démarche les emplois paradoxaux de la sardoine (76). Cette pierre est en effet mentionnée à deux reprises dans le poème et, dans l'un comme dans l'autre cas, elle se trouve détachée du contexte où on l'attendrait, celui de l'orfèvrerie ou de la parure, pour s'appliquer elle aussi au décor architectural. Rappelons-en les deux occurrences, l'une dans la première description du château de Roussillon où *li pirar e l'estelon sont tuit obrat a seldoine*; l'autre dans la chambre de Girart en Avignon, où les chapiteaux sont faits de *vermel serdoine* (77).



C'est ici par excellence que pourraient se poser les problèmes de la vraisemblance et du rapport entre l'écrit et le réel; à vrai dire, l'écart est si manifestement vaste qu'ils se résolvent dans leur simple énoncé. En effet, rien de semblable ne pouvait se voir dans les palais de l'Occident septentrional du XII^e siècle. Sans parler des revêtements de pierreries, purement imaginaires, les occurrences architecturales du marbre et de la mosaïque attestées appartiennent exclusivement, à en juger du moins par ce qui nous est parvenu, au cadre ecclésial. Même dans ce contexte, ils n'étaient employés qu'avec parcimonie et presque uniquement pour des pavements, eux-mêmes limités aux parties privilégiées des églises et, surtout, aux abords immédiats des autels.

Nous ne retiendrons ici, pour illustrer cet emploi restreint du marbre dans l'Occident septentrional, que deux exemples d'autant plus significatifs qu'ils s'inscrivent dans des monuments aux programmes ambitieux et dont la construction fut dotée de moyens considérables. Les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, où rien, à l'échelle des ressources du temps, ne fut négligé pour faire concourir tous les arts à la splendeur du saint lieu (78), conservent à l'est de la confession un pavement de marbre en *opus marmoreum sectile* qui, comme les peintures des oratoires Saint-Etienne et Saint-Laurent, doit dater des années 855-859 (79). Or il ne mesure que quelques mètres carrés (80), formant un précieux tapis aux couleurs variées pour l'autel occidenté — que l'usage populaire désignait, jusqu'à sa destruction vers 1633, comme l'« autel à l'envers » — placé devant le caveau qui avait initialement reçu la sépulture de saint Germain (fig. 1). Du moins le choix des nuances et l'élaboration du dessin suppléaient-ils à l'exiguïté de l'œuvre: marbre blanc et marbres sombres veinés s'y associent à des rehauts de porphyre rouge selon un tracé d'une géométrie subtile. A l'intérieur d'un encadrement de triangles alternés, deux bandes latérales y dessinent en effet un quadrillage oblique, tandis que la partie centrale, plus large, est formée de cinq bandes de chevrons où le jeu des couleurs contrastées esquisse un motif de cubes en perspective feinte, dans un esprit assez proche de ces bordures de cubes creux aimées de la peinture murale carolingienne et ottonienne que l'on remarque par exemple à Saint-Jean de Müstair et à Saint-Georges de Reichenau-Oberzell.

On voit par cet exemple, où l'on a réservé le marbre à l'ornement d'un espace particulièrement vénéré de l'édifice tandis que les autres parties des cryptes étaient simplement dallées de pierre, que de tels pavements étaient considérés comme un luxe insigne dont, même dans le cadre ecclésial, on se montrait infiniment moins prodigue que dans le palais *marbrin* de l'imaginaire épique. Celui-ci se trouve cependant accordé, par un autre trait infiniment plus proche des *realia*, à ce que nous voyons encore à Saint-Germain d'Auxerre: cette étroite-

te surface colorée suffit, comme les marbres *bis* et *blau* des églises du *Girart*, à appeler la prière et à condenser le rayonnement du faste de la liturgie. Beaucoup plus vaste, le somptueux pavement de l'abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire reflète les ambitions qu'eut pour son église l'abbé Gauzlin, qui fit venir les marbres de cet *opus sectile*, ainsi sans doute que les artistes qui les mirent en œuvre, depuis la *Romania* (fig. 2). Quel que soit le sens qu'il convient de donner à ce mot (81), il est essentiel de noter qu'un tel pavement, aux matières rares et aux motifs complexes, ne pouvait guère être exécuté, au XI^e siècle, que par des spécialistes, italiens ou byzantins, venus avec leurs matériaux d'un monde où la tradition antique ne s'était jamais vraiment interrompue et où, à travers les évolutions du style, techniques et savoir-faire s'étaient transmis de génération en génération.

Il n'est en revanche pas nécessaire de supposer une telle origine pour les artistes qui assemblèrent l'*opus sectile* d'Auxerre, œuvre d'un temps où la *Renovatio* carolingienne pouvait encore s'appuyer sur le legs direct d'une romanité infiniment mieux préservée qu'elle ne le fut, dans la *Francia* du Nord, après le temps des véritables ruptures, à la charnière des IX^e-X^e siècles. Marbres et porphyres témoignent ainsi, à Saint-Benoît, d'un contact avec l'antique que seul pouvait renouer le truchement d'artistes étrangers, comme si l'ailleurs temporel de l'Antiquité ne pouvait plus être atteint que par le recours à l'ailleurs spatial, selon une démarche qui n'est pas sans éclairer la constitution de l'imaginaire architectural de l'épopée, où Rome et l'Orient voisinent si souvent dans un prestige indifférencié.

Il y eut bien à Fleury, sous l'abbatiale de Gauzlin, un besoin de Rome (82) qui ne se marque nulle part aussi fastueusement dans l'art de la France des premiers Capétiens, mais dont les exemples abondent à la même époque dans l'art ottonien. Cependant, en dépit de l'opulence des moyens mis au service de ce chantier à tous points de vue exceptionnel (83), le pavement de Saint-Benoît ne couvrait que le chœur et la croisée du transept : c'est, là encore, le signe que le marbre n'était senti comme véritablement signifiant que dans les lieux essentiels de la liturgie et que, indépendamment du coût élevé d'un tel travail, les spécificités sémantiques que nous lui avons vu revêtir dans le *Girart* jouaient aussi dans ses emplois effectifs.

Quoi qu'il en soit, ces exemples prouvent que, dans le domaine ecclésial du moins, notre poète pouvait trouver matière à nourrir le rêve *marbrin* qui traverse son œuvre, et transposer dans le cadre palatin le *pavement de marbre taillat d'avau* (v. 3552) qui brille aussi dans la chambre royale de la laisse CCXXI, aux côtés du *metau* qui en couvre les parois : demeuré obscur (84), ce *taillat d'avau* nous semble pouvoir dési-

signer l'assemblage d'un *opus marmoreum sectile* semblable à ceux d'Auxerre et de Saint-Benoît. Cet ancrage possible de l'imagination poétique dans une réalité immédiatement accessible ne vaut pas quant à l'emploi pariétal du marbre : si ce dernier fut courant dans l'ensemble du monde romain, il disparaît au nord des Alpes dès le haut Moyen Âge où il n'est plus représenté que dans des architectures feintes comme celles des peintures murales de la *Torhalle* de Lorsch (85), de la crypte de Saint-Maximin de Trèves, et, dans une moindre mesure, de Saint-Germain d'Auxerre (86). Encore s'agit-il là plutôt de la postérité des trompe-l'œil de la peinture décorative romaine que d'une directe évocation d'un revêtement de marbre.

Il est du moins un point sur lequel le *Girart* s'accorde pleinement avec la réalité artistique de l'Occident médiéval : la fréquente association dans les mosaïques de pavement de l'*opus tessellatum* et de l'*opus marmoreum sectile*. De même que voisinent dans notre poème *muséc* et *metau*, de même, dans les pavements romans, se juxtaposent souvent les tesselles et les plaques de marbre que l'art antique employait au contraire séparément (87). En outre, la solennelle valeur que nous avons reconnue aux marbres comme aux mosaïques si largement prodigués dans le poème se retrouve en proportion inverse, mais non moins signifiante, dans les pavements précieux et restreints des églises médiévales.

Enfin, pour considérer cette fois un exemple médiéval de l'*opus tessellatum*, il n'est pas indifférent de rappeler qu'en ce même milieu du XII^e siècle qui vit la composition du *Girart* (88), le Saint-Denis de Suger — chantier aussi exceptionnel que l'avait été en son temps le Fleury de Gauzlin — connut aussi bien l'emploi de la mosaïque de pavement que celui de la mosaïque pariétale : une mosaïque décorait en effet le sol de la première chapelle de gauche du déambulatoire (89), tandis qu'une mosaïque murale détruite en 1771 — à propos de laquelle Suger lui-même précisait, de façon fort significative, qu'elle était « contraire aux usages modernes » — ornait le tympan du portail nord de la façade occidentale (90). Les deux œuvres semblent avoir été liées sur le plan du style comme de la technique : la mosaïque de pavement, partiellement conservée et dont la disposition exacte est connue par un dessin de Percier, comporte des cubes de verre et des cubes dorés habituellement réservés au revêtement pariétal. Quoique ces œuvres soient sans relation directe avec le Midi et paraissent avoir été surtout marquées, comme la sculpture décorative des portails et certains panneaux des vitraux du déambulatoire (91), par l'influence de l'art mosan, leur présence à Saint-Denis dans les années 1140 reflète une fois encore, au plus près de la monarchie capétienne, la vitalité du courant idéologique de la *Renovatio* et la durable revendication de la romanité.



Ainsi se noue entre le poème et la réalité un dialogue complexe où la dialectique du réalisme et de l'imaginaire ne saurait être réduite à une équation par trop simpliste. L'itinéraire que le poète propose est un compromis permanent entre une interrogation suscitée par l'ampleur de champs sémantiques inusités et l'aventure d'un déchiffrement des signes que le texte génère. Signes d'une culture qui, tout en puisant un certain nombre de valeurs à la lisière du monde savant, joue sur le remodelage constant d'un ensemble d'images véhiculées par le mot, quitte à en perdre le sens premier dans l'assemblage de structures textuelles dont l'esthétisme est le principal vecteur. Le *Girart*, bien qu'unique dans sa façon de tordre, voire de torturer la langue, est ainsi emblématique d'une tendance contenue en germe dans tout acte poétique, tendance qui ira se développant au cours du Moyen Âge, dans une progressive revendication d'identité. Il s'agit en effet pour l'écrivain d'affirmer sa spécificité et son caractère d'autorité, autorité

qui doit s'inscrire au cœur même de l'acte/engagement d'écrire et qui par là même tend à puiser dans le réservoir le plus vaste possible. Dans un tel contexte, les résurgences mythiques, les grands courants de permanence du langage, les scories laissées par une imparfaite appropriation de la culture savante, ouvrent la voie au choix des possibles. C'est alors à l'imaginaire propre de l'écrivain qu'il revient de réaliser les schémas offerts dans leur latence, permettant de construire l'univers qu'il entend ouvrir à son lecteur. C'est donc comme une noble figure de l'inspiration poétique et comme une étape significative dans la construction du prestige de l'écrivain qu'il faut lire le prologue du *Girart* où s'exprime clairement, en amont de tout texte, le dessein et le ferme projet de celui qui

*S'estaveit desos l'onbre d'un auliver
E fermat en son cuer un cosier.* (92)

A. L. et B. R.

(1) Voir à ce sujet **R. Louis**, *De l'histoire à la légende*; I, *Girart, comte de Vienne (...819-877) et ses fondations monastiques*, Auxerre, 1946; II, *Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste: Girart de Vienne, Girart de Fraite, Girart de Roussillon*, Auxerre, 1947; voir en particulier II, t. II, pp. 163, 269-288 et *passim*.

(2) Voir **A. Labbé**, « Itinéraire et territoire dans les chansons de geste », dans *Terres médiévales*, éd. B. Ribémont, à paraître, Paris, Klincksieck, 1991.

(3) Voir l'introduction de **M. Zink**, « La légende et l'histoire », dans *Girart de Roussillon ou l'épopée bourguignonne*, commentée par **M. Thomas** et **M. Zink**; adaptation en français moderne de **R.-H. Guerrand**, Paris, 1990, pp. 11-54.

(4) Voir **J. Lagorgette**, « Fouilles de la station hallstattienne de Vix près Châtillon-sur-Seine », dans *Bulletin archéologique*, 1936; **R. Joffroy**, *L'oppidum de Vix et la civilisation halstattienne finale dans l'Est de la France*, Paris, 1960, et, sur le trésor de Vix, « La tombe de Vix », dans *Monuments Piot*, XLVIII, 1, 1954; *Le trésor de Vix. Histoire et portée d'une grande découverte*, Paris, 1962; *Vix et ses trésors*, Paris, 1979.

(5) Voir **R. Joffroy**, *Le trésor de Vix (...)*, pp. 190-192.

(6) Sur ce cimetière du *Matrô* (**Marturetum*), voir **J. Lagorgette**, « Le cimetière barbare de Vix », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, XXI, 1942; **R. Louis**, *op. cit.*, II, t. II, p. 168 et *passim*.

(7) Voir **R. Louis**, « Cimetières mérovingiens et chansons de geste », dans *Etudes mérovingiennes. Actes des journées de Poitiers, 1^{er}-2 mai 1952*, Paris, 1953, pp. 201-218, et « Du champ de bataille légendaire de Vaubeton au site archéologique des Fontaines Salées », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, 2, 1985, pp. 3-17; **G.-R. Delahaye**, « Nécropoles du

haut Moyen Âge et champs de bataille épiques. Le cas de Civaux », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, 1982, t. II, pp. 807-821.

(8) Sur ce jeu entre réel et imaginaire, voir **A. Labbé**, « Un haut lieu épique: le Mont Lassois. Réalisme et merveilleux dans les descriptions du château de Roussillon », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, 5, 1988, pp. 35-52.

(9) Voir par exemple l'article d'**E. Jeuneau**, « La lecture des auteurs classiques à l'Ecole de Chartres durant la première moitié du XII^e siècle », dans *Classical Influences on European Culture A.D. 500-1500*, éd. R. R. Bolgar, Cambridge, 1971, pp. 95-102. Voir également *Twelfth Century Europe and the Foundations of Modern Society*, éd. M. Clagett, G. Post, R. Reynolds, Madison, 1961, en particulier l'article de **R. Klibanski**, « The School of Chartres », pp. 3-15.

(10) Sur le rôle des ruines antiques dans l'élaboration de la matière épique, voir **J. Bédier**, « De la formation des chansons de geste », dans *Romania*, 41, 1912, pp. 5-31, et *Les légendes épiques*, 2^e éd., 1926-1929, t. IV, pp. 403-433; sur le « palais Galien » dans l'épopée, *ibid.*, t. III, p. 169, et, sur la longue survie locale de cette appellation, **R. Etienne**, *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962, pp. 191-192. Voir également **R. Louis**, *De l'histoire à la légende (...)*, II, t. II, pp. 209 ss.; sur l'exemple particulièrement significatif des monuments d'Orange, voir **H. Grégoire**, « Les monuments inspireurs. Comment Guillaume de Toulouse devint Guillaume d'Orange », dans *Provence historique*, I, 1950, pp. 32-44; voir également *infra*, n. 17.

(11) Voir **A. Labbé**, « Le cadre architectural de *Garin le Lorrain*: régression du modèle palatin et prédominance du décor castral », dans *Actes du Colloque de la Section Française de la Société Rencesvals*, Université de Paris X-Nanterre, novembre 1990, à paraître.

(12) Nous n'entrerons pas ici dans le délicat problème de la définition de ce qu'il faut entendre par encyclopédie médiévale. Nous nous contenterons de considérer implicitement une définition « raisonnable », consistant à classer comme encyclopédique un ouvrage rendant compte d'un savoir « moyen » d'une époque tel que peuvent être les *Etymologies* d'Isidore, le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais, les trois *Specula* de Vincent de Beauvais, etc. Pour une réflexion sur le problème d'une définition générique de l'encyclopédisme médiéval, voir B. Ribémont, « L'encyclopédisme médiéval. De la définition d'un genre à son évolution. Pertinence des notions d'apogée et de déclin », dans *Apogée et déclin à la fin du Moyen Age*, à paraître, Presses universitaires de Paris-Sorbonne.

(13) Voir à ce propos B. Ribémont, G. Sodigné-Costes, « A l'ombre de l'arbre: le poète et l'encyclopédiste », dans *PRISMA*, V, 1989, 9, pp. 71-80; B. Ribémont, « Histoire de perroquets. Petit itinéraire poétique et zoologique », *Reinardus*, 1991, pp. 155-171; B. Ribémont, « Du verger au cosmos: plantes et planètes dans la tradition médiévale », dans *Vergers et jardins dans l'univers médiéval*, *Senefiance*, 28, 1990, pp. 313-339.

(14) *Non tamen omnia e rapidibus exciduntur, sed multa sub terra sparsa sunt et pretiosissimi generis* (Etym., V, 2).

(15) Ce qui n'est pas toujours le cas: il n'est par exemple pas question de marbre dans le *De lapidibus* de Marbode de Rennes. Isidore de Séville consacre un paragraphe spécial au marbre, distinct de celui des pierres précieuses. Il note d'ailleurs la singularité du marbre: *Nam inter lapides et marmora differentia est*.

(16) Voir W. M. Hackett, *La langue de Girart de Roussillon*, Genève, 1970.

(17) Voir A. Labbé, *L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste. Essai sur le thème du roi en majesté*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987, pp. 263-269 et *passim*.

(18) *A Bénévent, il trouve la cour qu'il cherchait. Il descend devant les degrés taillés et ciselés; il entre à l'église en gravissant les marches de marbre gris. Il fait une courte prière devant le crucifix, puis il entre dans le cloître en traversant le parvis*. Nous citons le texte de l'édition de W. M. Hackett (Paris, S.A.T.F., 1953-1955). Compte tenu des problèmes que pose au lecteur moderne ce texte difficile, nous donnons en note une traduction qui s'inspire librement de celle de P. Meyer (Paris, 1884, rééd., Genève, 1970) et qui tient compte des *Notes et commentaires* et du *Glossaire* de l'édition Hackett.

(19) *Il le prit par le poing et, le conduisant sur un perron de marbre bien ciselé, il le conseilla en homme plein de sens*.

(20) Nous nous situons ici dans la perspective de l'analyse de J. Ribard, *Le Moyen Age. Littérature et symbolisme*, Paris, Champion, 1984. Voir aussi les articles réunis dans *Les couleurs au Moyen Age*, *Senefiance*, 24, 1988.

(21) « *Le comte descendra en sa résidence, puis il viendra à vous au perron bleu, devant votre chapelle de Saint-Marcel* ». Ici comme pour les autres passages cités, nous préférons traduire *blau* par « bleu » plutôt que par « gris » ou « noir », termes dont Paul Meyer a usé pour rendre cette nuance de marbre sombre et « bleuté »; cela dit, on sait de quelle prudence doit s'accompagner toute approche de la perception des couleurs au Moyen Age; voir à ce propos, *supra*, note précédente.

(22) *A l'intérieur de l'enceinte, dans la chambre voûtée, bâtie de marbre jaune, blanc et rouge, le roi est entré avec ses fidèles; à tous il demande conseil au sujet de Girart*.

(23) Aux laisses CCCCXL (v. 6445) et DCL (v. 9604).

(24) Ce passage présente de nombreuses difficultés d'interprétation; voir à ce propos R. Louis, *op. cit.*, II, t. II, pp. 221-225, et A. Labbé, *L'architecture (...)*, pp. 170-172. Nous proposons la traduction suivante: *Girart en eut la rage au cœur. Il mit pied à terre sous un pin et ficha son enseigne près d'un bloc de marbre; c'était un perron antique du temps du vieil Elfin qui jadis posséda un château dans la rivière, au milieu du courant. Louis le détruisit un jour quand il le déposséda de cette terre. Girart s'appuie au perron du grand devin; dans sa colère, il maudit le roi Charles: « Ah! roi! Dieu te confonde, cœur de matin! ». Le perron le grant douvin peut aussi être compris comme étant le perron situé au bord de la rivière, si l'on retient l'opinion de W. M. Hackett (voir son *Glossaire*, p. 700): *douvin* rapproché de *douvain*: « rebord d'un fossé ».*

(25) *Girart est en Avignon sur le Rhône, dans une chambre ancienne peinte d'un motif de lions; les chapiteaux en sont de rouge sardoine, les piliers et les colonnes en pierre de liais; le soubassement et les bases sont de marbre, ciselé tel l'œuvre de Salomon. Sur un tapis de Cappadoce, Girart est couché devant un moine: il n'y a pas de meilleur médecin d'ici à Babylone*. Sur l'obse de Salemoine, voir la note de P. Meyer, *op. cit.*, p. 35.

(26) Comme on peut le constater dans la quasi-totalité des ouvrages didactiques faisant référence au « miroir du monde », et ce au moins jusqu'au XIV^e siècle, il y a une forte imprégnation de la pensée augustinienne, celle du *De doctrina christiana*, œuvre dans laquelle l'évêque d'Hippone insiste sur la nécessité du savoir afin de mieux comprendre les Livres Saints. Dans cette perspective, une connaissance des « propriétés des choses » paraît de plus en plus nécessaire à la formation de l'esprit. On peut dès lors considérer qu'un auteur du XII^e siècle, qui baigne dans un climat plus ou moins diffus correspondant à la « renaissance » que vécut cette période de la pensée, subit l'influence à la fois du nouveau naturalisme régnant et du goût pour les connaissances liées à l'*imago mundi*, tels qu'ils s'incarnent par exemple dans l'enseignement des Chartrains.

(27) Tel est le cas par exemple d'auteurs comme Isidore de Séville et même Hugues de Saint-Victor ou Hugues de Saint-Cher. On peut en effet constater que, dans des œuvres de vulgarisation citant une liste d'autorités, comme le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais ou le *De natura rerum* de Thomas de Cantimpré, l'évêque de Séville figure aux côtés d'Augustin et de Platon.

(28) *Il revêtit un pelisson d'hermine tout neuf dans lequel étaient incrustés des animaux de marbre. Il agrafa un manteau phrygien fait de zibeline. La doublure était d'un précieux tissu de pourpre. Il avait un anneau et des boutons d'or fin. Il alla prier à l'église de bon matin; il entendit la messe que dit l'abbé et puis sortit et s'arrêta sous un pin*.

(29) Songeons par exemple aux plaques de gants épiscopaux conservés dans le trésor de la cathédrale d'Orléans; ces émaux byzantins du début du XII^e siècle furent trouvés en 1937 dans le sarcophage de l'évêque Raoul Grosparmi (mort en 1311); voir G. Chenesseau, « Les fouilles de la cathédrale d'Orléans en septembre-décembre 1937 », dans *Bulletin monumental*, XCVII, 1938, pp. 73-94; notice dans *Les trésors des églises de France*, Catalogue de l'exposition de 1965, n° 188, p. 97.

(30) *Il y avait une forte tour, belle et solidement appareillée. Les pierres de taille étaient d'un marbre rouge foncé; le porche, au-dehors, avait été construit par les Sarrasins. Elle était couverte avec un art subtil et le sol en était vert comme sabine*. Sur la traduction de *pirre alemantine*, voir W. M. Hackett qui, sans autre précision, propose « marbre rouge » (*op. cit.*, *Glossaire*, p. 614). Sur la sabine, sorte de genévrier, voir P. Meyer, *op. cit.*, p. 31, n. 2.

(31) Ce n'est que tardivement que sont attestés à nouveau, au nord des Alpes, d'importants pavements palatins de marbre, comme celui dont Philippe le Bel orna la Grand'Salle du palais de la Cité, reconstruit après 1295; ce pavement était formé de dalles alternativement blanches et noires, cette dernière couleur étant procurée par un marbre importé d'Allemagne. Voir à ce propos J. Guerout, *Le palais de la Cité à Paris des origines à 1417. Essai topographique et historique, Mémoires publiés par la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. III, 1949-1951, pp. 128-143. Ce type d'assemblage jouit d'un réel prestige dans la littérature où il est souvent employé dans le décor castral ou palatin; il est aussi le support d'un réseau métaphorique qui s'appuie sur le jeu d'échecs, dont on connaît la fortune littéraire dans les textes du Moyen Âge, notamment comme marqueur du divertissement et du repos dans le roman courtois, comme symbole des luttes amoureuses (voir par exemple *Cliques*, vv. 2232-2236), ou comme vecteur d'une écriture poétique, didactique ou morale (les *Echecs moralisés*). On peut citer comme exemple significatif de cet emploi du marbre le discours des murs de la cité de Chief d'Oire dans *Partonopeu de Blois*:

*Blanc est li marbres dont il sont
Et vermeil de pié jus'c'ament.
Tut a eschechiers par quarrius
Est aus li murs dusc'as creniaus* (vv. 791-794)

(*Partonopeu de Blois*, A French Romance of the Twelfth Century, éd. J. Gildea, Villanova, 1967-1970). L'œuvre témoigne d'ailleurs d'une véritable prédilection pour le motif de l'échiquier blanc et rouge, comme l'atteste la description du manteau d'Urtraque:

*La penne en est a esquichiers,
De poins menus, blans et sanguins
D'ermine et de tains sabelins.*

(vv. 4112-4114; voir à ce propos P.-M. Joris, « Note sur le noir dans *Partonopeu de Blois* », dans *Les couleurs* (...), pp. 141-152, p. 149). Une telle équivalence formelle rejoint dans une certaine mesure la conception si singulièrement architecturale du pelican de Pierre de Montrabei dans le *Girart*.

(32) Il est très probable que l'imaginaire *marbrin* de notre poète et sa prédilection pour la mosaïque ont été influencés par des récits de voyageurs et de croisés se rapportant à l'Italie et à l'Orient byzantin, domaines où ces techniques étaient demeurées couramment et largement utilisées. Le plus original de son savoir en ce domaine nous semble cependant d'origine essentiellement livresque, même si ces connaissances se situent dans le contexte d'un exotisme oriental commun à nombre de chansons de geste. Quant à l'hypothèse d'un contact direct du poète avec le monde byzantin, le flou topographique et la déformation des usages de la cour qui caractérisent, au début du poème, le récit de l'ambassade de Girart à Constantinople semblent devoir l'exclure. Voir à ce propos A. Labbé, *L'architecture* (...), pp. 172-187, et « Les « jeux étranges » de l'empeur byzantin dans *Girart de Roussillon* », dans *De l'étranger à l'étrange ou la « conjointure » de la merveille. Hommage à Marguerite Rossi et Paul Bancourt*, *Senefiance*, 25, 1988, pp. 255-273; voir cependant P. Meyer, *op. cit.*, p. 10, et R. Louis, *op. cit.*, II, t. I, pp. 394-395.

(33) Si W. M. Hackett n'indique pas de source (cf. *supra*, n. 30), P. Meyer (*op. cit.*, p. 10, n. 1) tire de Du Cange des références qui fournissent des pistes pour l'étude plus approfondie que mérite ce terme et que nous préparons pour une parution prochaine.

(34) *Etym.*, XVI, 5, 9.

(35) Voir surtout P. Meyer, *op. cit.*, *Introduction*, pp. LXXIX-LXXX et p. 51, n. 7.

(36) *Dehors, à la grande porte de Roussillon, à droite, quand on entre, il y a un perron. Tout autour règne une galerie dont les piliers et les colonnettes et même les arcs doubleaux sont incrustés de sardoines; les voûtes sont de pur laiton.*

(37) Voir A. Labbé, *L'architecture* (...), p. 191, et « Couleurs et lumières du palais dans *Girart de Roussillon* », dans *Les Couleurs* (...), pp. 171-200, p. 176.

(38) Il est même des cas où le laiton est considéré comme une substance tout à fait néfaste. Hildegard de Bingen, par exemple, lui attribue des propriétés négatives: « (...) il ne vaut rien pour faire des médicaments: au contraire, il est pour l'homme plus nuisible qu'utile: si bien que si quelqu'un porte au doigt un anneau de laiton, ou si une autre partie de son corps est réchauffée par du laiton, il en résulte plus de maladie que de santé », *Physica*, trad. Cl. Mettra, *Le Livre des subtilités des créatures divines*, Grenoble, 1988, t. I, pp. 283-284.

(39) *Elle lui fait des chaînes d'argent, non de laiton.*

(40) *Le roi entre en sa chambre qui est telle qu'on n'en vit jamais. Elle est voûtée et revêtue de précieux métal et décorée symétriquement de mosaïque.* On verra que l'on peut aussi comprendre les termes *gent par egau* comme se rapportant au délicat assemblage d'un *opus tessellatum*.

(41) Ph. Bruneau, « Philologie mosaïstique », dans *Journal des Savants*, janvier-juin 1988, p. 30; sur le *Girart*, voir pp. 72-73. Voir également son article, « Deux noms antiques de pavement: *katacluston* et *lithostroton* », dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 91, 1967, pp. 423-446.

(42) Ph. Bruneau, « Philologie (...) », p. 29 et fig. 2.

(43) R. Halleux, *Le problème des métaux dans la science antique*, Paris, Belles-Lettres, 1974; voir surtout les chapitres I et II.

(44) *Ibid.*, p. 27. — (45) *Ibid.*, p. 22. — (46) *Ibid.*, p. 52. — (47) *Ibid.*, p. 26. — (48) *Ibid.*, p. 55. — (49) *Silves*, I, 3, vv. 47-49.

(50) *Illic Taygeti virent metalla*

Et certant vario decore saxa (Ep., VI, 42, 11-12); voir R. Halleux, *op. cit.*, p. 56. — (51) X, 19, 13. — (52) X, 19, 1.

(53) *Hist. de vitis Rom. pont.*, P.L. 127, c. 1515-1516, 17.

(54) *Ibid.*, 48. Nous nous bornons ici à un simple recensement, sans revenir sur le contexte archéologique de ces passages.

(55) En ce qui concerne les questions d'étymologie, nous renvoyons à R. Halleux, *op. cit.*, p. 27 ss.

(56) Le terme *metallum* est attesté à partir de Varron (*De rust.*, I, 22, 2). Le sens de métal est définitivement établi chez Isidore de Séville qui propose une classification de *septem metalla* (*Etym.*, XVI, 17, 2).

(57) Voir P. Riché, *Education et culture dans l'Occident barbare. VI^e-VIII^e siècles*, Paris, 1962, 3^e éd., en particulier pp. 55-90, 410-419, 548-551 et *passim*; *De l'éducation antique à l'éducation chevaleresque*, Paris, 1968, en particulier pp. 64-65. Sur le rôle de la grammaire dans la transmission du patrimoine littéraire antique — et aussi sur ses limites — voir également E.R. Curtius, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Berne, 1948, trad. fr., Paris, 1956, rééd., 1986, t. I, pp. 92-110 et *passim*; sur Martianus Capella, pp. 86-87. Voir, sur Cassiodore, L. W. Jones, « The Influence of Cassiodorus on Mediaeval Culture », dans *Speculum*, 20, 1945, pp. 433-442; « Further Notes Concerning Cassiodorus' Influence on Mediaeval Culture », dans *Speculum*, 22, 1947, pp. 254-256. Voir aussi les *Actes du Colloque Flavio Aurelio Cassiodoro*, Cosenza-Squillace, 19-24 septembre 1983, éd. Rubbettino, 1988.

(58) *Variarum liber*, VII, 13, P.L. 69, c. 717.

(59) Voir en particulier le récent article de M. Reydellet,

« Venance Fortunat et l'esthétique du style », dans *Haut Moyen Age. Culture, Education et Société. Etudes offertes à Pierre Riché*, 1990, pp. 69-67.

(60) *Misc.*, IX, 15, P.L. 88.

(61) *Poème sur Louis le Pieux*, éd. E. Faral, v. 2068; sur ce passage, voir Ph. Bruneau, « Philologie (...) », p. 32.

((62) *Etym.*, V, 27, 31: *Metallum est ubi exules deportantur ad eruendam venam marmoraque secanda in crustis*.

(63) « Les Perses, indignes de cette réponse, constitueront prisonniers tous les Romains qu'ils peuvent attraper, les condamneront aux métaux, pillent leurs biens. » *Histoire des martyrs*, éd. 1585, p. 28.

(64) Il faut toutefois prendre garde à ce que le sens de « métal » lié à une ornementation lapidaire demeure rare. On trouve, en revanche, des références où la nature métallique de l'objet évoqué n'a rien d'ambigu. Par exemple, dans le *Lancelot* en prose, le héros trouve une *lame de métal* au cimetière de la Douloureuse Garde, pour laquelle il est précisé qu'elle était *ouvree a or e a pieres et a esmax* (éd. A. Micha, Paris-Genève, Droz, 1980, t. VII, p. 331); il s'agit ici, selon toute vraisemblance, d'une plaque tombale métallique émaillée, type rare mais bien connu, notamment par la célèbre plaque de cuivre émaillée provenant du monument funéraire de Geoffroy Plantagenêt (mort en 1151) dans la cathédrale du Mans, aujourd'hui conservée au musée de cette ville. Sur ce témoin monumental de l'art de l'émaillerie méridionale, voir M. Durlat, *L'art roman*, Paris, 1982, pp. 319-320 et fig. 173, et M.-M. Gauthier, *Emaux méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges*, t. I, *L'époque romane*, Paris, C.N.R.S., 1987, pp. 109-115. Les plaques funéraires de bronze n'étaient pas exceptionnelles, comme l'attestent par exemple celles de Rodolphe de Souabe (mort en 1080), dans la cathédrale de Mersebourg, et de l'archevêque Friedrich von Wettin (mort en 1152), dans le déambulatoire de la cathédrale de Magdebourg (voir M. Durlat, *op. cit.*, fig. 307-309; E. Kubach et P. Bloch, *Früh- und Hochromanik*, Baden-Baden, 1964, trad. fr., *L'art roman. Débuts et apogée*, Paris, 1966, pp. 172-174 et 210). Nous remercions Micheline de Combarieu du Grès d'avoir contribué, par un utile échange d'idées sur ce passage du *Lancelot*, à cet aspect de notre réflexion.

(65) Nous rejoignons ici, par une voie parallèle, les conclusions de W. M. Hackett: voir son étude de *La langue de « Girart de Roussillon »*, *op. cit.*, pp. 108-114, et son article « Niveaux de culture dans les chansons de geste: *Girart de Roussillon* », dans *Essor et fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin. Actes du IX^e Congrès International de la Société Rencesvals, Padoue-Venise, 29 août-4 septembre 1982*, Modène, 1984, t. I, pp. 105-110.

(66) *Laisse III*, v. 24.

(67) Voir l'article d'A. Triaud, « A propos du boniment du jongleur en tête du manuscrit d'Oxford de *Girart de Roussillon* », dans *Mélanges René Louis*, t. II, pp. 737-766. Nous adoptons, *infra*, sa correction du vers 24: *Sest un mongres corteiz...*, car la leçon *Sestu, mongres...* du manuscrit est manifestement corrompue et ne constitue pas une « signature »; W. M. Hackett (*op. cit.*, *Notes et commentaires*, p. 517) ne la retient d'ailleurs qu'avec une interrogative prudence. Par contre, l'analyse du prologue comme simple « boniment de jongleur » nous semble aujourd'hui (sur un état antérieur de cette réflexion, voir cependant *L'architecture (...)*, p. 178, n. 3) tout à fait incompatible avec le caractère tant de ce prélude que de l'ensemble du poème.

(68) A ce propos, nous renvoyons aux pertinentes remarques de Ph. Bruneau, « Philologie (...) », pp. 58-59 et note pp. 72-73, où l'on trouvera également la référence des emplois

mosaïstiques de *pingere* chez Baudri de Bourgueil (poème CXCVI; traduction et commentaire de X. Barral i Altet, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 41, 1987, pp. 41-54).

(69) *Hist. Nat.*, XXXV, 3 et XXXVI, 184.

(70) XXXV, 2-3.

(71) Voir Ph. Bruneau, *op. cit.*, p. 59.

(72) *Ils entrèrent dans la salle que fit Teüz; elle était entièrement revêtue de mosaïque, jusqu'à la voûte. Un vieillard chenu leur fit donner l'eau. Une richesse telle que celle qui leur apparut, un jeune homme n'en vit jamais! C'était des hanaps, des vases en or battu, des bassins, des aiguières de toutes tailles. Au vers 1617, on ne sait qui est ce Teüz (Queutz dans le manuscrit de Paris) qui bâtit cette salle dont la localisation est d'ailleurs malaisée.*

(73) Voir les recensements établis dans les études citées *infra*, n. 87.

(74) *Entre le mur et le palais, sur une belle terrasse, il y a des perrons assemblés avec art, ornés avec talent de motifs animaux figurés au moyen d'une mosaïque resplendissante d'or. Le pavement était de cristal. Au milieu, il y avait un pin qui protégeait de la chaleur. Par un orifice, se répandait un air doux qui fleurait mieux que l'encens ou les aromates. Une fontaine jaillissait d'une pente, avec un cerf d'or et de pierreries crachant l'eau.*

(75) On trouve en effet un certain nombre de références à la mosaïque dans la littérature médiévale, surtout sous l'appellation d'*or musike*. Voir à ce propos les rubriques *musique* dans le Tobler-Lommatzsch et *music* dans le Godefroy.

(76) Voir A. Labbé, « Couleurs et lumières (...) », p. 176.

(77) On pourrait peut-être, mais avec la plus grande prudence, extrapoler en direction des lapidaires, dans lesquels, depuis le *De lapidibus* de Marbode de Rennes, la sardoine est connue pour ses propriétés protectrices des dragons et, par extension, du diable. On peut néanmoins penser que les références à cette pierre sont à analyser dans une perspective identique à celle qui concerne le marbre, les mosaïques et les *metalla*. Le poète du *Girart* rend compte, dans ses choix, d'un certain nombre de ses lectures. La sardoine occupe une place éminente non seulement dans les lapidaires, mais aussi dans un certain nombre de poèmes dont la thématique se construit autour des pierres du pectoral d'Aaron (*Exode* XXVIII, 9-12; 17-21; XXXIX, 10-13) et de celles des assises des remparts de la Jérusalem céleste (*Apocalypse* XXI, 19-20); dans ces deux cas, la sardoine figure dans la liste. Nous nous proposons, dans un travail prochain, d'étudier cette question de manière plus approfondie.

(78) Sur la haute qualité du décor peint, que de multiples traits rattachent à la mouvance stylistique des plus riches manuscrits à peintures exécutés pour Charles le Chauve, voir R. Louis, *Autessiodorum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952, pp. 69-85; E.S. King, « The Carolingian Frescoes of the Abbey of Saint-Germain d'Auxerre », dans *Art Bulletin*, 11, 1929, pp. 359-375; A. Labbé, « Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, I: les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent. Le palmier et l'Adoration des Mages », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, 6, 1989, pp. 31-46, et II: « Les fresques de la passion de saint Etienne et le texte des *Actes des Apôtres* », *ibid.*, 7, 1990, pp. 13-26; F. Héber-Suffrin, « Etude iconographique des fresques carolingiennes des cryptes », notice dans *Intellectuels et artistes dans l'Europe carolingienne. IX^e-XI^e siècles*, Catalogue de l'exposition d'Auxerre, 1990, pp. 129-143.

(79) Cette datation, largement acceptée, a été récemment confirmée par les observations (à paraître) de Jean Roumailhac

oème
dans

tière-
chenu
appa-
des
r. Au
scrit
leurs
itées

a des
ima-
r. Le
proté-
x qui
illis-
eau.
à la
ella-
dans

76.
pru-
uels,
e est
par
été-
den-
les
d'un
lace
s un
ruit
-12;
s de
eux
dans
plus

ples
ches
voir
erre
ing,
main
75;
I:
nier
des
de
ion
7,
que
lec-
les,

ent
nac

et Jean-Marc Saur; elles ont permis de mettre en évidence, dans la plupart des mensurations de ce pavement, l'emploi de l'unité de mesure utilisée dans l'élaboration de la trame de l'édifice carolingien et qui en régit toutes les parties; sur cette conception modulaire, voir leur étude, « Les cryptes de Saint-Germain. Leur évolution pendant neuf siècles depuis le premier oratoire de Germain jusqu'aux alentours de l'an 1300 », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, 3, 1986, pp. 41-56, et 4, 1987, pp. 29-47. Ce pavement est donc le témoin encore en place — assez fortement restauré, en dernier lieu en 1971, où un souci d'harmonisation a conduit à d'importants remplacements — de l'insertion de l'*opus marmoreum sectile* dans le programme qui a présidé à l'aménagement des cryptes; sur l'emploi médiéval de cette technique, voir *infra*, n. 87 et, sur le pavement d'Auxerre, H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, *Lyonnaise*, III, Paris, 1977 (mosaïques médiévales, n° 36), pp. 189-190.

(80) 181 cm env. × 170 cm env. Sur l'« autel à l'envers », voir la traduction du manuscrit de Dom Cotttron (chapitre 39) par René Louis et Jean Roumihac, dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, 1, 1984, pp. 29-37, p. 35 et n. 7.

(81) Sur la traduction de *Romania* au paragraphe 44.a. de la *Vita Gauzlini*, comme sur l'ensemble des travaux de Gauzlin, voir les études de R.-H. Bautier, en particulier « Les travaux et embellissements de Notre-Dame de Fleury sous l'abbatiat de Gauzlin », dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1966, pp. 26-29, et « Le monastère et les églises de Fleury-sur-Loire sous les abbatiats d'Abbon, de Gauzlin et d'Arnaud (988-1032) », dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1969, t. IV, pp. 71-154, ainsi que son édition de la *Vita* (Paris, C.N.R.S., 1969, Sources d'Histoire médiévale, n° 2, en collaboration avec G. Labory). Voir également Dom J.-M. Berland, « Le pavement du chœur de Saint-Benoît-sur-Loire », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, XI, 1968, 2, pp. 211-219.

(82) Il convient de rattacher à cette perspective, outre les emplois d'éléments antiques lisibles dans le pavement de l'église Notre-Dame, ceux auxquels Gauzlin avait eu recours pour enrichir l'église Saint-Pierre, détruite elle aussi par l'incendie de 1026 et également reconstruite avec faste. Bien qu'il soit souvent malaisé de déterminer auquel de ces deux édifices se rapportent les différents paragraphes de la *Vita*, c'est sans doute pour le chœur de Saint-Pierre que Gauzlin fit faire des dossiers de stalles revêtus de plaques de porphyre provenant d'une basilique romaine (Saint-Jean de Latran?; voir J.-M. Berland, *op. cit.*, p. 217): *abulis porphyretico marmore a foris indutis, delato ab ipsa basilica sanctae Romae sedis* (*Vita*, n° 62). Le souci de matérialiser une véritable *translatio* captant un reflet du prestige de l'Antiquité chrétienne est particulièrement lisible en de telles pages.

(83) On sait avec quel fier propos Gauzlin avait conçu la célèbre tour-porche dont il voulait faire « un exemple pour toute la Gaule »: *opus (...) tale quod omni Gallie sit in exempla* (*Vita*, n° 37).

(84) Ni P. Meyer (*op. cit.*, p. 116, n. 1) ni W. M. Hackett (*op. cit.*, *Glossaire*, p. 633) ne sont parvenus à identifier le sens exact d'*avau*; notre interprétation est évidemment plus intuitive que strictement philologique, mais il semble que l'on puisse repérer ici l'idée d'une taille et d'un assemblage minuscules, tels que l'exigeait la technique de l'*opus sectile*.

(85) Voir J. Hubert, *L'empire carolingien* (en collaboration avec J. Porcher et W.F. Volbach), Paris, 1968, pp. 5-9.

(86) Dans ces deux derniers cas, des colonnes feintes rythment la paroi mais, alors qu'à Trèves (après 882 et avant 940; voir H. Cüppers, « Les transformations de Saint-Maximin

de Trèves après l'invasion normande de 882 », dans *Etudes Ligériennes d'Histoire et d'Archéologie médiévales*, Publications de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne, Auxerre-Paris, 1975, pp. 89-95) le peintre a joué sur des couleurs contrastées qui peuvent évoquer des marbres aux nuances variées, il n'en va pas de même à Auxerre où fûts et chapiteaux sont peints dans une gamme d'ocres qui ne recherche pas l'effet de matière.

(87) Sur les mosaïques de pavement médiévales, voir H. Stern, « Mosaïques de pavement préromanes et romanes en France », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, V, 1962, 1, pp. 13-33, et les travaux de X. Barral i Altet, en particulier, « Les débuts de la mosaïque de pavement romane dans le sud de la France et en Catalogne », dans *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, III, 1972, pp. 117-136; « Les pavements médiévaux (...) », dans *Dossiers de l'archéologie*, 15, 1976, pp. 76-86; « La mosaïque de pavement médiévale dans l'abside de la basilique patriarcale d'Aquilée », dans *Cahiers Archéologiques*, XXVI, 1977, pp. 105-116; *Les mosaïques de pavement médiévales de Venise, Murano, Torcello* (Bibliothèque des Cahiers Archéologiques, 14), Paris, 1985; « Commenditaires, mosaïstes et exécution spécialisée de la mosaïque de pavement au Moyen Age », dans *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age, Actes du Colloque de Rennes, mai 1983* (sous la direction de X. Barral i Altet), Paris, 1986-1990, t. I, pp. 255-263 (discussion, pp. 264-266).

(88) Sur la date du poème, qu'il convient de situer autour de 1150, voir R. Louis, *op. cit.*, II, t. I, pp. 369-371, et, en dernier lieu, M. Zink, *op. cit.*, pp. 24-25.

(89) Voir H. Stern, « Mosaïques de pavement (...) », pp. 28-29 et fig. 30-33; X. Barral i Altet, « Les pavements médiévaux (...) », p. 85.

(90) Voir en particulier A. Prache, *Ile-de-France romane*, La Pierre-qui-Vire, 1983, pp. 73-76. Sur l'œuvre de Suger à Saint-Denis, voir, en dernier lieu, S. Mck. Crosby, *The Royal Abbey of Saint-Denis from its Beginnings to the Death of Suger, 475-1151*, éd. P.Z. Blum, New Haven-London, Yale University Press, 1987, 2^e partie. Il convient encore de relever ici, à propos du chantier de Saint-Denis, un passage fort significatif du *De consecratione* de Suger (éd. E. Panofsky, 2^e édition, Paris, 1979; nous donnons ici l'élégante traduction de Dom J. Leclercq, Paris, 1945, pp. 33-34). Soucieux d'accorder ses constructions nouvelles à la nef carolingienne temporairement conservée — et que l'on attribuait alors à l'église de Dagobert — qui comportait « une variété étonnante de colonnes de marbre », Suger s'avoue dans l'embarras: « Dans les travaux de ce genre, il faut d'abord avoir souci de la convenance et de la cohérence de l'ancien et du nouvel œuvre. Où trouverai-je des colonnes de marbre ou équivalentes à du marbre? J'y pensais, j'y réfléchissais, je cherchais dans les régions les plus diverses et les plus éloignées, et je ne trouvais rien. Il ne se présentait à mon esprit anxieux qu'une seule solution: aller à Rome; dans le palais de Dioclétien, en effet, et dans les autres thermes, nous avions souvent admiré des colonnes de marbre ». On ne saurait mieux vérifier, outre l'assimilation palais-thermes, la rareté des marbres dans l'Occident septentrional du XII^e siècle, ni mieux mesurer la valeur de Rome conçue comme source inépuisable de tous les emplois en même temps que de tous les prestiges.

(91) Voir A. Prache, *op. cit.*, pp. 77-78 et 81.

(92) *Il s'assit à l'ombre d'un olivier*

Et en son cœur affermit son projet. (vv. 25-26)

Quoique brièvement esquissée, cette image de l'inspiration du poète sous l'arbre de Minerve ne manque pas de grandeur et renvoie par elle-même à la sphère de la culture savante. On songe en effet, parmi bien des exemples, à l'arbre qui abrita de

son ombre la conversion de saint Augustin (*Confessions*, VIII, 12), et aussi à celui qui figurait dans une interprétation picturale célèbre de l'évocation poétique des sept Arts libéraux dans les *Noces de Mercure et de Philologie* de Martianus Capella : on sait par la description qu'il en a lui-même donnée dans l'un de ses poèmes que Théodulf avait fait peindre dans sa villa de Germigny une fresque où l'on voyait la Grammaire, source de toute science, assise au pied d'un grand arbre dont les branches supérieures portaient la Rhétorique et la Dialectique, elles-mêmes dominées par la Morale et les Vertus et, plus haut encore, par les Arts du *Quadrivium* (*Carmina*, XLVI, *M.G.H., Poetae latini aevi carolini*, I, p. 547). Nous n'entendons bien sûr tracer aucun lien direct entre cette œuvre et le *Girart*, mais simplement souligner, au terme de notre enquête, que les deux images appartiennent au même système de représentation et en définitive à la même culture, au sens large de

ce mot. Que l'on songe ici encore à ce que l'on peut nommer une culture diffuse, à la lisière de laquelle se situe pour le moins tout lettré médiéval ; or Martianus Capella fait au XII^e siècle l'objet de nombreux commentaires, tels ceux de Bernard Sylvestre ou des maîtres chartrains, ce qui en fait, avec Macrobe, Boèce et Virgile, un des auteurs laïcs les mieux connus.

Il nous est agréable de remercier le docteur Jean-Dominique Caron à qui nous devons la photographie de l'*opus sectile* de Saint-Germain, ainsi que la direction des Editions Gaud qui nous a très aimablement autorisés à reproduire celle du pavement de Saint-Benoît-sur-Loire.

Les voûtes des cryptes de Jouarre et d'Auxerre

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Dans une brochure publiée en 1970, sous le titre *Pour une nouvelle date de la crypte Saint-Paul de Jouarre* (1), Dom Jean Coquet, auteur d'importantes fouilles archéologiques dans son abbaye de Ligugé (Vienne), proposait de dater la totalité de la crypte Saint-Paul de Jouarre (2) du milieu du IX^e siècle. Il se fondait pour cela notamment sur une comparaison avec les cryptes carolingiennes d'Auxerre.

PRÉSENTATION DES CRYPTES DE JOUARRE

Rappelons que la crypte Saint-Paul forme, avec celle dédiée à saint Ebrégisile (évêque de Meaux vers la fin du VII^e ou au début du VIII^e siècle) qui lui est accolée, un bâtiment de forme rectangulaire mesurant approximativement 10 × 18 mètres, d'axe nord-sud. Au-dessus a été aménagée au XVII^e siècle une chapelle vouée au culte de saint Martin, actuellement occupée par un musée d'ethnologie briarde. Ces cryptes, maintenant isolées, formaient jusqu'au XV^e siècle le soubassement du chevet d'une église qui s'étendait vers l'ouest, sous l'actuelle place Saint-Paul. Des fouilles menées de 1869 à 1871 par l'abbé Thiercelin, vicaire de la paroisse, à l'occasion de travaux d'assainissement réalisés par l'architecte des Monuments historiques Mimey, ont permis de reconnaître le plan, ou du moins une partie du plan, de cette église (3).

Actuellement, les deux cryptes Saint-Paul et Saint-Ebrégisile sont divisées, dans leur largeur, en trois travées à voûtes d'arêtes. Partant des murs extérieurs, ces voûtes s'appuient sur une double file de colonnes antiques dans la crypte Saint-Paul, et sur des colonnes antiques et romanes dans la crypte Saint-Ebrégisile. Dans cette dernière, les deux travées les plus occidentales sont, en effet, romanes. Dans la crypte Saint-Paul, les colonnes antiques sont surmontées de chapiteaux en marbre d'époque mérovingienne. Dans la crypte Saint-Ebrégisile, seule la travée orientale, utilisant des colonnes antiques, est dotée de chapiteaux de marbre mérovingiens.

La crypte Saint-Paul présente la particularité d'être fermée, du côté occidental, par un mur en pierres calcaires formant un appareil décoratif. Celui-ci est constitué de quatre bandes d'appareillages différents. Du haut en bas, on trouve :

- des pierres octogonales accompagnées de petites pierres carrées dans les vides subsistant entre quatre octogones,
- des pierres carrées posées sur un angle (appareil réticulé),
- des pierres carrées posées en lits horizontaux,
- des pierres rectangulaires.

Dom Coquet attribue aussi ce mur au milieu du IX^e siècle.

Par ailleurs, la crypte Saint-Paul renferme sept tombeaux (certains surmontés d'un cénotaphe) ayant abrité les dépouilles mortelles d'Adon, fondateur de l'abbaye de Jouarre (vers le premier tiers du VII^e siècle), d'Agilbert, évêque de Dorchester puis de Paris au VII^e siècle, fondateur de l'église et des cryptes mérovingiennes (dernier tiers du VII^e siècle) et des premières abbesses. Dom Coquet date du milieu du IX^e siècle les cénotaphes de deux des premières abbesses. Celui de Théodechilde, en pierre, est orné sur ses faces latérales de frises d'un motif décoratif, dans lequel on ne sait s'il faut voir des coquilles ou des feuilles d'eau stylisées, et d'une épitaphe tracée dans un style épigraphique d'une remarquable élégance. Le cénotaphe d'Aguilberte est, quant à lui, orné latéralement de motifs orientaux. Enfin, un souterrain, à voûte cintrée, retrouvé par l'abbé Thiercelin au cours de ses fouilles et permettant de gagner les cryptes sans passer par l'église haute, est également attribué à l'époque carolingienne par Dom Coquet. Terminons cette présentation des cryptes jotraciennes en indiquant que celle dédiée à saint Ebrégisile renferme le sarcophage de celui-ci, lié, comme Agilbert, à la famille des premières abbesses. Ce sarcophage, comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer (4), date de la fin du VII^e ou du début du VIII^e siècle, ce qui correspond bien aux rares données biographiques que l'on possède sur ce personnage.

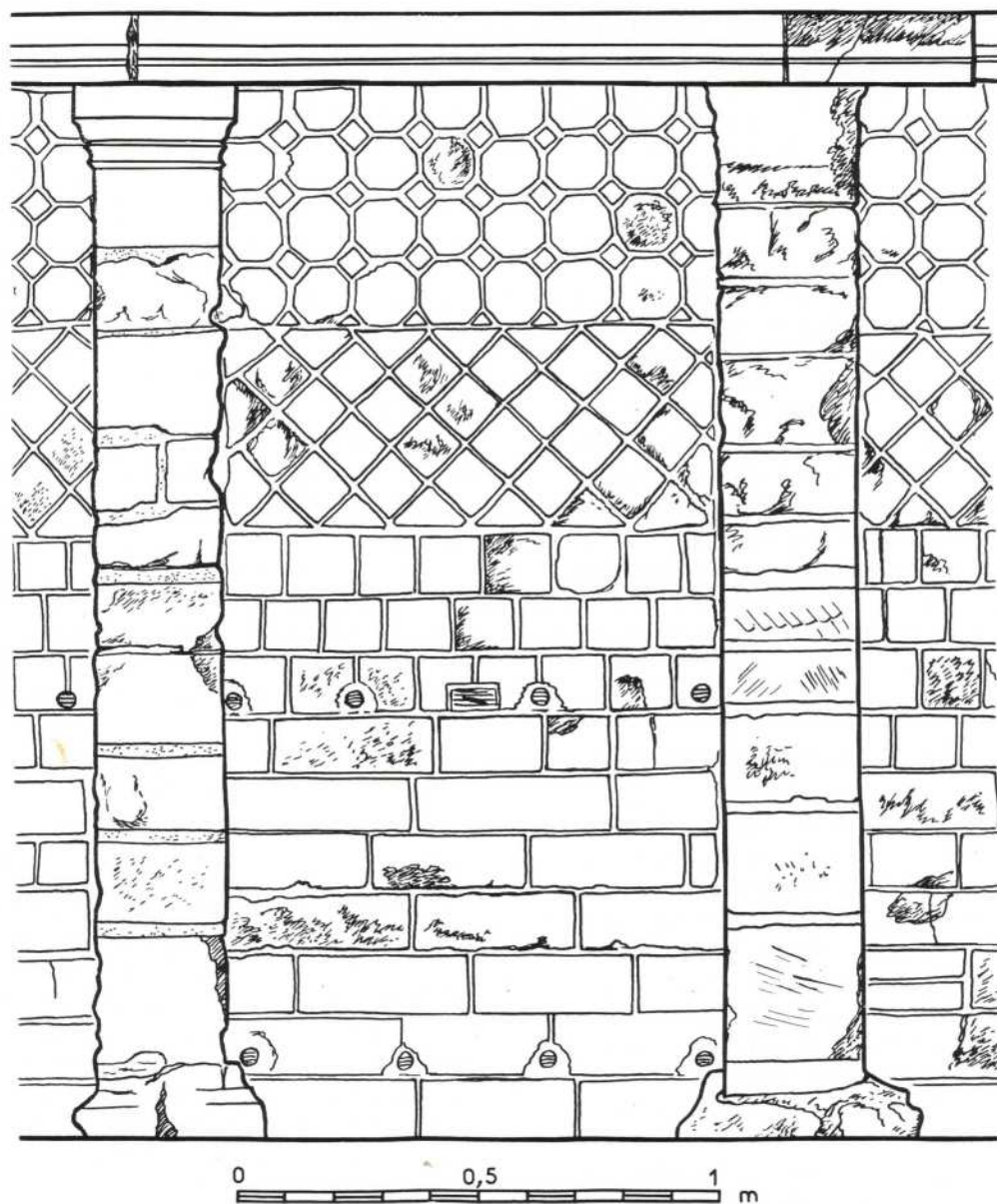


Fig. 1. — Une travée du mur occidental, en appareil décoratif, de la crypte Saint-Paul de Jouarre (relevé G.-R. Delahaye)

HYPOTHÈSES CONCERNANT LES VOÛTES PRIMITIVES DE LA CRYPTÉ SAINT-PAUL DE JOUARRE

Lorsque Dom Coquet publie sa brochure, en 1970, l'important ouvrage de la marquise de Maillé sur *Les cryptes de Jouarre* (5) n'est pas encore paru. Il ne verra le jour que l'année suivante, après que son auteur se sera livrée à des recherches hagiographiques et historiques minutieuses et notamment à un dépouillement de l'ouvrage demeuré manuscrit de l'abbé Thiercelin, *Etude architecturale, archéologique et historique sur les cryptes de Jouarre* (6). Aussi, Dom Coquet, quand il évoque la

question de la couverture des cryptes de Jouarre ne fait-il référence qu'aux livres et articles ayant à cette époque traité du sujet. Il cite notamment ceux consacrés par Jean Hubert à *L'Europe des Invasions* (7) et à *L'Empire carolingien* (8), ainsi qu'un article de cet auteur (9) et une étude de Mme Daria De Bernardi Ferrero (10).

Avant d'exposer sa propre théorie, il récapitule les hypothèses exprimées par ses prédécesseurs. Notre démarche ne sera pas différente. Nous nous bornerons toutefois à la seule étude des voûtes, objet de cet article, en n'omettant pas, quand cela sera nécessaire, de faire état de la structure des murs qui les portent. Ensuite,

poursuivant l'examen des idées de Dom Coquet, nous venons ce qu'il convient de penser de la comparaison qu'il avait établie entre les voûtes de Saint-Paul de Jouarre et celles des cryptes carolingiennes de Saint-Germain d'Auxerre.

Dom Coquet aussi bien que la marquise de Maillé ont réfuté l'hypothèse de Mme De Bernardi Ferrero. Mme de Maillé l'a résumée dans les termes suivants : « Dans un premier état, la construction n'eût été, sous l'abri d'un plafond de bois, qu'une grande salle rectangulaire. Les colonnes de marbre n'étaient point encore en place. Vient ensuite un état, directement antérieur à l'époque romane, où des piliers ont été engagés dans le mur occidental. Ils supportent une grande voûte unique, un berceau axé nord-sud. » (11). Elle poursuit par un jugement sévère bien que réaliste : « L'hypothèse suivant laquelle les colonnes de marbre n'auraient été montées qu'au XII^e siècle est extravagante. Et celle d'un berceau unique heurte toutes les vraisemblances. Ces emplois que sont les colonnes de marbre et les admirables chapiteaux du VII^e siècle qui les surmontent, appartiennent à l'état primitif de l'édifice (...) » (12).

On voudra bien nous pardonner d'avoir momentanément abandonné le texte de Dom Coquet au profit de celui de Mme de Maillé, mais il nous a semblé que ce dernier rendait mieux compte de l'hypothèse de Mme De Bernardi Ferrero. Dom Coquet se bornant à écrire que l'étude de l'archéologue italienne « propose un premier état de la crypte sans colonnes, et couverte d'une voûte de bois » (13). Il expose ensuite l'opinion de Jean Hubert en ces termes (14) : « Après avoir, en 1959, considéré favorablement l'hypothèse d'un unique berceau de bois (préface) (15), M. Jean Hubert revient en 1967 (L'Europe des Invasions) (16) à sa première pensée exprimée dès 1938 (L'art préroman) » (17). En 1938, en effet, Jean Hubert écrivait à propos de la crypte Saint-Paul : « (...) Les colonnes isolées devaient supporter des architraves de pierre, disposées parallèlement à ces corniches et semblables aux architraves que l'on voit encore dans la partie orientale de la crypte Saint-Ebrégisile. A l'origine, une voûte en berceau devait donc vraisemblablement couvrir chacun des berceaux » (18). Ces lignes ne diffèrent pas vraiment de celles qu'il écrit près de trois décennies plus tard : « Celui [le lieu de sépulture privilégié] de Jouarre a subi des remaniements à l'époque romane, mais il a gardé du temps de sa construction son mur occidental et les colonnes de marbre couronnées de beaux chapiteaux aquitains qui supportaient peut-être des voûtes en berceau par l'intermédiaire d'architraves de pierre dont il reste quelques morceaux dans une annexe construite au VIII^e siècle pour abriter le tombeau d'Ebrégisile, évêque de Meaux » (19). On ne retiendra de cette dernière citation que ce qui a trait aux voûtes. On verra plus loin ce qu'il convient de penser

de l'assertion relative à la crypte Saint-Ebrégisile et à sa construction supposée du VIII^e siècle.

En conclusion du rappel des opinions de ses prédécesseurs, Dom Coquet notait : « Ainsi la crypte est tenue pour mérovingienne dans son ensemble actuel, hormis les voûtes qui sont romanes ; et le mur réticulé séparait dès l'origine les deux parties de l'édifice qui sont au même niveau. La première couverture était peut-être, de préférence à d'autres modes, une suite de trois berceaux parallèles reposant sur les colonnes actuelles. Or mes conclusions vont tendre à démontrer :

1^o que la crypte entière date de l'époque carolingienne, probablement vers le milieu du IX^e siècle, en ce qui concerne la surface même de la crypte, le mur réticulé, les voûtes, les tailloirs et les corniches, l'érection des colonnes, les arcosolia et les cénotaphes de Théodechilde et d'Aguilberte. D'autre part : 2^o que l'église n'a jamais été au même niveau que la crypte, et que le souterrain est carolingien, contemporain de la crypte. (...) » (20).

ÉVOLUTION DES CRYPTES

ET DE L'ÉGLISE MÉROVINGIENNE DE JOUARRE

De ce qui précède, il ressort que tous les auteurs qui se sont intéressés aux cryptes de Jouarre ont estimé que le plan du monument avait évolué au cours des temps. Cela est vrai, mais cette évolution ne semble pas s'être faite de la manière dont ils l'imaginaient. C'est du moins la conclusion à laquelle nous sommes arrivés après quatre années (1984-1989) de fouille de sauvetage et d'observation des travaux de maçonnerie et d'assainissement réalisés sous la direction de M. Jean-Claude Rochette, architecte en chef et inspecteur général des Monuments historiques.

Hypothèses de l'abbé Thiercelin

Les limites de cet article ne permettent pas de donner dans leur intégralité les hypothèses formulées à propos de l'évolution des cryptes et de l'église mérovingienne. On se bornera donc à les rappeler sommairement en indiquant que l'abbé Thiercelin, dans le but d'aider l'architecte des Monuments historiques Selmersheim dans la troisième campagne d'assainissement des cryptes, entreprise en 1884, lui adressa cette année-là une notice où, en dix planches, il résume ce que furent, selon lui, les modifications apportées au plan de l'édifice. Une onzième planche constitue le projet de restauration qu'il préconise. Ce document, publié en 1983-1984 par Sœur Telchilde de Montessus, archiviste de l'abbaye de Jouarre (21), montre que Thiercelin croyait à l'existence initiale d'une nef unique terminée par la crypte Saint-Paul. L'accès à cette dernière se faisait par le sud. Cette crypte se peuplait peu à peu de tombeaux, avec ou sans les cénotaphes que nous y connaissons encore

aujourd'hui. Au IX^e siècle, la crypte Saint-Ebrégisile était créée au sud de la crypte Saint-Paul. Elle était prolongée vers l'ouest par une deuxième nef. Un souterrain était alors construit, dans l'axe de l'ensemble des deux nefs, pour permettre l'accès aux cryptes sans déranger les offices se déroulant dans l'église haute. Au X^e siècle, la crypte Saint-Ebrégisile était allongée vers l'ouest. Le voûtement des deux cryptes serait du XI^e siècle. Les deux nefs auraient été ruinées par les dévastations causées par les Anglais entre 1420 et 1428. Une nouvelle église aurait été construite sur un emplacement situé un peu plus à l'ouest au XVI^e siècle. En 1627, on procéda à l'élévation des reliques de saintes Théodechilde et Aguilberte et de saint Ebrégisile. En 1632, on restaura les voûtes. Construction, en 1640, de la chapelle Saint-Martin, au-dessus des cryptes ; suppression des trois travées les plus occidentales de la crypte Saint-Ebrégisile, dont la façade occidentale est amenée à l'alignement de celle de la crypte Saint-Paul ; réfection du mur sud de la crypte Saint-Ebrégisile dont l'emplacement et l'orientation sont légèrement modifiés ; ouverture de la porte actuelle dans le mur occidental de la crypte Saint-Paul.

Hypothèses de la marquise de Maillé

Mme de Maillé, bien que travaillant d'après l'ouvrage manuscrit de Thiercelin déjà évoqué, perçoit les choses différemment. Elle pense que vers 630 est construite une église consistant en une seule nef rectangulaire, à l'est de laquelle vient s'accoler vers la fin du VII^e siècle une crypte de dimensions inférieures à celles de la crypte Saint-Paul telle qu'elle existe encore aujourd'hui. Celle-ci n'apparaîtrait, avec son mur à appareil décoratif, qu'au VIII^e siècle. L'accès s'y ferait par le souterrain. La crypte Saint-Ebrégisile ne serait construite qu'à l'époque romane. Au XII^e siècle, les deux cryptes seraient voûtées. Toujours au XII^e siècle disparaîtrait la nef Saint-Ebrégisile. Au XV^e siècle, c'est la nef Saint-Paul qui connaîtrait le même sort. En 1640, les cryptes seraient transformées comme le propose Thiercelin, à l'exception de l'ouverture de la porte dans le mur occidental de la crypte Saint-Paul, qui ne remonterait qu'à la fin du XVII^e siècle.

Le constat des fouilles récentes

Le bilan des fouilles faites depuis 1984 à l'ouest et au sud des cryptes devant faire l'objet de plusieurs études prochaines (22), on nous permettra de ne pas développer ce sujet. Toutefois, pour la compréhension de ce qui suit, il est utile de livrer quelques constatations et observations. Tout d'abord, il convient d'indiquer que les cryptes et l'église mérovingiennes de Jouarre ne s'instal-

lèrent pas en un lieu désert, mais sur l'emplacement de ruines gallo-romaines. L'exploration archéologique a même permis de retrouver les traces d'une occupation antérieure, attribuable à l'Age du Fer, se traduisant notamment par la présence d'une monnaie des Meldes (23) et de tessons de céramique noire non tournée.

A l'époque mérovingienne, cryptes et église sont donc construites sur un emplacement renfermant des vestiges antiques. Entre chaque crypte et la nef qui la prolongeait existait un mur (mur 47 entre la crypte et la nef Saint-Paul, mur 62 entre la crypte et la nef Saint-Ebrégisile). Dans son état initial, la nef Saint-Paul disposait d'un sol situé entre — 90 et — 100 cm sous le niveau actuel de la place Saint-Paul, c'est-à-dire très nettement au-dessus du sol des cryptes. Dans le sol de cette nef fut établi un niveau initial de sarcophages de pierre et de plâtre. Plus tard, sans doute au VIII^e siècle, le sous-sol étant encombré de tombeaux et des dévôts manifestant toujours le désir de se faire inhumer au voisinage des corps saints (ceux des premières abbesses et celui d'Agilbert, ancien évêque de Paris et fondateur des cryptes et de l'église mérovingiennes) renfermés dans la crypte Saint-Paul, la limite entre la crypte et la nef Saint-Paul fut reculée vers l'est, au-delà du mur 47, sans doute au cours de la première moitié ou au milieu du VIII^e siècle. C'est alors que fut construit le célèbre mur en appareil décoratif. L'espace ainsi gagné aurait été remblayé jusqu'au niveau du sol déjà existant et aurait à son tour reçu des sarcophages. Dans un troisième temps, devant l'afflux incessant des demandes d'inhumation *ad sanctos*, les moniales auraient fait exhausser le sol de la nef d'environ un mètre, c'est-à-dire approximativement jusqu'au niveau de la place actuelle, de manière que puisse être mis en place un deuxième niveau de sarcophages. C'est vraisemblablement à partir de cette époque que fut créé le couloir souterrain permettant l'accès aux cryptes sans passer par l'église (24).

Par ailleurs, il ne semble pas que la crypte et la nef Saint-Ebrégisile constituent l'*augmentum* d'un projet initial qui n'aurait compris que les seules crypte et nef Saint-Paul. Certains détails dans la mise en œuvre des matériaux permettent de déceler une unité dans la construction de l'ensemble formé par les deux nefs et les deux cryptes : bases des murs montrant un élargissement en plusieurs ressauts ; appareil des murs constitué de lits de pierre souvent disposés obliquement (*opus spicatum*), avec, tous les deux ou trois lits, un lit horizontal. Même si la construction a duré pendant un certain temps, il semble que le plan en ait été établi dès le début. Le seul problème non résolu concerne l'existence éventuelle d'une troisième nef au nord (25) ou, à tout le moins, d'un bâtiment adjacent.

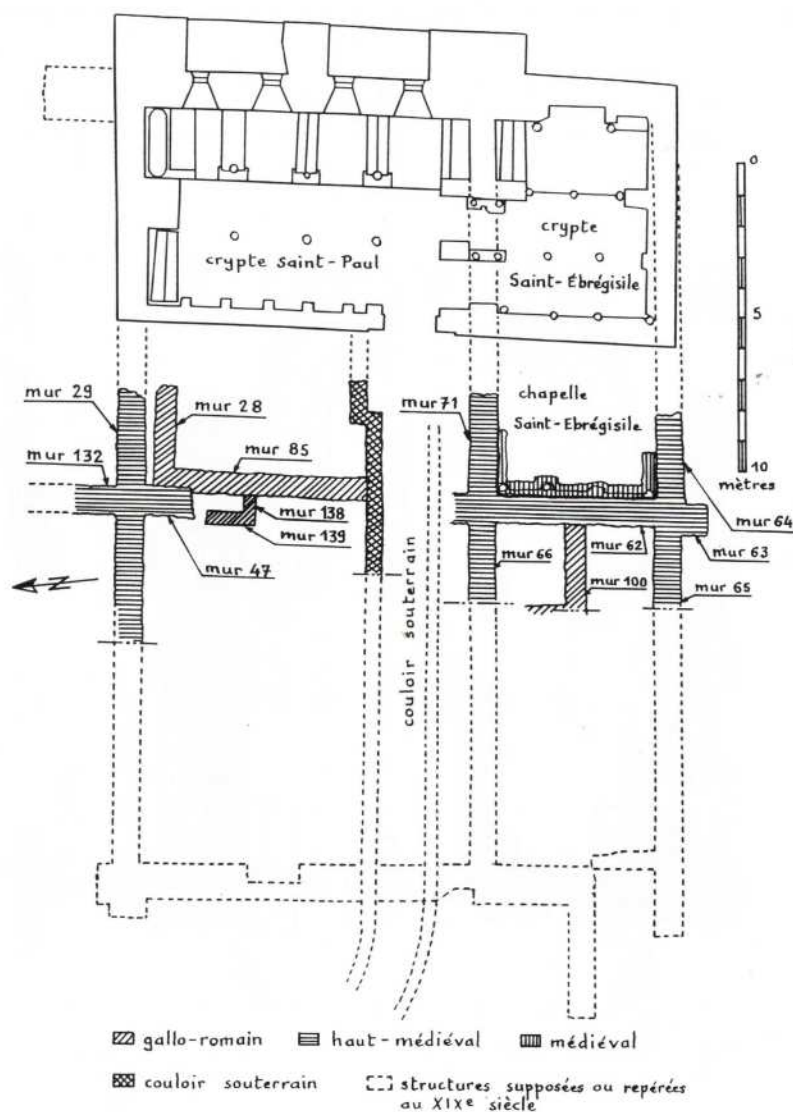


Fig. 2. — Vestiges dégagés, repérés et présumés à l'ouest des cryptes de Jouarre (plan P. Huguin et G.-R. Delahaye, d'après les relevés de Ph. Valet et les croquis de l'abbé Thiercelin).

ÉVOLUTION DES CRYPTES DE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

Dom Coquet ayant comparé les voûtes de la crypte Saint-Paul de Jouarre à celles des cryptes carolingiennes de l'abbatiale Saint-Germain d'Auxerre, il est indispensable de rappeler brièvement l'évolution de ce monument. Nos confrères Jean Roumailhac et Jean-Marc Saur ayant consacré plusieurs articles importants à ce sujet, nous nous bornerons à résumer leurs travaux (26).

Les cryptes tirent leur origine d'un oratoire, dédié à saint Maurice, créé en ce lieu par saint Germain lui-même pour y accueillir sa dépouille après sa mort. Cette construction primitive avait un plan approximativement rectangulaire, terminé, vers l'est, par un chevet polygo-

nal, peut-être inspiré de celui de Saint-Maurice d'Agaune. Les transformations effectuées après l'an 500 (travaux attribués à la reine Clotilde) semblent avoir respecté le chevet polygonal abritant la sépulture de Germain et considéré, à ce titre, comme un espace particulièrement vénérable. La nef aurait été élargie de chaque côté par une galerie percée de fenêtres et d'ouvertures formant, au droit du chevet, ce que les archéologues nomment de nos jours, à la suite du professeur René Louis, les « cubicules d'angle ». L'édifice qui, entre temps, était passé du patronage de saint Maurice à celui de saint Germain, fut ensuite considérablement agrandi et disposé sur deux niveaux.

Les cryptes actuelles, à l'exception peut-être des rotondes, présentent globalement l'aspect qui était le

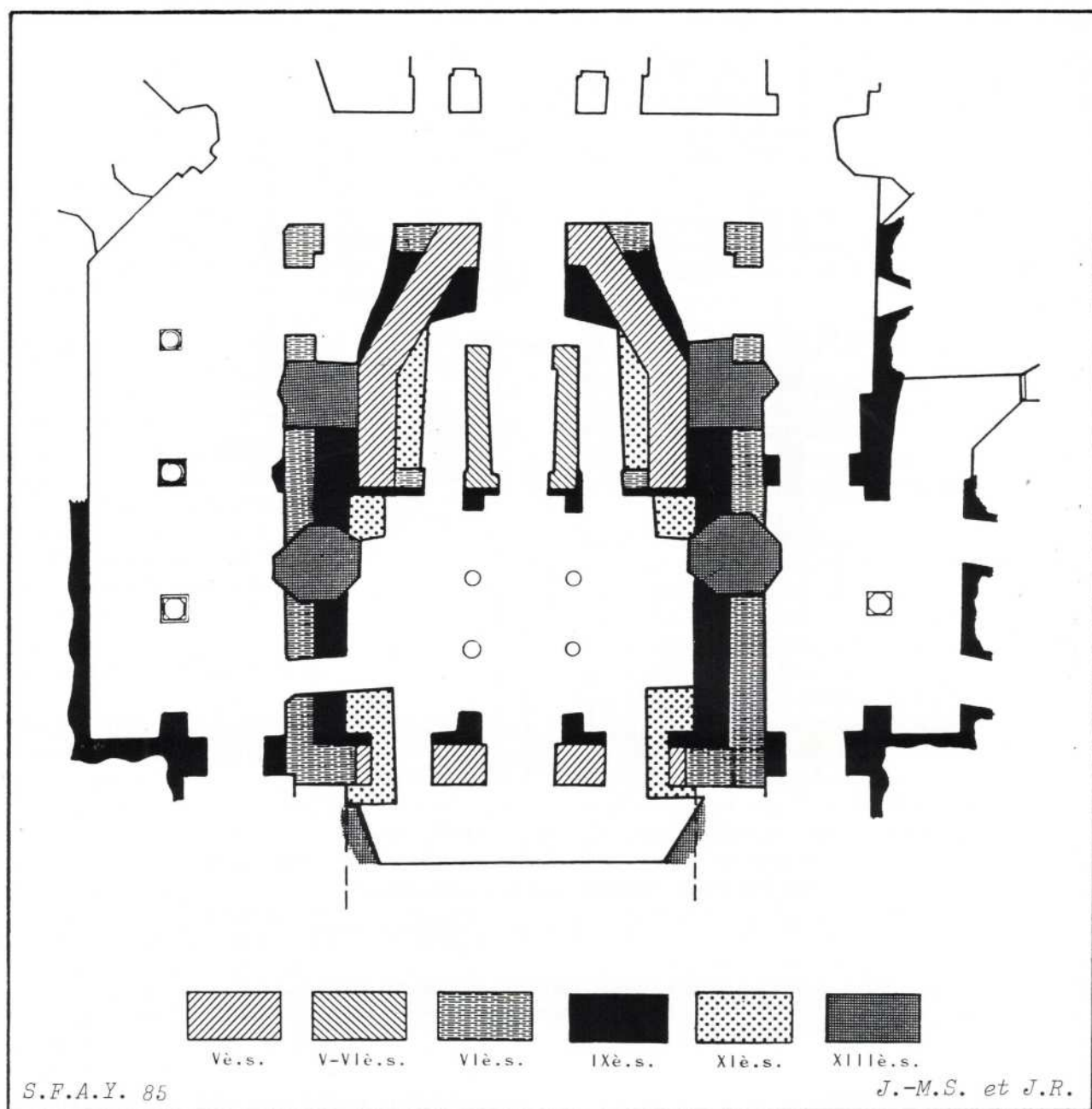


Fig. 3. — Evolution de la confession des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, depuis la construction de l'oratoire de Germain jusqu'à la fin du XIII^e siècle (plan J.-M. Saur et J. Roumailhac).

leur à l'époque carolingienne. Les peintures murales et les inscriptions peintes subsistant de cette période en donnent suffisamment de témoignages (27). La fourchette chronologique où se place l'érection des voûtes est donc bien connue et celles-ci peuvent être considérées comme représentatives du milieu du IX^e siècle.

Elles se présentent de deux manières : voûtes en berceau et voûtes d'arêtes. Les voûtes en berceau constituent la couverture des trois nefs de la confession, c'est-

à-dire de la partie centrale des cryptes, à l'ouest du tombeau de saint Germain, celle du couloir où se trouve de nos jours le sarcophage du saint, celle aussi des deux petits passages l'enserrant, celle des cubicules d'angle et celle, enfin, des trois branches du couloir de circulation qui dessert les cryptes. Les voûtes d'arêtes se rencontrent, quant à elles, dans les deux aires d'accès aux cryptes, au nord et au sud de la confession, aux angles des branches du couloir de circulation et dans le couloir

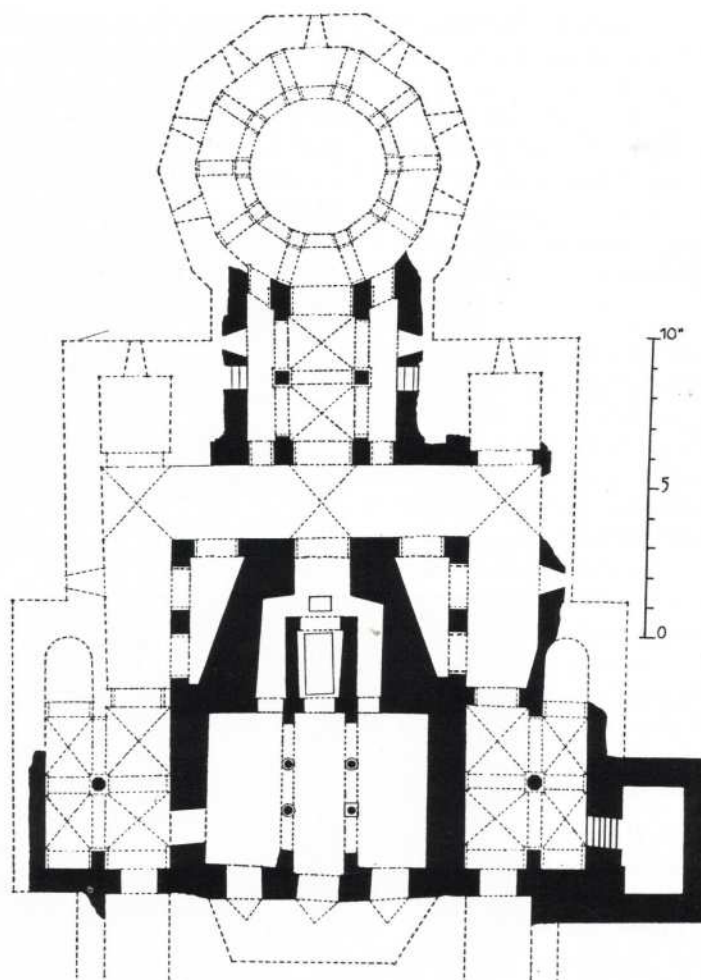


Fig. 4. — Plan des cryptes de l'église abbatiale Saint-Germain d'Auxerre montrant l'emplacement des voûtes d'arêtes (plan établi par P. Rousseau).

menant à la rotonde par laquelle les cryptes s'achèvent du côté oriental.

Les voûtes en berceau retombent directement sur les murs sans qu'une transition soit marquée par une console. Dans la confession, la voûte de la nef centrale repose sur deux architraves, faites de troncs de chênes, sur lesquelles les voûtes des nefs latérales appuient aussi une de leurs rives.

Les voûtes d'arêtes, quand elles ne s'appuient pas sur des tailloirs de chapiteaux, retombent sur les murs gouttereaux par l'intermédiaire de consoles moulurées.

COMPARAISONS ÉTABLIES PAR DOM COQUET ENTRE LES VOÛTES DE JOUARRE ET D'AUXERRE

Selon Dom Coquet, les voûtes de la crypte Saint-Paul de Jouarre présentent deux caractères très particuliers.

Il observe que « les doubleaux qui encadrent chaque voûte ne sont pas comme ceux des voûtes romanes, tout entiers apparents, dessinant sur leur face un double cintre complet, mais en grande partie noyés dans l'épaisseur des maçonneries. (...) leur saillie diminue progressivement en descendant vers les tailloirs, de telle sorte que les quatre doubleaux s'interpénètrent complètement en s'inscrivant dans un carré au niveau de leur point d'appui. La face de chaque doubleau ne présente pas deux courbes concentriques, mais l'aspect d'un croissant de lune fort étroit » (28).

Le second caractère est, comme le premier, d'ordre morphologique : « L'arête naît, non pas du tailloir, mais beaucoup plus haut, bien au-dessus du point où les doubleaux se séparent nettement, de telle sorte qu'elle paraît tirer son origine d'une pointe suspendue (...) » (29).

Il note que les voûtes d'arêtes de la crypte Saint-Ebrégisile « sont conçues d'une autre façon ». Il pro-

pose d'ailleurs de les dater d'époques différentes: « Bien qu'elles soient inspirées du modèle voisin, ces voûtes, d'une centaine d'années postérieures (...) » (30). Leur caractéristique est la suivante: « Sur les piliers libres, les arêtes naissent des angles des tailloirs et les flancs des doubleaux restent suspendus au-dessus des faces. Sur les architraves, qui jouent sous les voûtes le même rôle dans la crypte voisine, la naissance des arêtes est également établie sur l'architrave et non suspendue très au-dessus » (31).

Prenant argument des caractéristiques ainsi définies, Dom Coquet établit des comparaisons avec d'autres monuments carolingiens ou préromans: « A Saint-Médard de Soissons, les doubleaux et les formerets sont fortement engagés dans les voûtes. A Saint-Philibert de Granlieu, la petite voûte de la chapelle Saint-Sauveur, à l'orient des cryptes, présente, rassemblés, les deux caractères signalés: doubleaux noyés et confondus à leur base; pointes d'origines des arêtes suspendues très haut. A Saint-Laurent de Grenoble, les formerets de la petite voûte de l'abside orientale sont presque cachés par la maçonnerie des voûtains. A Aix-la-Chapelle, les voûtes d'arêtes du déambulatoire sans doubleau reposent latéralement sur des formerets profondément engagés, et les arêtes tirent leur origine d'une pointe surélevée » (32).

Poursuivant sa démonstration, Dom Coquet indique que les caractères architecturaux précités existent aussi dans les cryptes carolingiennes de l'abbatiale auxerroise: « A Saint-Germain d'Auxerre, les faces des doubleaux dans la partie orientale de la crypte ont également une hauteur apparente très faible et, bien que les piliers soient cruciformes et que l'arête eût pu commencer au niveau des tailloirs, l'origine de ces arêtes se fait sur une pointe très haut placée. Les mêmes traits apparaissent aux voûtes des deux accès occidentaux, telle la voûte couvrant le site des peintures de saint Etienne. Les doubleaux ici réunis à leur base, sur les piliers libres, sont profondément engagés dans la maçonnerie des voûtes; et le point de départ des arêtes est très élevé. Ici encore, le long des murs latéraux, les doubleaux des voûtes prennent appui sur des consoles moulurées et, exactement comme à Jouarre, les pointes des arêtes apparaissent très haut de chaque côté des doubleaux » (33).

Si ces considérations fondées sur l'observation méritent l'attention, d'autres semblent, d'un point de vue strictement rationnel, moins recevables: « Mais là ne s'arrête pas la ressemblance avec Jouarre: des colonnes minces et des chapiteaux sont peints à la fresque sous les tailloirs réels en pierre, et la photographie de cet ensemble, rapprochée des photographies de la crypte Saint-Paul, produit sur l'esprit un effet saisissant » (34).

Dom Coquet poursuit, sur un mode plus « impressionniste » que réellement scientifique: « J'ai vu à deux jours d'intervalle l'une et l'autre crypte; je suis, quant à

moi, convaincu; une semblable identité de structure jointe à un même sens plastique, ne peut être une simple rencontre à un ou deux siècles de distance. Les deux édifices sont contemporains. Il faut placer Saint-Paul très près de Saint-Germain, c'est-à-dire au milieu du IX^e siècle, peut-être à l'époque précise où l'abbesse Ermentrude a son parent Wenilon sur le siège métropolitain de Sens, dont dépendent, et Jouarre et Auxerre » (35). Il rappelle ensuite que le couloir souterrain, que Jean Hubert avait rapproché de ceux de Saint-Riquier, de Luxeuil et de Saint-Claude, lui faisait penser à Saint-Maurice d'Agaune. Quant à la modénature des tailloirs et des corniches, il la trouve proche des exemples carolingiens (36). Dom Coquet invoque encore l'argument métrologique: il retrouve dans différentes dimensions de la crypte actuelle restaurée au XVII^e siècle des mesures en pieds carolingiens de 0,3216 m (unité de mesure qui aurait été employée au IX^e siècle) (37). Les mesures effectuées avec le plus grand soin dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre par Jean Roumaillac et Jean-Marc Saur, font apparaître l'emploi généralisé, au IX^e siècle, d'un pied carolingien de 0,353 m, ce qui semble une différence non négligeable.

Quant à l'appareil décoratif du mur occidental de la crypte Saint-Paul de Jouarre, il pense qu'il s'agit d'une copie d'un monument romain qui aurait également influé sur le portail d'entrée de l'abbaye de Lorsch. Il en conclut à une influence mutuelle des deux monuments, mais ajoute: « (...) dans le sens Lorsch-Jouarre, assurément, car la petite muraille de Jouarre n'a pu aboutir au chef-d'œuvre de Lorsch. Le mur de Jouarre est plus jeune de quelques décennies que le monument rhénan » (38). On a vu, ci-avant, que les observations archéologiques récentes invalident cette datation et qu'au contraire Jouarre doit être de près d'un siècle antérieur à Lorsch.

LA DATATION DES VOÛTES DES CRYPTES DE JOUARRE PAR D'AUTRES ARCHÉOLOGUES

Il convient, en premier lieu, de retenir l'avis du premier fouilleur du site, l'abbé Thiercelin. Dans son mémoire établi en 1884 et publié par Sœur Telchilde de Montessus, il écrit: « Les voûtes, même à l'origine, c'est-à-dire au XI^e siècle, ne paraissent pas avoir été faites avec un appareil régulier. Mais, pourtant, il est possible que les vicissitudes de l'église supérieure aient contribué à modifier l'état primitif » (39). Cette datation n'est pas argumentée mais fondée sur les connaissances (solides) que son auteur semble avoir eues en histoire de l'art.

On a vu, ci-avant, ce que la marquise de Maillé pensait des hypothèses avancées pour la couverture primitive de la crypte Saint-Paul de Jouarre; il en est encore une qu'elle réfute, c'est celle de Louis Bréhier qui pro-



Ci-contre, de haut en bas :

Fig. 5. — Crypte Saint-Paul de Jouarre. On voit les colonnes entaillant les cénotaphes surmontant plusieurs sarcophages mérovingiens (photo G.-R. Delahaye).

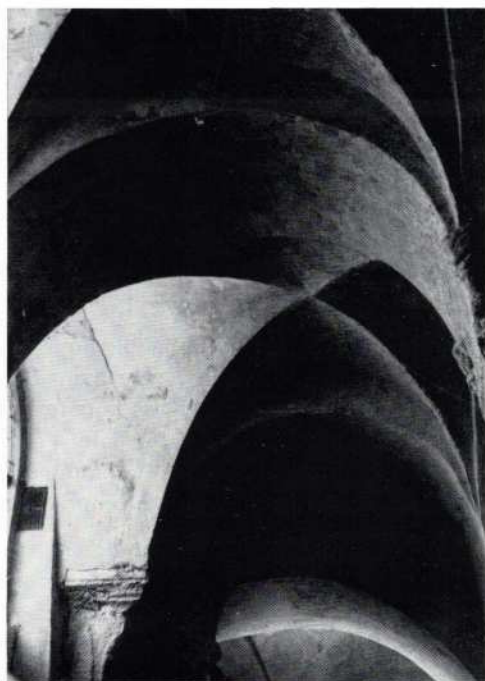
Fig. 6. — Depuis la crypte Saint-Paul de Jouarre, vue vers la crypte Saint-Ebrégisile (photo G.-R. Delahaye).

Fig. 7. — Crypte de l'abbatiale Saint-Germain d'Auxerre. Voûte d'arêtes au-dessus de l'escalier de la porte nord (photo J.-M. Saur).



Ci-dessous :

Fig. 8. — Dans la crypte Saint-Ebrégisile de Jouarre, vue du sud vers le nord dans la travée occidentale (photo G.-R. Delahaye).



posait des voûtes d'arêtes remontant au IX^e siècle (40). C'est dire si la proposition de Dom Coquet à propos des voûtes actuelles remontant au IX^e siècle n'aurait pas reçu son agrément si elle avait eu connaissance en temps opportun du travail de celui-ci. L'hypothèse de Bréhier ne lui semblait pas recevable car « *les maçons du haut Moyen Age n'eussent jamais osé monter des voûtes sur d'aussi frêles supports, assis, par sucroît, sur un sol en déclivité* » (41). Pour elle, il restait « *l'hypothèse d'une charpente, voire d'un plafond de bois. Il est impossible de dire comment une couverture de cette sorte peut s'être présentée. A Saint-Eutrope de Saintes, il semble qu'il y ait eu au VI^e siècle un plafond orné de caissons. A Jouarre, le fait qu'il fallut surélever les colonnes centrales de 0,20 m environ pour amener la naissance des voûtes au niveau de l'entablement du mur occidental ne laisse guère de doute sur l'existence d'une architrave dont la hauteur compensait au VIII^e siècle la différence de niveau (...). Les architraves antiques supportant une charpente étaient souvent en pierre. La lourde architrave qui fut remployée à Saint-Ebrégisile venait-elle de Saint-Paul?* » (42).

On a vu ci-avant que Mme de Maillé croyait que la crypte Saint-Ebrégisile avait été élevée à l'époque romane. Aussi poursuit-elle très logiquement à propos du voûtement de Saint-Paul: « *J'ai indiqué que Saint-Paul avait été voûté au moment où s'élevait Saint-Ebrégisile. De l'un à l'autre édifice toute une série de travaux s'opérait en effet simultanément* » (43). Si la contemporanéité des voûtes des deux cryptes ne semblent, en effet, guère contestable, la date d'érection de Saint-Ebrégisile ne nous semble pas recevable puisque les murs de gros œuvre des deux cryptes paraissent de construction, sinon simultanée, du moins rapprochée comme en témoignent certains caractères observés récemment et décrits ci-avant.

OBSERVATIONS FAITES LORS DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT (1984-1989) DES CRYPTES DE JOUARRE

Les travaux d'assainissement pratiqués de 1984 à 1989 dans les cryptes et autour de celles-ci, accompagnés par une surveillance archéologique, ont été riches d'enseignements. Dans la crypte Saint-Ebrégisile, par exemple, a été réalisée la même opération déjà pratiquée en 1978-1979 sous la crypte Saint-Paul, c'est-à-dire la mise en place d'une feuille de plomb sous la totalité de cette partie du monument, y compris sous la base des murs et des colonnes (44).

Le décaissement ainsi réalisé a été l'occasion de découvrir qu'un deuxième sarcophage était disposé symétriquement à celui de saint Ebrégisile, le long du mur sud, et que ce mur renfermait un vestige architec-

tural antique (fragment d'un linteau de porte ou de fenêtre) (45). Mais, dans le domaine qui nous intéresse ici, on retiendra surtout que l'excavation du sous-sol de la crypte Saint-Ebrégisile a permis de constater que le mur oriental mérovingien présentait une base à ressauts entraînant un élargissement progressif. Cette particularité, que l'on retrouve à la base d'autres murs mérovingiens de l'ensemble cryptes-église de Jouarre, avait vraisemblablement pour but d'assurer la stabilité de l'édifice assis sur un sol humide et sans doute partiellement meuble.

Lorsque le voûtement fut pratiqué, il dut s'avérer nécessaire de consolider les murs extérieurs recevant de fortes poussées. C'est ainsi que le mur oriental dut recevoir un doublage interne prenant appui, à la base, sur les ressauts de l'assise élargie décrite ci-avant. C'est à cette occasion que le pied du sarcophage d'Ebrégisile fut englobé dans la maçonnerie du mur oriental. C'est à cette circonstance que l'on doit que l'extrémité (côté pied) du couvercle initial, datable de la fin VII^e-début VIII^e siècle n'ait pas disparu quand on procéda, en 1627, à l'élévation des reliques de ce saint personnage. A cette occasion, il semble qu'il ait été brisé et remplacé par un couvercle en plâtre que l'architecte des Monuments historiques Garrez fit disparaître lors de son intervention dans les cryptes, en 1843-1844, pour le remplacer par un pseudo-couvercle massif et d'une esthétique discutable.

C'est contre ce mur oriental élargi que furent appuyées les colonnes 7 et 8 (numérotation figurant dans l'ouvrage de la marquise de Maillé); cette dernière colonne fut même partiellement encastrée dans le mur. Entre elles, c'est le mur qui reçoit la poussée d'une travée de voûtement.

Quant au mur sud de la crypte, il a été reconstruit et légèrement déplacé vers le nord en 1640. C'est aussi à cette date que remonte le mur ouest. Ils ne présentent donc pas d'intérêt pour cette étude. Par ailleurs, n'ayant pas assisté aux travaux de 1978-1979, dans la crypte Saint-Paul, il nous est difficile de dire si les murs en avaient été épaissis intérieurement, encore que cela paraisse vraisemblable.

De ce qui précède, il ressort nettement que le voûtement prend appui contre le mur oriental épaissi. Aussi, comme les chapiteaux et les colonnes mis en place pour compléter l'insuffisance de colonnes antiques et de chapiteaux mérovingiens remployés sont datables au plus tôt de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle, il paraît vraisemblable que ce soit à cette époque qu'il faille attribuer le voûtement.

Un autre élément milite en faveur d'une telle datation médiévale: c'est le fait que, dans la crypte Saint-Paul, les colonnes 4, 5 et 6 soient engagées dans les

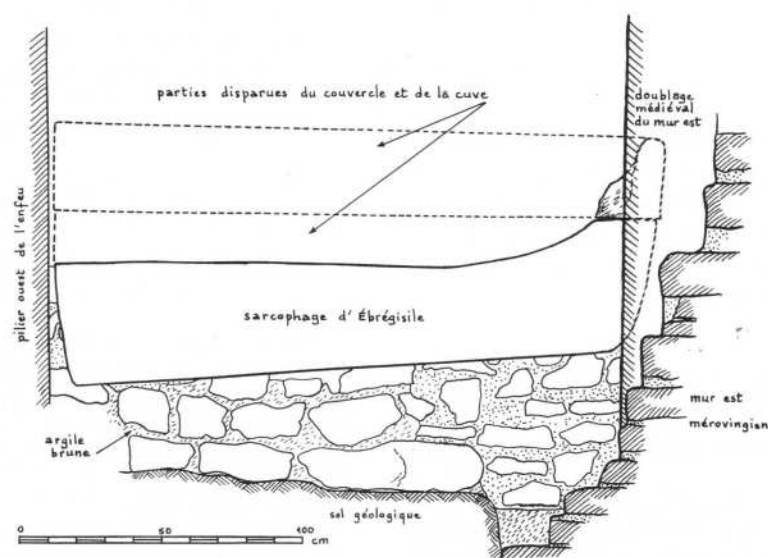


Fig. 9. — Crypte Saint-Ebrégisile de Jouarre. Situation restituée du sarcophage d'Ebrégisile devant le mur nord de l'enfeu. Le doublage intérieur du mur est enferma dans sa maçonnerie le pied du sarcophage (dessin G.-R. Delahaye, d'après un relevé de P. Huguin).

cénotaphes de Balde, de Théodechilde et de Mode. Est-il, en effet, concevable qu'on ait pu, au IX^e siècle si l'on suit l'hypothèse de Dom Coquet, soit environ un siècle et demi après leur érection, dégrader à ce point ces monuments funéraires. Ils étaient, nous semble-t-il, encore trop récents pour que l'on ait songé à les mutiler ainsi d'une manière qui serait sans doute apparue à l'époque comme sacrilège. Il paraît plus vraisemblable que l'encastrement des colonnes dans les cenotaphes résulte des travaux du voûtement. Les maçons désireux, pour des questions de stabilité et d'équilibre, d'avoir des travées de largeur approximativement égales n'auraient pas eu scrupule à entailler les cenotaphes surmontant les sarcophages dans lesquels reposaient les corps saints. Ce qui était peu concevable au IX^e siècle pouvait l'être devenu deux siècles et demi à trois siècles plus tard, du fait d'une atténuation de la dévotion populaire à l'égard des dépouilles des pieux personnages ou, du moins, quand ce remodelage de l'espace interne des cryptes n'apparaissait plus contraire aux dispositions adoptées par les fondateurs. Peut-être est-ce aussi à cette occasion que le sarcophage d'Agilbert fut relégué dans l'angle nord-ouest de la crypte Saint-Paul. Il est, en effet, inconcevable que le riche décor de sa paroi de tête (visible depuis les travaux de 1978-1979, grâce à une fenêtre qu'a fait ouvrir M. Rochette dans le mur en appareil décoratif) n'ait pas été sculpté pour être vu. Ce qui suppose que ce tombeau était peut-être placé dans un angle, contre un mur ou contre un autel, où la paroi latérale gauche et le panneau de pied étaient invisibles ou peu visibles.

CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, il semble que l'hypothèse de Dom Coquet ne puisse être retenue. Si les voûtes des cryptes d'Auxerre remontent bien au IX^e siècle et ont été construites dans des circonstances bien connues et historiquement attestées, il n'en va pas de même de celles des cryptes de Jouarre, dont on vient de voir qu'un certain nombre d'indices matériels plaident en faveur d'une construction à l'époque romane. Par ailleurs, si le voûtement d'arêtes est général à Jouarre, on a vu qu'il n'en allait pas de même à Auxerre où une bonne partie des cryptes est dotée de voûtes en berceau.

Dans ces conditions, comment convient-il d'accueillir les observations faites par Dom Coquet à propos de la hauteur à laquelle les bandeaux des doubleaux et des formerets se rejoignent pour engendrer des arêtes retombant sur les chapiteaux. Il semble que dans les deux cas, à Auxerre comme à Jouarre, les maçons, pour donner un maximum d'élévation à leurs voûtes, aient adopté le même parti, à savoir amorcer le plus haut possible le départ des doubleaux et des formerets. Ainsi, la structure portante se prolongeait bien au-dessus de chacun des chapiteaux. Cela apparaît particulièrement habile à Jouarre où la disparité des colonnes antiques remployées et le faible diamètre de certaines, avec toutes les incidences architectoniques pouvant en résulter, étaient compensés par l'élévation de cette structure portante, recueillant et coordonnant les poussées bien au-dessus des chapiteaux et de certaines colonnes fragi-

les. Quant à l'épaisseur décroissante des bandeaux des doubleaux et des formerets au point où ils se fondent dans les retombées des arêtes, il est évident que ce caractère morphologique découle du parti architectural qui vient d'être décrit, aussi bien à Jouarre qu'à Auxerre. Dans les deux cas, il semble bien que ce soit, en premier lieu, la réponse à la même question, la recherche d'une élévation maximale, qui ait amené les maçons, à deux siècles et demi ou trois siècles d'intervalle, à adopter les mêmes réponses, c'est-à-dire les mêmes partis architecturaux.

G.-R. D.

(1) **Coquet (Dom Jean)**, *Pour une nouvelle date de la crypte Saint-Paul de Jouarre*, Ligugé, 1970, in-8°, 31 pp.

(2) Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, canton de La Ferté-sous-Jouarre.

(3) Il semble que l'abbé Thiercelin n'ait pas exploré la totalité de la surface de l'église. Il découvrit deux nefs, mais il est possible qu'il en ait existé une troisième, au nord des deux qu'il découvrit. En effet, les fouilles de sauvetage que nous avons dirigées récemment ont montré qu'un mur de refend, formant séparation entre les deux nefs connues et les deux cryptes (dans leur état original), se prolongeait vers le nord. Voir **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « L'église mérovingienne de Jouarre avait-elle trois nefs? », dans journal *Le pays briard* (Coulommiers), 47^e année, n° 85, du 27 novembre 1990, p. 10; « Observations autour des cryptes de Jouarre », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 7, 1990, pp. 73-76; et « Réflexions sur l'évolution des cryptes et de l'église mérovingiennes de Jouarre », dans *Revue d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux*, n° 41, 1990, pp. 15-26.

(4) **Delahaye (Gilbert-Robert) et Huguin (Patrick)**, « Le sarcophage de saint Ebrégisile dans les cryptes de Jouarre », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 27, 1986, [1990], pp. 49-58.

(5) **Maillé (Marquise de)**, *Les cryptes de Jouarre*, Paris, Picard édit., 1971, in-4°, 311 pp. + XIV plans hors-texte de Pierre Rousseau.

(6) **Thiercelin (abbé Louis Amand Constant)**, *Etude architecturale, archéologique et historique sur les cryptes de Jouarre*, manuscrits, Bibl. nat. Paris, nouv. acq. 17175-17177.

(7) **Hubert (Jean), Porcher (Jean) et Volbach (W.F.)**, *L'Europe des Invasions*, Paris, Gallimard édit., collection L'univers des formes, 1967, in-4°.

(8) **Hubert (Jean), Porcher (Jean) et Volbach (W.F.)**, *L'Empire carolingien*, Paris, Gallimard édit., collection L'univers des formes, 1968, in-4°.

(9) **Hubert (Jean)**, « Les cryptes de Jouarre », dans *IV^e Congrès de l'art du haut Moyen Age*, Melun, 1952.

(10) **De Bernardi Ferrero (Daria)**, *Le cripte di Jouarre*, Turin, 1959, in-fol.

(11) **Maillé (Marquise de)**, *ouvrage cité*, p. 151.

(12) *Ibidem*.

(13) **Coquet (Dom J.)**, *ouvrage cité*, p. 4, note 4.

(14) *Ibidem*, p. 5.

(15) Préface de l'ouvrage de Mme De Bernardi Ferrero (cf. supra, note 10).

(16) *L'Europe des Invasions*, *ouvrage cité*, pp. 64-78.

(17) **Hubert (Jean)**, *L'art pré-roman*, 1^{re} édition, 1938; réédition 1974, Chartres, Jacques Laget - Librairie des Arts et Métiers Editions, pp. 15-18.

(18) *Ibidem*, p. 17.

(19) *L'Europe des Invasions*, p. 67.

(20) **Coquet (Dom J.)**, *ouvrage cité*, p. 5.

(21) **Montessus (Sœur Telchilde de)**, « Pour l'étude des cryptes de Jouarre: documents inédits », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 24-25, 1983-1984, pp. 57-96.

(22) En particulier, notre article « Réflexions sur l'évolution des cryptes et de l'église mérovingienne de Jouarre » (cf. supra, note 3).

(23) **Huguin (Patrick)**, « Nos ancêtres les Gaulois habitaient Jouarre », dans journal *Le pays briard*, 46^e année, n° 84, du 21 oct. 1989, p. 9.

(24) Sur ce point, voir **Delahaye (Gilbert-Robert) et Huguin (Patrick)**, « Recherches archéologiques à l'ouest des cryptes de Jouarre », dans *Revue d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux*, n° 40, 1989, pp. 15-22, cf. p. 18; et **Delahaye (G.-R.)**, « Observations autour des cryptes de Jouarre », *article cité* (cf. supra, note 3).

(25) Cf. supra, note 3.

(26) **Roumailhac (Jean) et Saur (Jean-Marc)**, « Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Leur évolution durant neuf siècles », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 3, 1986, pp. 41-56, et n° 4, 1987, pp. 29-46.

(27) Sur ces points, voir: **Marilier (Jean) et Roumailhac (Jean)**, « Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain (857-1857) », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 6, 1989, pp. 1-30; **Labbé (Alain)**, « Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre: les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent. Le palmier et l'adoration des Mages », *ibidem*, n° 6, 1989, pp. 31-46; **Labbé (A.)**, « Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (II): les fresques de la passion de saint Etienne et le texte des Actes des Apôtres », *ibidem*, n° 7, 1990, pp. 13-26.

(28) **Coquet (Dom J.)**, *ouvrage cité*, p. 22.

(29) *Ibidem*.

(30) *Ibidem*.

(31) *Ibidem*, pp. 22 et 25.

(32) *Ibidem*, p. 25.

(33) *Ibidem*, pp. 25-26.

(34) *Ibidem*, p. 26.

(35) *Ibidem*.

(36) *Ibidem*.

(37) *Ibidem*, pp. 27-28.

(38) *Ibidem*, p. 28.

(39) **Montessus (Sœur Telchilde de)**, « Pour l'étude des cryptes de Jouarre... », *article cité*, p. 78.

(40) **Brehier (Louis)**, *L'art en France, des invasions barbares à l'époque romane*, Paris, 1930, p. 82.

(41) **Maillé (Marquise de)**, *ouvrage cité*, p. 151.

(42) *Ibidem*, p. 152.

(43) *Ibidem*.

(44) **Montessus (Sœur Telchilde de)**, « Les travaux de la crypte de Jouarre », dans *Revue d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux*, n° 30, 1979, pp. 39-43; du même auteur, « Quelques conclusions archéologiques sur la crypte Saint-Paul de Jouarre après les travaux des Monuments historiques », dans *Bulletin monumental*, t. 145, année 1987, fasc. II, rubrique « Actualité », pp. 210-211; **Rousseau (Pierre)**, « Travaux récents sur la crypte Saint-Paul de Jouarre », dans *La Sauvegarde de l'art français*, cahier n° 3, 1983, pp. 56-62.

(45) **Delahaye (G.-R.) et Huguin (P.)**, « Le sarcophage de saint Ebrégisile... », *art. cit.*

Regards sur l'abbaye de Fontaine-Jean

par Jacques LEFEBVRE

Lorsqu'en 1090 trois religieux de Molesme — Robert, Albéric et Etienne — quittèrent leur couvent pour fonder Cîteaux sur les terres que leur avait abandonnées le duc de Bourgogne, il eût été bien difficile de prévoir que, vingt-quatre ans plus tard, verrait le jour une petite fille dont la vie allait s'épanouir sur un territoire indécis auquel pourraient prétendre à la fois le Gâtinais et la Puisaye. Sans doute, est-ce au Gâtinais que Fontaine-Jean appartient; mais elle appartient aussi, durant toute son existence, au diocèse de Sens et ce n'est qu'au moment de la division de la France en départements que l'abbaye fut rattachée à celui d'Orléans. Géographiquement, sa situation illustre bien, en tout cas, la difficulté à saisir une véritable opposition entre la partie septentrionale des plateaux de Puisaye et l'extrême frange méridionale du Gâtinais. Une unité se forme entre les bras alignés du Loing et de l'Ouanne, et le vallon de Fontaine-Jean, serré entre les pentes boisées au bas desquelles coule l'Aveyron, trouverait bien sa place dans nos paysages poyaudins. On ne saurait donc s'étonner de voir l'histoire de l'abbaye s'étendre aux pays de Puisaye.

Mais, avant d'aborder l'histoire, il n'est pas sans intérêt de constater que le site de l'abbaye est très proche de l'ancienne voie romaine qui reliait, d'ouest en est, Orléans à Auxerre. Cette voie, lorsqu'on commença à s'approcher de ce qui constitue maintenant le département de l'Yonne, passait notamment à Montbouy, localité dont Jacques Soyer rappelle, dans son ouvrage *Les voies antiques de l'Orléanais*, qu'elle était « un lieu de pèlerinage gallo-romain très important ». « Il existe encore, ajoute l'auteur, sur le territoire de cette commune [Chennevières] un amphithéâtre très bien conservé qui pouvait contenir 3 à 4 000 spectateurs. » Après Montbouy, il est probable que la voie romaine passait à Saint-Maurice-sur-Aveyron, « importante forteresse du Moyen Âge », dont la topographie, plongeant presque en falaise sur la rivière, est aujourd'hui encore particulièrement intéressante. C'est sur cette commune — à environ 2,5 km du bourg — que se situe l'abbaye, au niveau même de l'Aveyron. Comme toujours, elle devait être édifée près d'un cours

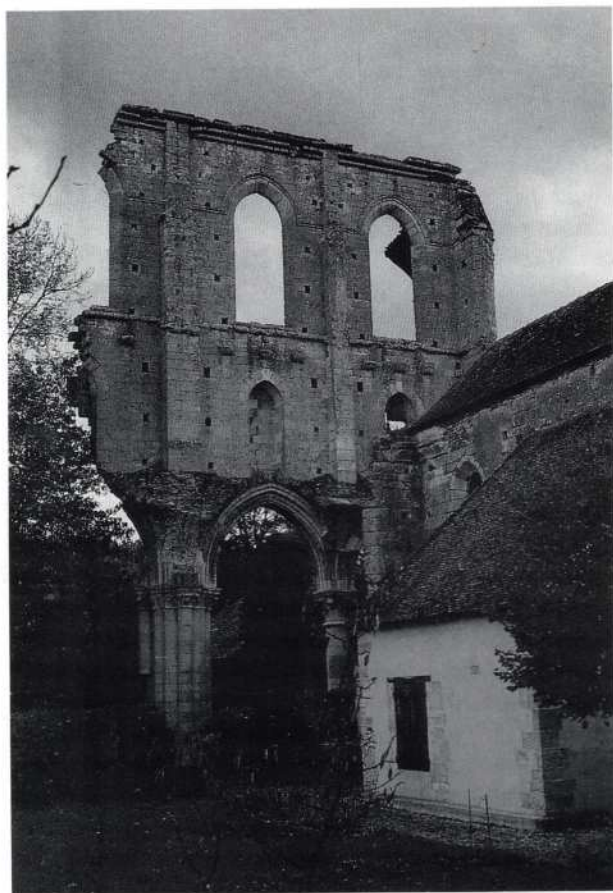
d'eau, d'une fontaine, permettant notamment d'y installer un vivier: le site réalise parfaitement cette condition. Si l'on se rapporte attentivement à la voirie actuelle — en suivant notamment la départementale 56 allant de Châtillon-Coligny à Charny —, il semble infiniment probable que Fontaine-Jean se situe à quelques centaines de mètres au sud de l'ancienne voie romaine Orléans-Auxerre qu'emprunte à cet endroit, selon toute vraisemblance, le chemin de grande randonnée 13. La voie romaine continue ensuite vers l'est pour pénétrer dans le département de l'Yonne et couper, après une dizaine de kilomètres, l'autre voie romaine sud-nord allant d'Entrains-sur-Nohain à Montereau. Cette intersection se produit au hameau de Ponnassant (*Pons Maxentii*) situé immédiatement au nord du gué où la voie Entrains-Montereau franchit l'Ouanne pour pénétrer dans la *civitas Autissiodurum*; ce hameau appartient aujourd'hui à la commune de Saint-Martin-sur-Ouanne.

La vie de Fontaine-Jean est liée intimement à celles des Courtenay, qui en furent les fondateurs puis les bienfaiteurs tout au long de son existence. Le premier de la famille — Athon — s'était vu, avant même d'être confirmé dans la possession de Courtenay, inféoder par Férald, comte de Gâtinais, les territoires de Charny et de Champignelles.

C'est le petit fils d'Athon, Milon de Courtenay, qui allait fonder l'abbaye avec la pensée d'assurer par de généreuses donations l'existence de moines installés sur une terre lui appartenant et dont l'église servirait de sépulture, à lui et ses descendants. Milon fit part de ses intentions à Hugues de Mâcon, abbé de Pontigny, elle-même seconde fille de Cîteaux fondée en 1114. Hugues envoya douze de ses religieux qui, le 20 mars 1124, inaugurèrent Fontaine-Jean, huitième fille de Pontigny. Troisième et seul fils survivant de Milon, Renaud devint seul héritier de ses vastes domaines et, parmi d'autres titres, seigneur de Champignelles, Bléneau et Charny. N'ayant lui-même qu'une fille, le roi de France Louis VII la demande en mariage pour son frère, Pierre de France, lequel prit ainsi tout à la fois, en 1150, le nom, les armes et la fortune des Courtenay. C'est à ce mo-

ment que Fontaine-Jean reçut le titre d'abbaye royale pour le garder jusqu'à la fin de son existence.

Dans le même temps, le pape Eugène III, lui-même ancien cistercien, avait adressé à l'abbaye une lettre de protection. C'est à cette époque également que l'abbaye va voir s'élever l'ensemble de ses bâtiments. L'église est terminée en 1173: d'un seul jet, elle présente une grande unité de style, dans toute la pureté, la finesse et l'austérité du XII^e siècle.



Vestiges de l'abbatiale de Fontaine-Jean. Vue prise du nord-est en 1990 (photo J.-M. Saur).

Peu à peu, l'abbaye de Fontaine-Jean, qui aura reçu par ailleurs de nouvelles et abondantes largesses de Pierre de Courtenay avant son départ pour la Palestine, va devenir une pépinière de prélats: l'abbé Mainard est élevé au cardinalat en 1191; l'abbé Guillaume devint archevêque de Bourges et fut canonisé en 1209; l'abbé Gérard lui succéda sur le même siège épiscopal...

Le rayonnement religieux ne doit pas, cependant, faire oublier le développement sans cesse croissant de l'abbaye, développement qui va souvent se porter sur les pays d'Ouanne et les terres de Puisaye.

Dès 1135, Aganon, seigneur de Malicorne, fait donation d'un domaine sur le territoire de Loisy, à une demi-lieu du monastère. La donation est rapportée dans une charte de l'archevêque de Sens, beau-frère d'Aganon, et l'acte fut fait en l'église de Malicorne en 1136. En 1195, l'abbaye acquiert un beau domaine sur les paroisses des Ormes et de Saint-Aubin-Châteauneuf. Par un acte de 1209, Itier IV, seigneur de Toucy, de Perreux, de Saint-Fargeau et des pays de Puisaye, donne à Fontaine-Jean 20 sols de rente à prendre sur les censives de Mezilles.

Dans le même temps, en 1197, Robert, second fils de Pierre de Courtenay et seigneur de Champignelles, confirmait par une charte datée de cette localité les donations de ses ancêtres, accordant « la jouissance des usages et utilités accoutumées dans toute la forêt de Burcy... » (*) et concédant à l'abbaye « tout droit de pacage et de pâturage dans cette forêt, en tout temps ».

Tandis que Fontaine-Jean allait bénéficier d'importants privilèges accordés en 1234 à l'Ordre de Cîteaux par le pape Grégoire IX et recevait, en 1227, une riche aumône au nom de Louis VIII, sa prospérité ne cessait de croître. Le 17 octobre 1228, un accord intervenait avec le seigneur de Malicorne et le chapitre de Sens, accordant en tout temps à l'abbaye le droit de pâturage dans la moitié des bois de Saint-Aubin. Des prés et pacages très étendus devenaient également sa propriété dans toute la vallée de l'Ouanne, notamment à Saint-Denis, ainsi que de vastes exploitations agricoles au nord de Bléneau. Il convient d'ajouter que toutes les donations reçues des princes de Courtenay avaient été finalement confirmées par saint Louis, dans une charte faite à Melun le 4 septembre 1254. Elles seront suivies de la même mutation qui, avec l'arrivée de la Renaissance, va détruire la civilisation médiévale dans l'échelle même des valeurs spirituelles et artistiques qu'elle avait su créer et dont les vestiges nous entraînent encore aujourd'hui dans un émerveillement incomparable.

En prenant possession, en octobre 1358, de la forteresse de Malicorne et en s'y maintenant jusqu'au traité de paix de 1360, l'Anglais Robert Knolles allait faire subir à Fontaine-Jean de tels désastres que les moines se retirèrent à Montargis. C'est d'une abbaye dévastée, de bâtiments en ruines, de fermes incendiées, qu'ils reprirent possession. L'église était heureusement presque intacte et ils purent redonner à l'ensemble sa belle allure grâce à la générosité que leur prodigua Charles V, en 1376, aux termes d'une fondation créée au profit de l'abbaye. Mais un nouveau fléau devait

(*) Au XII^e siècle, la forêt de Burcy s'étendait sur les paroisses de La Breuille, de Marchais-Béton, du Charme et de Champignelles.

s'abattre sur Fontaine-Jean au moment où le Gâtinais allait devenir le champ de bataille des Armagnacs et des Bourguignons. Une bande appartenant aux troupes d'Henri V d'Angleterre s'empara de l'abbaye en 1422 et la pillait. Les Ecorcheurs envahirent ses domaines et les moines qui survécurent furent réduits à une extrême misère. L'abbé Guillaume, Supérieur de l'époque, dut, pour permettre à sa communauté de subsister, vendre plusieurs objets précieux à l'abbaye de Saint-Martin d'Auxerre.

Et c'est encore dans un couvent à l'état déplorable que les moines recommencèrent à trouver la tranquillité lorsque le connétable de Richemont, après la délivrance d'Orléans, reprit aux Anglais Dammarie-en-Puisaye, Champignelles, Saint-Maurice-sur-Aveyron, Charny et Courtenay.

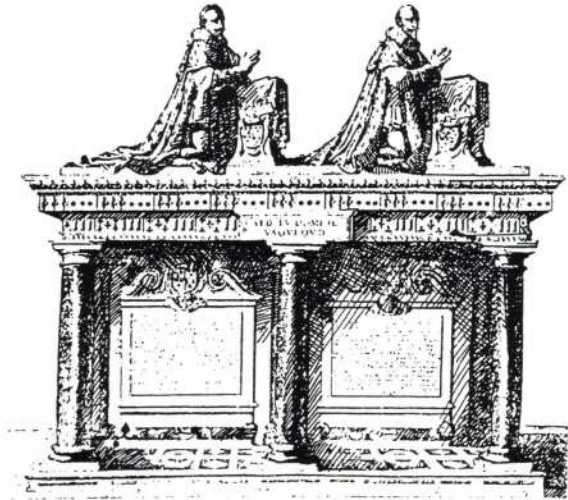
Désormais, jamais l'abbaye ne retrouvera plus la place qu'elle avait occupée dans le rayonnement et la prospérité de son ordre. De louables efforts furent cependant faits par Hugues de Genoilly, 36^e abbé, pour améliorer la situation et reconstruire les bâtiments détruits. Son successeur, Michel Gautry de Brignon, sut, de son côté, maintenir l'observance de la règle de Cîteaux. Il eut seulement à se défendre... d'une invasion de cent-vingt habitants de Champignelles venus, en 1524, prendre possession d'une centaine d'arpents de la forêt de Burcy, encore qu'une épreuve plus difficile à supporter pour une communauté déjà ruinée fut imposée à l'abbaye sous forme d'une taxation décidée par François I^{er} à l'occasion de ses guerres malheureuses.

En fait, le grand tournant vers la fin fut l'œuvre du concordat conclu à Bologne, le 15 août 1516, entre le pape Léon X et François I^{er}.

En donnant au roi le droit de nommer à toutes les charges ecclésiastiques, il favorisa l'apparition des abbés commendataires, clercs ou laïques, mais jamais plus un religieux de l'ordre nommé par ses frères. A la piété et à la chevalerie médiévale allait succéder une gestion d'inspiration administrative froide et bien souvent éloignée des vertus chrétiennes, gestion qui ferait lentement glisser Fontaine-Jean vers sa disparition.

Les malheureux religieux eurent bientôt à affronter la terrible épreuve de la présence de leur premier abbé commendataire, Odet de Coligny, frère de l'amiral et qui épousa finalement le parti calviniste sous l'influence des Huguenots. Ceux-ci se ruèrent sur l'abbaye en octobre 1562, l'incendièrent et mirent ses ruines au pillage. Comme au temps de Robert Knolles, les moines trouvèrent refuge à Montargis. C'est seulement en 1610 qu'ils revinrent à Fontaine-Jean, après qu'Arnolphilme, peut-être le meilleur des abbés commendataires, eût réussi à restaurer les bâtiments essentiels.

C'est avec la mort de Gaspard, seigneur de Bléneau, puis celles de Jacques et Jean de Courtenay, que l'abbaye connut, sans doute, dans les premières décennies du XVII^e siècle, une dernière heure de gloire avec l'édification majestueuse d'un magnifique tombeau.



Tombeau de Jacques de Courtenay († 1617) et de son frère Jean († 1639), détruit en 1790 (d'après Jarossay, ouvrage cité).

Après quoi, la vie de Fontaine-Jean ne sera plus animée que par des abbés administrateurs dont le souci consistera surtout à s'assurer à leur profit les bénéfices des anciens domaines prospères ou de ce qu'il en restait.

Le dernier revers de fortune, avant la disparition définitive sous la Révolution, vint de Puisaye: vaincu par Turenne à la bataille de Bléneau, le prince de Condé remonta vers le nord et pillait toute la contrée. Les dépendances et les fermes de l'abbaye n'y échappèrent pas.

Fontaine-Jean subsista jusqu'à la Révolution puisque le dernier abbé commendataire, Charles de Virieux, y fut nommé en 1784. En fait, le partage de ses domaines était intervenu dès le 9 mai 1716 pour mettre un terme au litige qui opposait les religieux à leur abbé commendataire, Monsieur Charbonneau de Fortécuyère. Le premier lot, attribué à ce dernier, portait sur tous les domaines entourant l'abbaye, en particulier sur la commune de Saint-Maurice-sur-Aveyron. Le deuxième lot, attribué aux religieux, consistait principalement dans les terres situées près de Montargis. Un troisième lot était formé pour acquitter les charges de l'abbaye. Y figurent notamment: la portion des dîmes de Champignelles, de celles de Saint-Martin-sur-Ouanne et celles de Charny, ainsi que les prés sis en la paroisse de Saint-Denis.

Il nous reste à regretter que l'abbaye de Fontaine-Jean, construite dans la ligne de pureté de l'art cistercien, ne puisse nous présenter, comme beaucoup d'autres filles de Cîteaux l'offrent encore, le spectacle d'une architecture insensible au temps. La maison conventuelle fut vendue en avril 1792, l'église en mai 1794. La toiture fut retirée et les voûtes s'écroulèrent peu à peu sous les intempéries, tandis qu'était démolie le somptueux tombeau de ceux qui, suivant le geste de leur ancêtre, Milon de Courtenay, avait voulu marquer leur pieuse fidélité à l'Ordre de Cîteaux. Seules quelques ogives ont miraculeusement survécu aux dernières destructions et se dressent encore aujourd'hui au centre de ce vallon où le visiteur se prend vite à la rêverie du souvenir.

J. L.

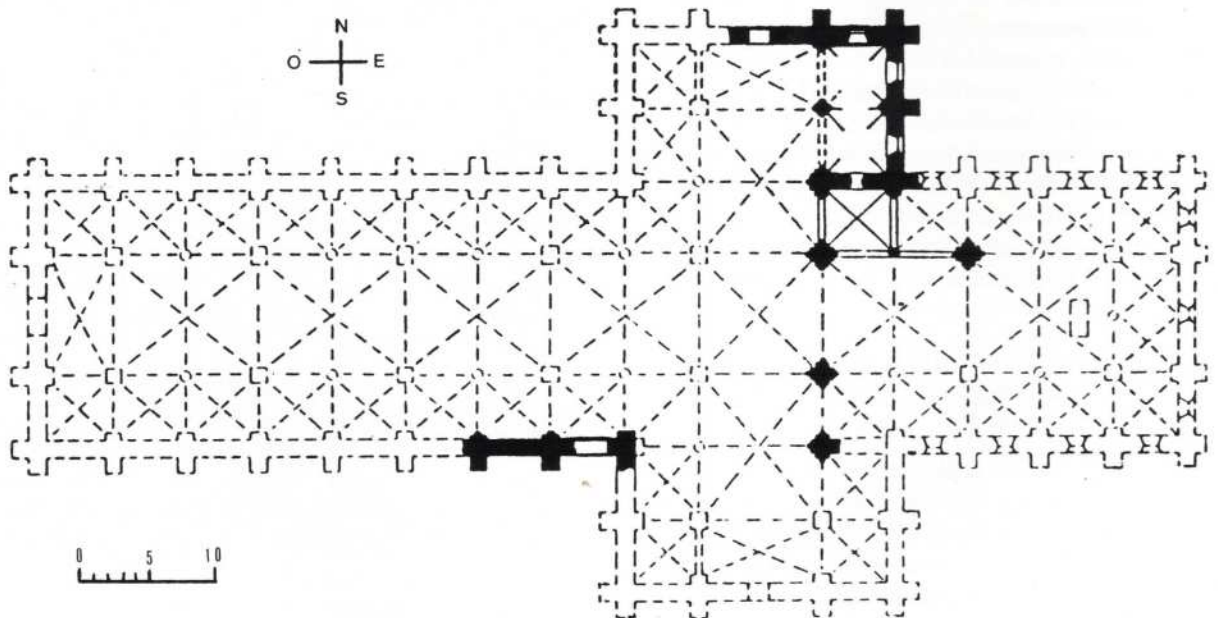
BIBLIOGRAPHIE

— Jarossay (Abbé Eugène), « Histoire de l'Abbaye de Fontaine-Jean, de l'Ordre de Cîteaux, 1124-1790 », dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie du Gâtinais*, IX-XI, 1891-1893.

— Dimier (R.P. Marie-Anselme), *Recueil de plans d'églises cisterciennes*, Commission d'Histoire de l'Ordre de Cîteaux, I, Abbaye Notre-Dame d'Aiguebelle, Grignan, 1949.

— Aubert (Marcel), *L'architecture cistercienne en France*, tome I, Paris, 1943.

— Soyer (Jacques), *Les voies antiques de l'Orléanais*, Société archéologique et historique de l'Orléanais, Orléans, 1971.



L'église de l'abbaye de Fontaine-Jean, dont il ne subsiste que les chapelles orientales du bras nord du transept et l'élévation de deux travées du chœur, côté nord, présentait un plan très simple en forme de grande croix latine; des collatéraux flanquaient la nef, les deux bras du transept, et encadraient complètement le chœur rectangulaire à chevet plat; des autels s'élevaient dans les chapelles à l'est du chœur, et dans celles qui ouvraient à l'est et à l'ouest du transept et qui communiquaient entre elles. L'édifice mesurait 84 m de long, le transept 40 m; la nef et les collatéraux, 20 m de large, comme le chœur et le transept. Les piles alternaient avec des colonnes sous les grandes arcades: transept et chœur étaient couverts de voûtes d'ogives sexpartites (d'après Marcel Aubert, *ouvrage cité*).



Sceau de l'abbaye de Fontaine-Jean, en 1214.
SIGILL. ABBATIS FONTIS IOHANNIS
(d'après Jarossay, *ouvrage cité*).

Deux actes du XIII^e siècle

En complément à l'article qui précède, nous avons jugé intéressant de publier deux pièces inédites du XIII^e siècle, sur parchemin, qui appartiennent au fonds Montassier des Archives départementales de l'Yonne, où elles portent les cotes 7 J 19 (1) et (2).

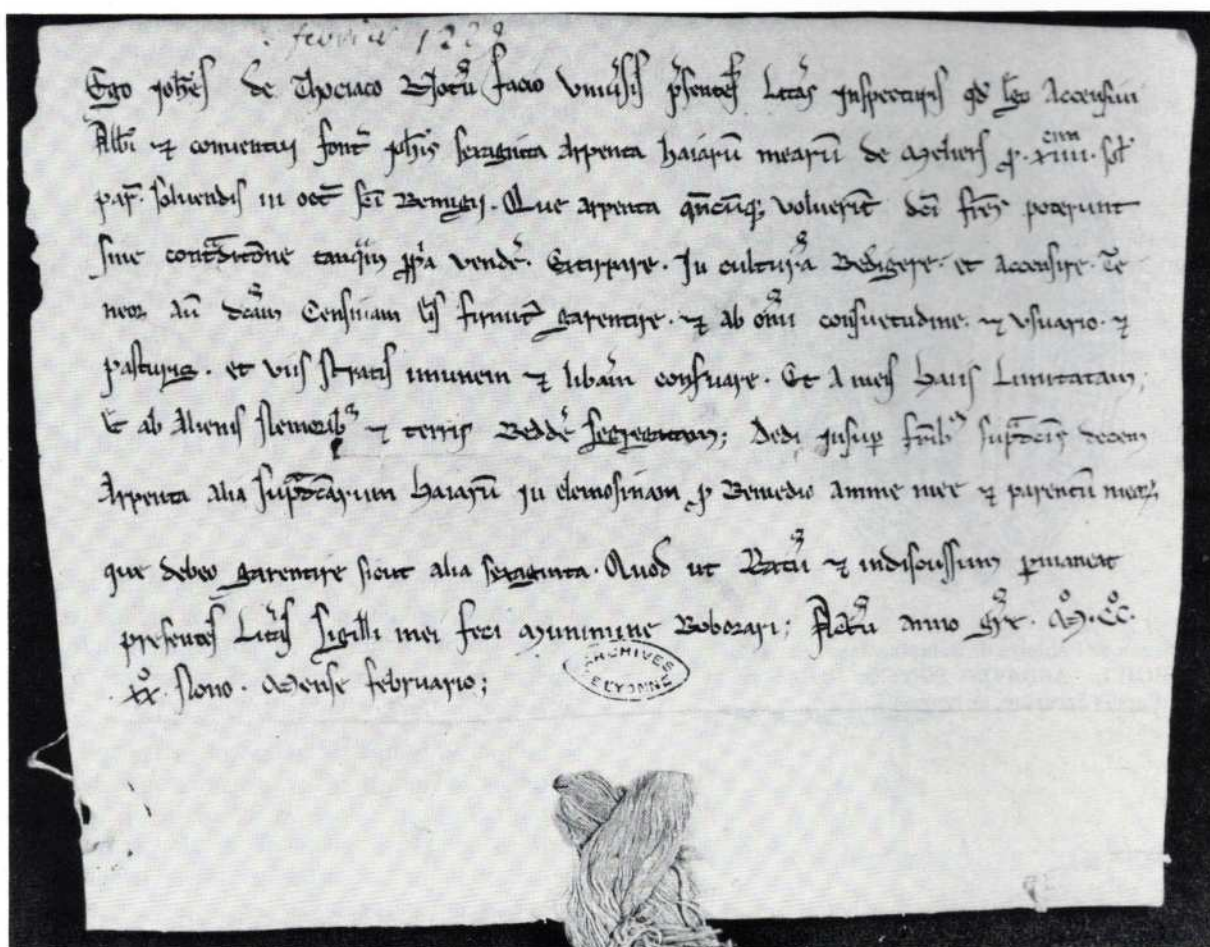
Le fonds Montassier comporte « des papiers de deux notables de Saint-Fargeau, y ayant exercé des fonctions publiques avant et après la Révolution [...]. A côté de leurs papiers personnels et de fonction, se retrouvent un certain nombre d'actes plus anciens provenant du chartrier de Saint-Fargeau ».

Cet ensemble a été donné aux A.D.Y. en 1942 par M. Louis Montassier, de Saint-Fargeau. Il complète le chartrier de Saint-Fargeau (A.N. 90 A P), le fonds du district et celui de la justice de paix de cette localité (série L).

Pour cette publication, nous avons reçu l'aide de Madame Line Skorka, directeur des Services d'archives de l'Yonne, qui a effectué la transcription des deux actes et a bien voulu nous aider à préciser certains points difficiles de la traduction. Le travail de traduction lui-même a été réalisé par Mademoiselle Isabelle Tollard, professeur de lettres, dans des conditions rendues plus ardues par l'impossibilité où elle se trouvait alors de consulter des dictionnaires de latin médiéval. Que l'une et l'autre trouvent ici nos remerciements.

J. ROUMAILHAC.

▷▷▷



Ego Johannes de Thociaco notum facio universis presentes litteras inspecturis quod ego accensivi Alberti et conventui Fontis Johannis sexaginta arpenta haiarum mearum de Meliers pro XIII^{cim} [quatuordecim] solidis parisiensibus solvendis in octavo sancti Remigii. Que arpenta quandocumque voluerint dicti fratres poterunt sive contradicione tanquam propria vendere, extirpare, in culturam redigere et accensire. Teneor autem dictam censivam eis firmiter garentire et ab omni consuetudine et usuario et pasturis et viis stratis imunem et liberam conservare et a meis haiis limitatam et ab alienis nemoribus et terris reddere segregatam; dedi insuper fratribus supradictis decem arpenta alia supradictarum haiarum in elemosinam pro remedio anime mee et parentum meorum que debeo garentire sicut alia sexaginta. Quod ut ratum et indisoussum [indissolum] permaneat presentes litteras sigilli mei feci munimine roborari. Actum anno Gracie M CC XX nono. mense februaryo;

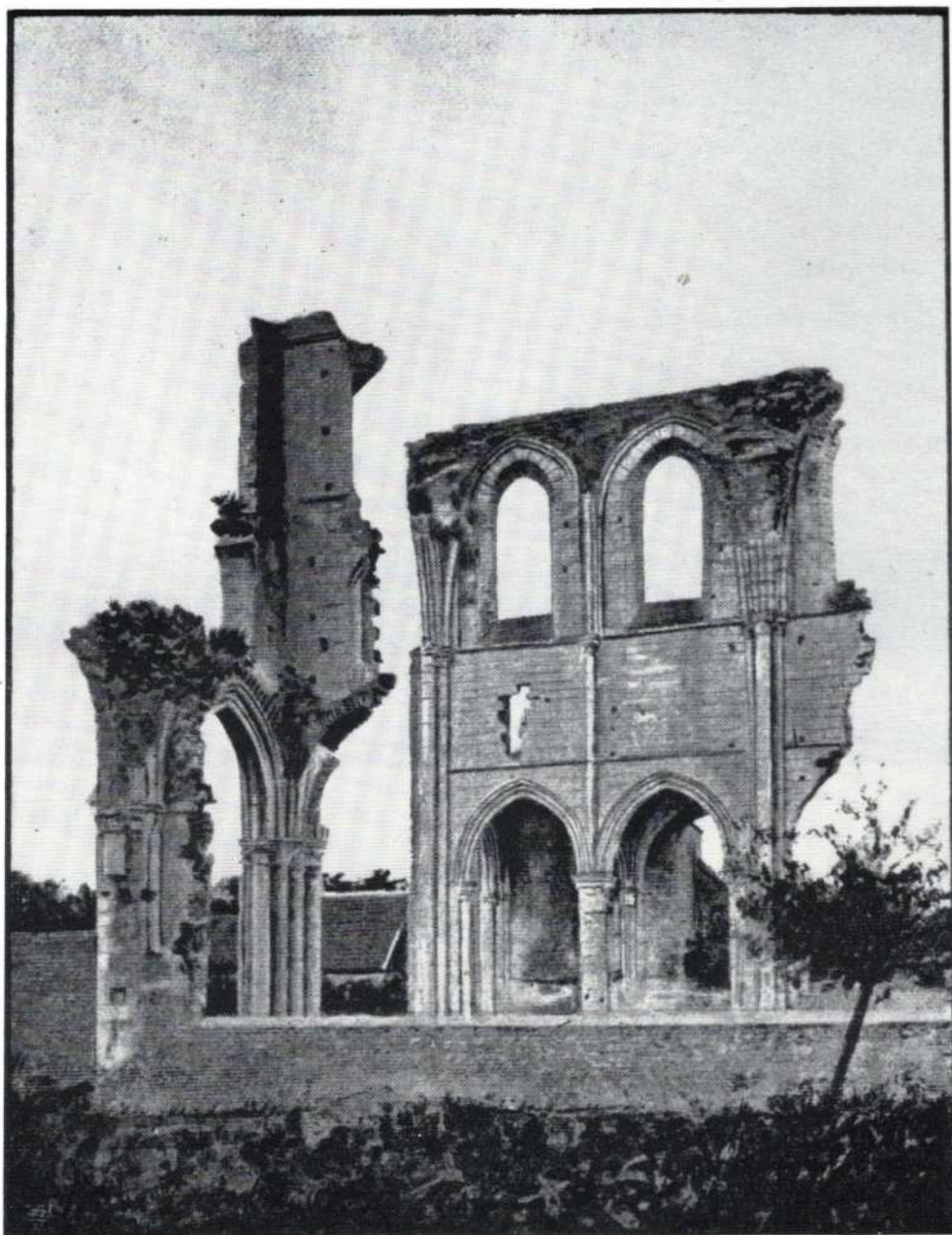
Moi Jean de Toucy, j'apprends à tous ceux qui liront la présente lettre que j'ai accensé (concédé) à Albert et au monastère de Fontaine-Jean soixante arpents de mes terres de Méliers en échange de 14 sous parisis payables en l'octave de saint Remi. Ces arpents, les dits frères pourront, quand ils le voudront et sans objection, les vendre comme leur propre, les défricher, les mettre en culture et les accenser. Je suis tenu en outre de leur garantir fermement la dite censive, de la maintenir libre et dégagée de toute coutume, usufruit, pâture et servitude de passage, de la remettre délimitée de mes haies et séparée par une clôture des autres bois et terres. J'ai, de plus, donné aux frères susdits dix autres arpents des haies susdites, en aumône pour le salut de mon âme et celui de mes parents, arpents que je dois garantir comme les soixante autres. Pour que cela reste ferme et indissoluble, j'ai fait officiellement revêtir la présente lettre de mon sceau. Fait l'an de grâce 1229, au mois de février.

1237
 Omnib' p'sentes litteras inspecturis. magist' Odo Senon' cur' offi' in dno sit. Not' facim' qd in nra
 p'sencia constitut' Droco de Serginis miles recognovit se dedisse in perpetuum elemosina fratrib' fontis
 Johis duos solidos turois. censuales in quib' ipi frs d' militi sic ipse miles dicebat annuatim te-
 nebant' p' quodam herbergagio ipsorum fratrum quodam mellaria nuncupat'. confitens se dictos frates quitasse de
 omnib' querelis. deonys et gerardis p'cedis. ac fide data promittens qd neq' qd donacionem neq'
 qd quitacionem p'dicta p' se uel p' aliu' veniet in futurum. Allysendis u' uxor p'fati militis ad cui'
 hereditatem dicti duo solidi pertinebat sic ipsa dicebat ea q' p'dicta sunt coram nobis uoluit laudare
 et concessit spontanea non coacta. fiducians se qd p'dicta de cetero p' se uel p' alios ne uenturam. act'
 anno dni m. cc. trigesimo septimo mense novemb'.

Omnibus presentes litteras inspecturis magister Odo Senonensis curie officialis in Domino salutem. Notum facimus quod in nostra
 presencia constitutus Droco de Serginis miles recognovit se dedisse in perpetuum elemosinam fratribus Fontis
 Johannis duos solidos turonenses censuales in quibus ipsi fratres dicto militi, sicut ipse miles dicebat, annuatim te-
 nebantur, pro quodam herbergagio ipsorum fratrum quodam mellaria nuncupatur, confitens se dictos fratres quitasse de
 omnibus querelis debitis et contentionibus retroactis ac fide data promittens, quod neque contra donacionem neque
 contra quitacionem predictas per se vel per alium veniet in futurum. Allysendis vero uxor prefati militis ad cuius
 hereditatem dicti duo solidi pertinebant sicut ipsa dicebat ea que predicta sunt coram nobis voluit laudare
 et concessit spontanea non coacta fiducians se contra predicta de cetero per se uel per alios non venturam. Actum
 anno Domini M CC tricesimo septimo mense novembris.



A tous ceux qui liront la présente lettre, maître Odon, official de la curie de Sens, salut dans le Seigneur. Nous faisons savoir
 que, en notre présence Drogon (Dreux) de Sergines, chevalier, a reconnu avoir donné en aumône perpétuelle aux frères de Fon-
 taine-Jean deux sous tournois de cens, auxquels ces mêmes frères étaient tenus annuellement envers le dit chevalier, comme le
 disait le chevalier lui-même, en échange d'un hébergement des dits frères nommé Méliers, révélant qu'il avait tenu quittes les dits
 frères au sujet de toutes les dettes et les contentieux rétroactifs et, sur parole donnée, promettant qu'à l'avenir il n'irait, par ses
 propres moyens ou ceux d'un autre, à l'encontre ni de la donation ni du quitus susdits. Quant à Allysende, l'épouse du chevalier
 précité, à laquelle les deux sous mentionnés revenaient en héritage, selon ses dires mêmes, ce qui fut dit précédemment devant
 nous, elle le voulut, l'approuva et le céda de son plein gré et sans contrainte, s'engageant à ne pas aller à l'encontre, par ses
 propres moyens ou ceux d'autres personnes. Fait l'année du Seigneur 1237, au mois de novembre.



Vestiges de l'abbatiale de Fontaine-Jean. Vue du sud-est en 1888 (d'après Jarossay).

Voyage dans l'ancien royaume de Savoie

par Michel HOUSSAY, Pol et Anne-Marie DUCROT et Jean ROUMAILHAC

Du 21 septembre au 1^{er} octobre 1990, notre société a voyagé en France, en Suisse et en Italie, mais tout le sol que nous avons foulé a fait partie, à quelque moment, du domaine des princes de Savoie. Au point de vue spirituel, c'est à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune qu'il faut faire référence.

C'est beau, les Alpes ! Mais, pour cette fois, mieux valait n'avoir pas axé le voyage sur l'admiration des sommets : la météo ne nous a permis d'en contempler quasiment aucun. Notre attention a donc pu se concentrer sur d'autres belles choses car, brillantes ou discrètes, elles ne manquent pas.

Après avoir compensé les fatigues du voyage par un déjeuner consistant, c'est par la vieille ville d'Annecy que nous avons commencé nos explorations, sous la houlette savante et sympathique de M. Regat, conférencier des Monuments historiques. Le rendez-vous était à l'hôtel de ville, bâtiment inauguré en 1848, sous la Restauration sarde : œuvre de l'ingénieur Justin, il est typiquement piémontais, avec son grand salon de Pelagio Pelagi ; ce début nous rappelait discrètement que la Savoie est venue compléter notre « hexagone » en 1860 seulement.

Nous avons parcouru la vieille ville et ses rues à arcades qui se succèdent, parallèlement au canal du Thiou, de la Porte Perrière à la Porte Sainte-Claire, dominées par le château et se raccordant aux architectures de l'urbanisme récent.

Le château, sur sa butte, était la résidence des comtes de Genevois. Il groupe autour d'une cour des éléments d'âges différents : la Tour Reine, du XII^e siècle ; le Vieux Logis, réaménagé en 1428 par le Premier Duc, où le grand pêle hypostyle supporte l'immense salon d'honneur ; de part et d'autre, le Logis Nemours et le Logis Neuf (XVI^e s.) et, plus loin, le Logis Perrière du XV^e siècle. Réduit à l'état de caserne pendant des siècles, puis en zone de squatting jusqu'à l'incendie de 1953, le château est depuis cette date l'objet de patientes restaurations.

L'image la plus populaire d'Annecy est celle du Palais de l'Isle, situé au milieu du Thiou ; d'abord château-fort,

puis Palais de Justice et même prison, il a subi plusieurs aménagements depuis le Moyen Âge. A la pointe de l'île, l'ancienne chapelle abrite les débris d'une belle « mise au tombeau » gothique.



Fig. 1. — Annecy. Le Palais de l'Isle.

Et puis il y a les églises. Saint-François-de-Sales, construite en 1652, était la chapelle du premier couvent de la Visitation. En 1793, le couvent fut confisqué et la chapelle servit à bien des usages jusqu'au début de notre siècle. L'architecture en demeure dans sa simplicité, avec quelques retables de valeur inégale, mais rien de ces riches ornements baroques qui faisaient jadis l'admiration des pèlerins.

L'église Saint-Maurice, l'ancienne chapelle des Dominicains, fut édifée tout au long du XV^e siècle ; la nef unique, très large, voûtée d'ogives en 1496, fut flanquée secondairement par des chapelles communicantes qui lui font de faux bas-côtés. On y trouve, entre autres, une chaire du XVIII^e s., des boiseries (XVII^e s.) venant de l'abbaye de Talloires, un tableau de Thomas Pourbus et, surtout, la fresque funéraire de Philibert de Monthouz, datée de 1458 et récemment attribuée au peintre souabe Hans Witz.

Un office nous a empêchés de visiter à fond la cathédrale Saint-Pierre-aux-Liens, construite vers 1520

chapelle des Franciscains. A cette époque de transition, la façade inclut une grande rosace bien médiévale entre des frontons et pilastres bien classiques. Un coup d'œil nous montra cette très haute nef flamboyante sans ornements, selon l'esprit de pauvreté franciscain, et l'abside où le XIII^e siècle a ajouté une riche ornementation en marbres de couleur.

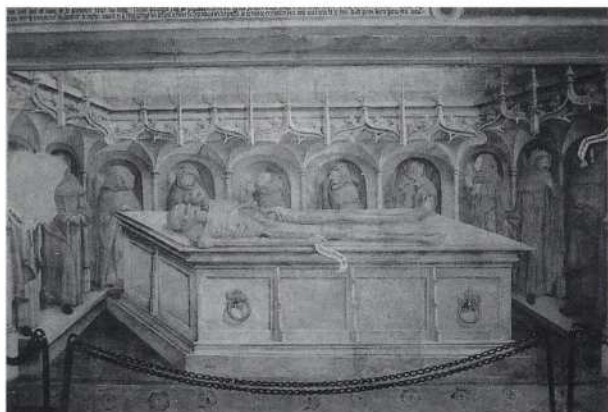


Fig. 2. — Annecy. Dans l'église Saint-Maurice, la fresque funéraire de Philibert de Monthouz (1458).

Le lendemain nous trouva, par un temps couvert, sur les petites routes sinueuses du Genevois et d'abord à Copponex : l'église ne paye pas de mine mais c'est, à l'intérieur, une voûte en berceau brisé coupé de deux doubleaux, aboutissant à un chœur sous croisée d'ogives, à chevet plat. Les consoles et chapiteaux sont sculptés délicatement de motifs inattendus. A travers les remaniements, c'est une des plus anciennes églises gothiques de Savoie. Nous gagnâmes ensuite Chaumont, dont la situation déjà escarpée est dominée par les ruines d'un château-fort ; l'ancienne grand rue nous mena à l'église (qui a, elle aussi, un chœur gothique) et aux vestiges de quelques vieilles maisons.

Traversant la vallée des Usses, nous montâmes à Clermont que dominait aussi, jusqu'à sa destruction par Richelieu, un château-fort dont il ne reste rien. Mais en 1575 un enfant du pays, Gallois de Regard, prenant sa retraite après une brillante carrière épiscopale au Vatican, s'y fit construire en trois ans un admirable château de la Renaissance italienne. Nous y fûmes accueillis par la conservatrice, Mlle Tétaz, qui nous raconta le déclin et la restauration du château. Adossé à la colline, le corps d'habitation est accessible par un remarquable escalier carré à noyau plein. La cour est entourée par une galerie à deux étages ; aux deux angles méridionaux une grosse tour carrée logeait les hôtes ; la cour s'ouvre au midi par une porte monumentale aux curieux bossages. Une telle architecture dans un petit village, à 750 m d'altitude, méritait le voyage, même si le brouillard escamotait le paysage !



Fig. 3. — La galerie est du château de Clermont.

Desingy fut en 1219 le siège d'un traité entre l'évêque de Genève et le comte de Genevois, sous la présidence de l'archevêque de Vienne en Dauphiné ; ce n'est plus qu'un village mais son église date au moins du XII^e siècle : la tour massive, sur la croisée, avec ses baies où les colonnettes ont des chapiteaux à feuillages, est du XV^e s. et la voûte est moderne.

C'est à Seyssel que nous allâmes déjeuner. C'était autrefois le centre d'une zone portuaire, entre les confluent des Usses et du Fier ; près de ce dernier, Condate a été l'objet il y a quelques années d'une fouille de sauvetage. C'est là qu'aboutissait la voie romaine du Val du Fier, absorbée par la route moderne sauf là où



Fig. 4. — Sur la voie romaine du Val du Fier, taillée dans le roc.

celle-ci s'est foré un tunnel. Creusée dans le roc, où l'on voit encore les traces d'outils, sillonnée de profondes ornières, elle passait là sur un petit ouvrage d'art et était maintenue par un très haut mur de soutènement en petit appareil, encore bien visible. On repère facilement aussi un poste de surveillance.

Alby-sur-Chéran domine la rivière très encaissée ; le pont, ou les ponts, voilà sa raison d'être. En dehors de son église récente, son charme réside dans sa petite place triangulaire à arcades, très caractéristique, avec sa fontaine centrale ; elle semble remonter en bonne partie à la fin du Moyen Age, au moins dans les parties basses qui ont résisté aux nombreux incendies.

C'est à Quintal que se trouve la plus ancienne église de Haute-Savoie, probablement de la première moitié du XI^e siècle. Derrière une tour-porche, la nef plafonnée est barrée par un transept formé d'une voûte d'arêtes transversale ; cette voûte est contrefortée à l'est par une abside et deux absidioles. L'extérieur est orné de bandes lombardes, tant à la tour qu'aux absides.



Fig. 5. — L'église de Quintal.

Comme, provisoirement, il ne pleuvait pas, nous sommes rentrés à Annecy par la route du Semnoz où nous aurions pu avoir quelque vue...

La journée du dimanche commença brillamment par la visite du château de Thorens. Après une intéressante introduction audiovisuelle, nous y fûmes guidés par M. de Roussy de Sales qui s'attache avec amour à la restauration du château de sa famille. Certaines parties, au sud-ouest, sont très anciennes, voûtées, et percées de meurtrières ; plus récent, le donjon arrondi du nord de la cour est du XIII^e s. ; la porte fortifiée du XV^e siècle. Le reste provient d'aménagement ultérieurs. Quant au mobilier, il comporte, d'une part, des souvenirs de deux des plus grands hommes de la famille, saint François de Sales et Cavour, d'autre part, des meubles et des tableaux anciens, en particulier une suite de tapisseries flamandes du XVI^e siècle.

A Contamine-sur-Arve, l'abbaye, qui abritait les tombeaux des Sires de Faucigny, a été détruite par les Bernois en 1589 : ils n'ont laissé que le grandiose chœur de l'abbatiale gothique, devenu église paroissiale

depuis le XVII^e siècle, avec son chevet plat et ses fenêtres aux formes curieuses et inexplicables.

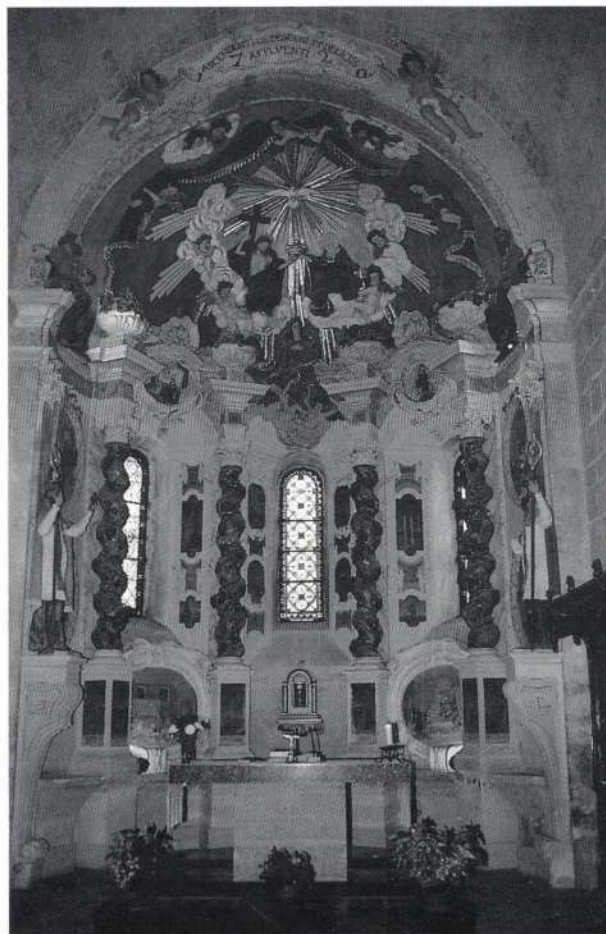


Fig. 6. — Rétable baroque de l'église de Peillonex.

Nous arrivâmes à Peillonex après la sortie de la messe ; M. le curé nous accueillit dans cette église de la fin du XII^e s. ; l'extérieur paraît banal, d'autant que le clocher a été refait en 1858 ; mais sitôt entré par le discret petit portail roman, on est impressionné par ce berceau brisé en tuf appareillé qui, coupé par un seul gros doubleau à section carrée, conduit directement à l'abside romane de même hauteur. Le retable, fait en 1720 par le Piémontais Raineri, est dans sa naïveté une des belles réussites du baroque montagnard. Il faut aussi signaler les stalles du XV^e siècle.

Après avoir remonté toute la vallée du Giffre pour déjeuner à Sixt, nous évoquâmes le Bienheureux Ponce de Faucigny, chanoine d'Abondance, venu fonder ici au XII^e siècle l'abbaye qui présida longtemps à la vie temporelle et spirituelle de la vallée. L'église gothique résulte de la réunion bout à bout, en 1830, de l'église abbatiale du début du XIII^e s. et de l'église paroissiale

de 1265, séparées jusque-là par une cloison, puis par une grille. Le chœur et les deux travées de l'abbatiale, de construction romane, sont voûtés d'ogives depuis le XIII^e s.; les trois travées paroissiales sont voûtées d'arêtes depuis 1688; les stalles sont du XV^e siècle. Le trésor se trouve dans la première chapelle canoniale, du début du XII^e s.; les pièces les plus remarquables en sont une élégante crosse abbatiale en ivoire du XII^e s. et deux chandeliers de cuivre de la même époque.

Plus bas sur le Giffre se trouve Samoens. Au bord de la place dont le tilleul a été planté en 1438, se dresse la tour romane de la collégiale que l'incendie de 1496 avait épargnée; son curieux petit porche sculpté introduit dans l'église reconstruite au XVI^e et au début du XVII^e s.; on est frappé par la largeur du chœur et de la nef centrale voûtée d'arêtes, par les larges baies arrondies, par la clarté de l'ensemble. On évoque bien sûr la corporation des Quatre Saints Couronnés qui groupa, jusqu'au béton armé, les célèbres maîtres maçons du pays.

Encore plus bas, l'on rejoint Taninge et la chartreuse de Mélan. Fondée au XIII^e siècle, cette abbaye de moniales est depuis longtemps devenue un Foyer de l'Enfance. Il reste la grande et très sobre chapelle de la fin du XIII^e s., voûtée d'ogives et dont le chœur à chevet plat est flanqué de deux chapelles un peu plus tardives. Quant au cloître, refait en 1530, après un incendie, c'est un petit bijou Renaissance, avec ses modestes dimensions, ses arcs surbaissés, sa très simple voûte d'ogives. Les autres bâtiments anciens n'ont pas résisté au dernier incendie de 1967.



Fig. 7. — Le cloître Renaissance de la chartreuse de Mélan.

Après avoir monté la vallée d'un Foron et traversé Les Gets et Morzine, le car nous arrêta près des ruines de l'abbaye Notre-Dame d'Aulps; fondée à la fin du XI^e siècle, rattachée à Cîteaux par saint Guérin, visitée par saint Bernard en 1135, elle possédait une abbatiale construite autour de 1200. Cette église fut bêtement

détruite en 1823 pour en récupérer les pierres; il n'en reste qu'un squelette, où l'on peut cependant admirer le délicat portail occidental. Par les gorges du Pont-du-Diable, nous gagnâmes Thonon où nous prîmes nos quartiers.

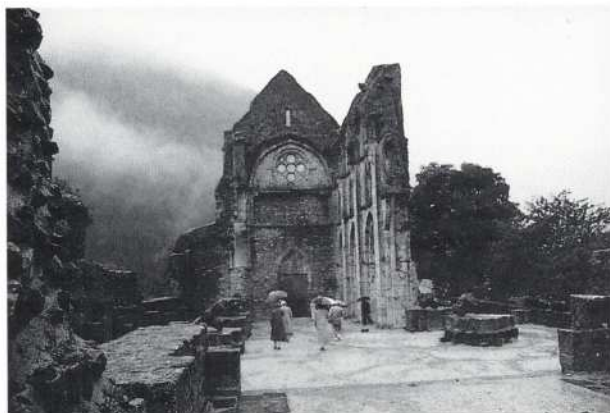


Fig. 8. — Notre-Dame d'Aulps.

Le lendemain vit la visite de Genève, où nous fûmes accueillis sur le parvis de la cathédrale Saint-Pierre par M. Charles Bonnet, archéologue cantonal et professeur à l'université et... vigneron.

Afin de nous mieux recevoir en nous évitant une station debout d'assez longue durée, notre hôte nous conduisit « Aux Armures », très beau restaurant ancien situé à quelques pas de Saint-Pierre, afin que nous puissions reprendre des forces pendant qu'il nous présenterait et Saint-Pierre et les autres monuments, fouillés ou en cours de fouille à Genève. Signalons dès l'abord le très aimable accueil qui nous y fut réservé. A dix heures du matin, les tables étaient déjà dressées pour le déjeuner; c'est cependant avec le sourire qu'elles furent débarrassées pour permettre aux envahisseurs pacifiques de s'installer confortablement et dans un cadre très agréable, autour de M. Charles Bonnet.

Ce dernier nous exposa quels problèmes il avait eu à résoudre (humains, financiers et autres) pour obtenir que Saint-Pierre fût fermé au culte pendant de longues années. Transcendant ces problèmes, il donna de nombreux autres exemples de recherches archéologiques en milieu urbain à Genève et fit plusieurs fois allusion aux problèmes d'éthique que pose cette recherche dont l'idée directrice doit demeurer: mieux comprendre l'histoire de Genève.

Après cette passionnante présentation, nous reprîmes le chemin de Saint-Pierre dont, pendant une heure, notre hôte commenta les découvertes faites dans les édifices qui se succédèrent sur le site, depuis l'époque de Constantin jusqu'à l'an Mil. A l'aide d'exemples, il nous expliqua pourquoi et comment les recherches se pour-

suivaient et se poursuivront encore longtemps sur ce site d'une importance primordiale. Il nous fit ensuite pénétrer, malgré les inconvénients (et les dangers) que représente l'intrusion d'un groupe de trente personnes sur un chantier en pleine activité, où travaillaient une dizaine de personnes, sur celui de la cathédrale nord ouvert dans ce quartier historique avec la volonté visible de respecter aussi bien les habitants que la végétation. La visite de cet ensemble sera rendue possible, en même temps que celui des fouilles de la cathédrale.

Entre Saint-Pierre et le lac, nous pûmes ensuite voir les fouilles (en sous-sol) de l'église de La Madeleine. A l'aide de plans schématiques parfaitement clairs, M. Charles Bonnet nous raconta l'histoire des édifices depuis que les Romains s'y établirent, au début de notre ère, jusqu'à la construction d'une troisième église à l'époque carolingienne.

Après un excellent et sympathique déjeuner servi dans un salon « Aux Armures », nous nous dirigeâmes, par un temps radieux, vers le Musée d'Art et d'Histoire.

Quittant pour un moment l'époque paléo-chrétienne et le haut Moyen Age, nous nous trouvâmes reportés 5 000 ans en arrière, aux origines de l'histoire de la Nubie. M. Charles Bonnet, dont la passion première fut l'égyptologie, dirige en effet la Mission archéologique de l'université de Genève, qui œuvre au Soudan depuis vingt-cinq ans. Il y séjourne lui-même pendant plusieurs mois chaque année et l'exposition qu'il nous présenta longuement, « Kerma, royaume de Nubie », avait été organisée à l'occasion de la tenue, à Genève, du Congrès international d'études nubiennes.

Profitant d'un temps toujours très favorable, nous traversâmes à nouveau tout le vieux Genève pour rejoindre Saint-Gervais, sur la rive droite du Rhône, que nous franchîmes par la passerelle située en aval du pont du Mont-Blanc et de l'île Jean-Jacques Rousseau. « L'onde en était claire ainsi qu'aux plus beaux jours » ; à défaut de hérons, les cygnes étaient présents, ainsi, bien sûr, que le célèbre jet d'eau.

Une nécropole installée le long de la route près du pont sur le Rhône est à l'origine de l'actuelle église Saint-Gervais où Mlle Béatrice Privati, responsable du chantier, nous accueillit. Son vocable (le même que celui des saints Gervais et Protas à Auxerre) suffit à en attester la grande ancienneté. Cette église, provisoirement fermée au culte depuis plusieurs années, a été, elle aussi, entièrement fouillée ; lors de notre visite, on coulait une dalle de béton au-dessus des vestiges archéologiques qui demeureront accessibles et entièrement abrités. On y a trouvé des traces d'occupation remontant à quelque 6 500 ans (donc plus ancienne qu'à Kerma), celles d'un lieu de culte romain, puis gallo-romain, les vestiges d'une église du V^e siècle...

M. Bonnet estime qu'il y a là du travail pour au moins dix ans. Une association a été créée, « Saint-Gervais, une église, un quartier », dont le but, social, est de revitaliser ce quartier qui, situé tout près de la gare de Cornavin, voit disparaître sa population traditionnelle.

Après cette journée particulièrement bien remplie, c'est un tantinet épuisés et fourbus que nous remerciâmes chaleureusement et Monsieur Charles Bonnet et Mademoiselle Béatrice Privati pour toutes les portes qu'ils nous avaient ouvertes, les commentaires qu'ils nous avaient faits (tant sur les données purement archéologiques que sur la finalité de tous ces travaux) et l'enrichissement qu'ils nous avaient apportés en consacrant à notre groupe une journée entière de leur temps.

Un court repos réparateur nous fut accordé dans les confortables fauteuils du car qui nous conduisit à Yvoire, où nous prîmes le dîner. Yvoire, petite ville portuaire qui garde des fortifications du XIV^e siècle et, au bord du lac, un majestueux donjon dont l'essentiel est encore plus ancien ; mais des aménagements du XVI^e et du XX^e siècles lui permettent d'être toujours habité.



Fig. 9. — Le château d'Yvoire.

C'est le mardi 25 que Mme Wolf, guide agréée de Thonon, nous fit visiter cette ville qui fut, au XV^e siècle, la capitale culturelle de la Savoie ; les guerres du XVI^e s., l'occupation bernoise, l'évolution urbaine jusqu'à nos jours, ont pourtant laissé peu de traces majeures de cette époque brillante. Partis des bâtiments de la Visitation, du XVII^e s., nous avons suivi le tracé des fossés d'Amédée V jusqu'à la porte des Lombards et au château de Bellegarde où est actuellement le tribunal ; nous avons vu en contrebas le quartier de Rives, avec sa tour des Langues et son château du XIII^e s., et évoqué les stations lacustres du néolithique récent et du bronze final.

Mais c'est l'église Saint-Hippolyte, malgré ses transformations, qui demeure le centre d'intérêt; romane d'origine, elle a été remise au goût du jour de 1668 à 1703: reconstruction du chœur, rhabillage de la nef à grand renfort de stucs, d'ailleurs fort beaux. Enfin, en 1889, on a enté sur son bas-côté nord une immense basilique néogothique. Cependant, la crypte romane est toujours là; son chœur a été remanié au XVII^e s., mais la triple nef reste très belle dans sa modestie, avec des chapiteaux fort intéressants.

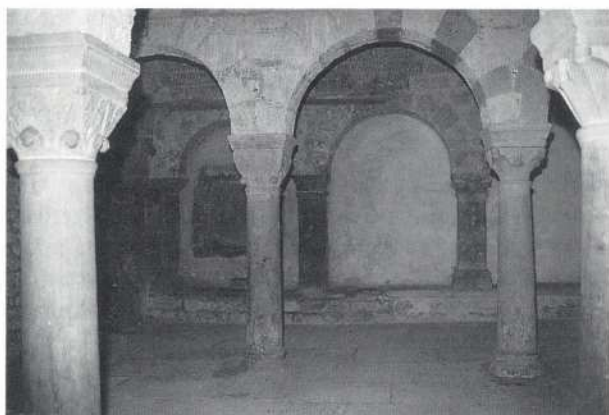


Fig. 10. — La crypte romane de Saint-Hippolyte de Thonon.

C'est au château de Ripaille que le Premier Duc se retira comme moine avant de devenir pape. Il ne reste rien d'autre de son monastère que les quatre tours alignées des cartes postales. Mais, du château de sa grand-mère, persistent une tour et la « Cuisine des Chartreux », fort belle salle du XIV^e siècle.

Le déjeuner fut servi aux Allinges, tout près du double château où se combattirent pendant des siècles les Sires de Faucigny et les comtes de Savoie. Thonon leur succéda sitôt que le comte Vert eut acquis le Faucigny. En 1703, le château neuf qui survivait fut détruit, faute de pouvoir être défendu; sa chapelle romane s'endormit sous les ruines; on y retrouva plus tard cette abside couverte de fresques de la fin du XI^e siècle: le Christ en majesté dans une mandorle, entouré des quatre animaux dans des demi-cercles, la Vierge et Jean l'Évangéliste, deux séraphins hexaptères, réalisent un ensemble équilibré qui surmonte une frise où des grecques encadrent les quatre Vertus cardinales. Et il faisait tout de même assez beau pour profiter de la vue sur le Léman.

C'est de là que nous gagnâmes Abondance où, sous des avatars divers, survivent en quasi-totalité les bâtiments de l'abbaye, ancienne filiale d'Agaune et qui fut fermée en 1761 pour cause de décadence spirituelle.



Fig. 11. — Château des Allinges. Fresque de l'abside de la chapelle romane.

Du cloître gothique il ne reste que trois côtés; les clefs restent lisibles mais les arcades sont très avariées; on y restaure peu à peu de très belles fresques du XV^e s. attribuées à Giacomo Jaquerio, que M. Defollin nous a fait visiter avec son enthousiasme pittoresque.

L'église du XIII^e s. a mal résisté aux instabilités du terrain; actuellement, une nef étriquée mène à un transept auquel fait suite un très beau chœur demi-circulaire qu'entoure un déambulatoire où donnent des chapelles rayonnantes. Des niches sont habitées par des peintures en trompe-l'œil. Le tout est conforté par des arcs-boutants, fait d'exception dans la région.

En contrebas, les bâtiments de l'abbaye ont un usage municipal; plus haut c'est le presbytère et le trésor où, parmi une extraordinaire collection d'ornements d'église de toute beauté, M. le curé a la garde de quelques pièces remarquables, comme le calice de Guillaume de Lugrin (1436), qu'il nous présenta avec la science d'un érudit et l'humour placide d'un montagnard.

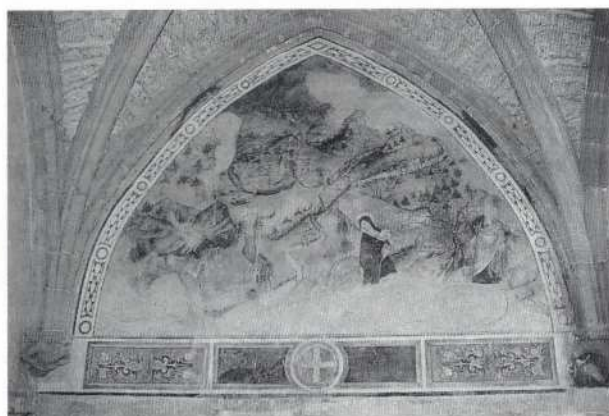


Fig. 12. — Notre-Dame d'Abondance. La fuite en Egypte, une des fresques du cloître.

Le lendemain nous sortîmes de France pour chercher à Agaune la source spirituelle de toute la région. Nous y fûmes reçus, comme vingt ans plus tôt, par M. le chanoine Jean-Marie Theurillat, ancien élève de l'Ecole des chartes, qui reconstitua, dans sa thèse d'archiviste-paléographe, l'histoire des trois premiers siècles de l'abbaye, fondée en 515 par le roi Sigismond. Nous furent présentés successivement : le célèbre trésor, le cloître et le baptistère, l'église actuelle et son ambon et, enfin, le chantier de fouille des églises primitives, au pied du rocher ; à ce propos, le chanoine Theurillat nous informa que des fouilles complémentaires et une remise en état du site seraient entreprises prochainement.

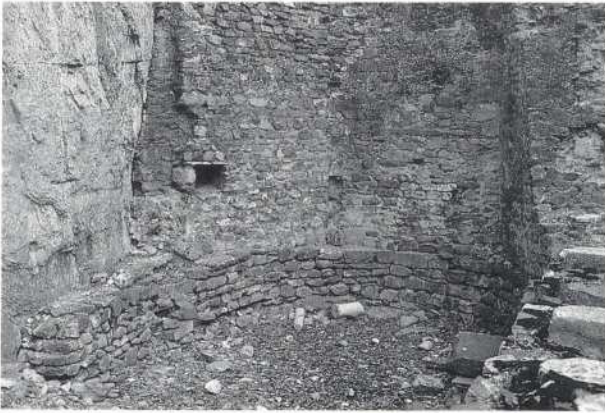


Fig. 13. — Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Vestiges de l'abside de la primitive église du V^e siècle.

Sion fut ville de résidence des évêques du Valais dès le milieu du VI^e siècle. C'est sous la conduite de Monsieur B. Dubuis, archéologue du Bureau d'Archéologie Lehner, que nous pûmes visiter le chantier archéologique « Sous le Scex », au pied de la colline de Valère. Les fouilles ont été entreprises à l'occasion d'un projet d'urbanisation du quartier, dans un secteur où des éléments néolithiques avaient déjà été repérés. Un édifice à vocation funéraire y a été mis au jour, révélant différentes périodes d'évolution : d'abord une première enceinte rectangulaire, de la fin du III^e ou du début du IV^e siècle, comprenant une cinquantaine de tombes monoxyles, dont certaines carbonisées, puis datant probablement du VII^e siècle, une seconde structure, à deux absides concentriques, avec des tombes privilégiées. Au milieu du VIII^e siècle, deux annexes latérales furent adjointes au nord et au sud. De nombreuses questions persistent concernant l'utilisation exacte de cet édifice à l'extérieur duquel ont été également pratiquées de nombreuses inhumations : simple chapelle cémétériale ou église ?

Après un regard ému aux squelettes enlacés d'un Roméo et de sa Juliette, nous sommes montés à Valère



Fig. 14. — Sion. Fouilles d'une église cémétériale, au pied de la colline de Valère.

par la vieille ville, effectuant une courte halte au Musée Cantonal d'Archéologie (installé dans les anciens communs du château épiscopal, dits « la Grange à l'Evêque ») où nous pûmes admirer de belles stèles anthropomorphes provenant du site du Petit Chasseur, nécropole de la fin du Néolithique au début de l'Age du bronze.

Du haut de la colline de Valère, nous avons profité d'une très belle vue sur l'ensemble de la ville, ses vieux quartiers, l'emplacement du rempart et la Tour des Sorcières, et, en face, sur la colline de Tourbillon dont le château abritait autrefois le pouvoir temporel.

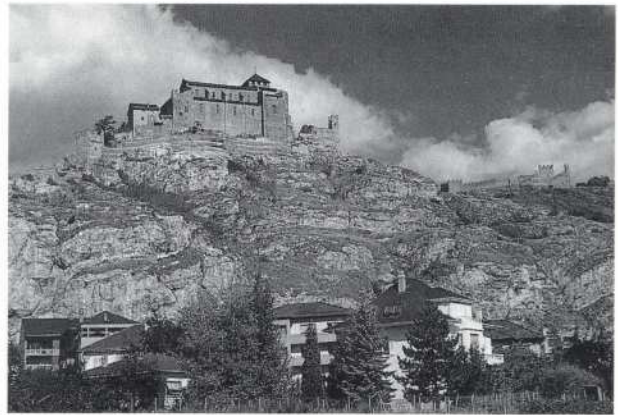


Fig. 15. — Sion. Notre-Dame de Valère et, au second plan, le château de Tourbillon.

Grâce à l'entremise de M. Lehner, nous avons bénéficié d'une visite exceptionnelle de Notre-Dame de Valère sous la conduite de M. Maurice Wenger qui est, notamment, directeur du Festival d'Orgue Ancien. Jusqu'au XIX^e siècle, le chapitre possédait deux points d'implantation : en bas, à la cathédrale, et, en haut, sur la colline de Valère, alors que le prince-évêque pou-

vait, quant à lui, se réfugier à Tourbillon. Après plus d'un siècle d'abandon, Notre-Dame a été classée et placée sous la protection de la Confédération; elle a été érigée en basilique mineure il y a trois ans. Sa construction s'est faite en deux phases, sans que ceci, cependant, ne nuise à l'harmonie de l'édifice. A la période romane (XI^e siècle), il convient d'attribuer l'abside semi-circulaire et le transept, ornés de magnifiques chapiteaux (monstres entourés de feuillages, pommes de pin, coquillages...), alors que la nef, avec ses chapiteaux à feuilles d'acanthé, peut être datée du début du gothique; son plafond d'origine, à caissons, fut, au XVI^e siècle, remplacé par une voûte de style gothique, et son important jubé constitue un exemple unique en Suisse. Le chœur est orné de magnifiques fresques du XV^e siècle, et les très belles stales sculptées, œuvres de maîtres allemands du XVIII^e siècle, représentent différentes scènes de la Passion.

M. Wenger attira tout particulièrement notre attention sur l'orgue, de modestes proportions, mais ravissant avec ses volets peints; il date de 1390 et, depuis sa restauration, il y a une vingtaine d'années, c'est le plus ancien orgue jouable au monde. Au clavier, la première octave ne présente pas une suite normale et logique de notes chromatiques (octave « courte »); surmontant brillamment cette difficulté, M. Wenger nous fit une splendide démonstration des possibilités sonores de cet instrument dont la qualité et la puissance nous ont étonnés. Chaque année, en été, un festival de musique ancienne a lieu à Valère, organisé par M. Wenger.



Fig. 16. — L'orgue historique de Notre-Dame de Valère.

Nous gagnâmes ensuite Martigny, par Saint-Pierre-de-Clages où nous visitâmes la belle église du XI^e s., de plan basilical et dotée d'une tour lanterne octogonale du XII^e siècle.

Nous dinâmes et couchâmes à Martigny, ville qui, de tout temps, fut un carrefour commercial renommé au

croisement des grandes voies de communication à travers les Alpes.

La matinée du lendemain fut d'abord consacrée à la visite de Martigny-la-Romaine, sous la conduite de M. Pignolet, technicien de fouille, représentant M. Wible, directeur de l'Office de recherches archéologiques, retenu par ailleurs. Un plan de la ville romaine, disposé dans le jardin archéologique, présente les différents vestiges mis au jour au cours des deux dernières décennies: ville avec ses *insulae*, et une villa, la Maison Minerva, visible sous la terrasse d'un immeuble; thermes, dont une partie, accessible sous et derrière la patinoire, présente en particulier une pièce de réception avec hypocauste et caldarium à deux bassins; rues avec éléments d'égouts et le forum, repéré sous le stade actuel, avec une basilique à son angle ouest. Plus à la périphérie du site, il convient encore de signaler un temple du I^{er} s. avec *temenos*, actuellement visible dans le parc de la fondation Gianadda, et, au sud de la ville, l'amphithéâtre, sans doute du II^e siècle, fait de simples gradins de terre, et actuellement en cours de réaménagement pour permettre d'y donner des spectacles.

Nous passâmes ensuite la fin de la matinée à la Fondation Pierre Gianadda, dont le musée archéologique gallo-romain présente très agréablement les objets trouvés sur le site de Martigny. La Fondation dispose également d'un musée de l'automobile qui réunit une cinquantaine de véhicules anciens (1897-1939), tous en état de marche et, par ailleurs, présentait à l'époque de notre visite une importante exposition consacrée à Modigliani, et dont nous pûmes profiter avec grand intérêt.

Nous reprîmes ensuite la route pour Aoste. Après un agréable déjeuner dans une auberge rustique au pied du Catogne, nous décidâmes, favorisés par un temps clément, d'éviter le tunnel et d'entreprendre par la route la montée du Grand-Saint-Bernard. Un arrêt au col fournit à chacun l'occasion de se délasser suivant ses goûts; quelques-uns grimpèrent dans la montagne pour y retrouver la neige fraîchement tombée. La descente en lacets sur Aoste, par un temps exceptionnellement ensoleillé, fut une merveille.

Avant de nous rendre à l'hôtel, nous profitâmes de la fin de cette belle après-midi pour monter jusqu'à Gressan et Charvensod qui possèdent de belles églises et d'où l'on jouit d'un point de vue d'ensemble sur la cité d'Aoste.

Dès le lendemain, M. Renato Perinetti, architecte, adjoint au surintendant pour les Biens culturels du Val d'Aoste, se mit à notre disposition et nous offrit, à chacun, dès notre rencontre sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame, un exemplaire de son ouvrage *Aoste aux*



Fig. 17. — Val d'Aoste. Eglise de Gressan.

premiers temps chrétiens. Nous visitâmes en détail en sa compagnie l'intéressant trésor, le très beau pavement en mosaïque du chœur (sous lequel se trouve une grande crypte romane) et, surtout, nous eûmes le privilège de pouvoir parcourir la totalité de la fouille du sous-sol, présentée de façon analogue à celle de Saint-Pierre de Genève mais qui n'est pas encore accessible au public. Elle renferme, en particulier, un très beau baptistère situé à l'extrémité occidentale de la nef; comme à Genève, on a pu mettre en évidence son évolution depuis les origines, au IV^e siècle, jusqu'au neuvième.

Une promenade à travers la ville, en suivant l'ancien *decumanus*, nous conduisit, au-delà de la porte prétorienne (aussi belle que la Porta Nigra de Trèves), jusqu'au second édifice paléo-chrétien: Saint-Laurent. Cette église, de plan cruciforme, a été construite vers 400, sur le modèle de la fameuse basilique des Apôtres de Milan, qu'Ambroise avait fait édifier une vingtaine d'années plus tôt. Son sous-sol a été entièrement fouillé et la présentation très claire, aisément compréhensible à partir d'un circuit qui domine les vestiges, fait grand honneur à la fois à M. Renato Perinetti et à M. Charles Bonnet qui a également beaucoup travaillé à Aoste.

Après avoir rendu visite au mur de scène du théâtre romain et avoir salué le majestueux arc d'Auguste ainsi que le pont romain (situés près de notre hôtel), nous nous dirigeâmes vers la collégiale Saint-Ours et sa très intéressante crypte du XI^e siècle; mais ce que cet édifice recèle de vraiment exceptionnel, c'est un très grand ensemble de fresques de la première moitié du XI^e siècle (qui retrace la vie du Christ et des Apôtres), dont l'état de conservation est remarquable mais qui ont été coupées en deux quand on a voûté l'église; la majeure partie est visible à partir d'un chemin établi sur les reins de la voûte mais on peut voir la partie basse sur les murs nord et sud de la nef.



Fig. 18. — Aoste. Collégiale Saint-Ours. Une des fresques conservées au-dessus de la voûte de la nef.



Fig. 19. — Aoste. Collégiale Saint-Ours. Un des chapiteaux du cloître roman.

Il nous restait encore à admirer le cloître roman, entièrement conservé, et ses splendides chapiteaux historiés qui nous retinrent à eux seuls plus d'une heure.

Chaque village du Val possède une église ancienne. Il n'était pas question de les voir toutes, autrement qu'en passant. Ce fut le cas pour celle de Saint-Vincent qui, elle aussi, possède une longue histoire (et une crypte romane). C'est en face, sur l'autre rive de la Doire, que M. Perinetti remet en état et transforme radicalement le château d'Ussel (XIV^e s.) à l'aide de

fonds fournis par le baron Bich (les pointes BIC), originaire d'Aoste. Bien que le chantier fût loin d'être terminé, nous fûmes autorisés à y accéder ; les plus courageux (et non sujets au vertige) gagnèrent le sommet des murailles — à l'aide des échelles car l'escalier n'était pas encore accessible. Ils furent payés de leurs efforts par une vue magnifique et, aussi, par l'intérêt que présentait cette visite technique commentée par M. Perinetti.



Fig. 20. — M. Perinetti (au premier plan, de dos) conduisant le groupe vers le chantier du château d'Ussel.

Il faut dire que ce périple se fit dans la bonne humeur, à la fin d'un repas gastronomique qui demeurera mémorable grâce, une fois de plus, à M. Perinetti qui nous avait indiqué un « petit » restaurant familial ; ce dernier avait préparé un repas composé entièrement de spécialités valdotaines, plus qu'abondamment servies.

Nous nous souviendrons aussi longtemps de la route accidentée, étroite, (et qui plus est, en travaux) qui y conduisait... du moins le croyions-nous jusqu'au moment où nous nous trouvâmes près d'une décharge d'ordures. Dieu merci, nous avions un excellent et souriant conducteur qui ne se laissa pas troubler et nous conduisit à bon port, avec toutefois un certain retard sur l'horaire.

Ceci ne nous empêcha pas de pousser jusqu'à Pont-Saint-Martin où subsiste un pont romain d'une portée exceptionnelle et parfaitement conservé. C'est un peu plus tard, mais parfaitement heureux, que nous regagnâmes l'hôtel.

Pour nous reposer de toutes ces émotions, nous passâmes l'après-midi du lendemain dimanche dans le val de Cogne (1 500 m), célèbre par la beauté de ses sites et porte du parc national du Grand Paradis. Au passage nous vîmes l'église romane d'Aymavilles et le pont-aqueduc romain de Pont d'El, sous lequel le torrent du Grand Evyia coule 50 mètres plus bas.

Nous retrouvâmes l'hexagone le lendemain 1^{er} octobre, après être passés sous le Mont-Blanc. Le climat était toujours maussade, mais les églises d'Argentières et de Combloux où nous fîmes un petit arrêt éclairèrent d'une note de couleur et de dorure baroques la grisaille de la météo. Le trésor de Sallanches nous éblouit, en particulier ce grand ostensorio bavaïse du XVIII^e s., à la fois massif et délicatement sculpté. Et par Megève et l'Arly nous arrivâmes pour déjeuner à Faverges.

La Société des Amis de Viuz-Faverges fait preuve depuis longtemps d'une dynamique et fructueuse activité archéologique. Son président, M. Duret, nous fit visiter au sud de la ville un chantier de fouilles d'époque gallo-romaine, près de l'église de Viuz (= vicus), au nord, est installé l'intéressant musée archéologique, qui rend compte également des fouilles récentes de l'église, menées par Mme Collardelle : nous avons pu, grâce à M. Duret, nous introduire à notre tour dans le sous-sol, où l'on peut suivre le passage des bâtiments civils gallo-romains aux bâtiments chrétiens primitifs. De l'église romane, qui fut la quatrième, subsistent la travée de chœur et l'abside, alors que la nef a été remaniée et pourvue de bas-côtés au siècle dernier. Ce fut la dernière étape du voyage avant la gare d'Annecy qui, conformément à la Table de Peutinger, était à XVII milles.

Reste à signaler le programme musical. D'un côté un jeu-concours nous fit plancher sur des œuvres en rapport avec certains aspects du voyage. De l'autre, nous furent proposées des pièces composées en Savoie (Dufay, Leclair), ou écrites par des Savoyards (Georges Muffat, Pancrace Royer) ou pour des Savoyards (Chansonnier Cordiforme, Chansonnier Lusignan).

On ne saurait oublier dans ce compte rendu Jean-Louis Quivron, notre chauffeur, habile, bon connaisseur de la région et toujours de bonne humeur.

M. H., P. et A.-M. D. et J. R.

Les photos illustrant cet article sont de J.-M. Saur.



Fig. 21. — Crosse abbatiale en ivoire du XII^e s. (trésor de l'église de Sixt).

D'une année à l'autre

Les activités et la vie de notre Société

par Jean-Dominique et Monique CARON

Afin d'augmenter les occasions de rencontre entre collègues, des séances de communications auxerroises sont venues enrichir notre calendrier traditionnel.

La première de celles-ci se déroula le 2 décembre et ouvrit notre année. La Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, tenant compte, comme le souligna son président, notre collègue M. Jean-Pierre Rocher, de la communauté des buts poursuivis (en particulier en ce qui concerne la sensibilisation du public au patrimoine culturel, artistique et historique de notre région et l'aide à apporter à la divulgation des travaux des chercheurs œuvrant dans ce domaine), avait mis à notre disposition sa salle de la maison de Marie Noël.

Une soixantaine de membres de nos deux sociétés sœurs et amies écoutèrent avec beaucoup d'intérêt chacun des deux orateurs. M. Gilbert-Robert Delahaye, vice-président de la S.F.A.Y., ouvrit la séance avec une communication consacrée aux *Eglises byzantines de Cappadoce*, impressions de voyage illustrées de très nombreuses diapositives. Après un bref rappel de l'histoire de l'art byzantin, marquée en particulier par la période iconoclaste, il évoqua ces curieux paysages de cônes tufiques dont la formation et l'évolution se poursuit sous l'influence du gel, du vent et des cours d'eau, entaillant profondément le plateau volcanique. Ces cônes et le rebord du plateau ont été creusés par l'homme pour y installer ses habitats et ses églises reliés par un réseau interne de puits et d'escaliers. Nous pûmes, en particulier, admirer la qualité de ces édifices religieux, avec leurs voûtes, leurs absides, leurs arcs sculptés dans le tuf, intérieurement et parfois extérieurement, d'un art presque aussi achevé que celui des églises traditionnelles de pierre bâties. La beauté de leur décoration architecturale, sculpturale et picturale retint également notre attention.

M. Didier Perrugot, membre de la Société archéologique de Sens, nous exposa ensuite les résultats des travaux qu'il mène depuis de nombreuses années dans le nord de notre département et, en particulier, autour de Joigny sur *Les habitats du haut Moyen Age à structure de bois*. L'exploration a porté sur des surfaces très varia-

bles selon les sites, mais un certain nombre de constantes y ont été retrouvées : puits ; trous de poteaux délimitant des vestiges de cabanes ; fosses plus ou moins grandes et plus ou moins rectangulaires présentant parfois aussi des trous de poteaux qui peuvent évoquer des cabanes, mais aussi des fours du fait de l'importance du foyer, ou des silos, voire des dépotoirs, compte tenu des éléments retrouvés à leur niveau (graines, ossements, tessons de céramique, bois...). Les études palynologiques, anthracologiques, carpologiques permettent également de mieux connaître le paysage rural et les cultures. L'enchevêtrement de ces différents éléments, les matériaux de remblaiement utilisés peuvent permettre une datation et une reconstitution de l'évolution du site. Ces ensembles paraissent correspondre à des unités agricoles dont certaines sont juxtaposées : fermes avec habitats, bâtiments annexes, fours, fosses-dépotoirs, fossés, puits, clôtures, silos. Seuls ces travaux archéologiques peuvent éclairer sur la vie paysanne dans ses aspects quotidiens : mode de vie, activités agricoles et artisanales, habitat. Les écrits concernant la vie rurale à cette période reculée sont rares et celle-ci a été longtemps totalement ignorée ; une vie économique diversifiées et complexifiée a été ainsi mise en évidence.



Nous nous sommes retrouvés fin janvier pour notre traditionnelle réunion parisienne. La matinée fut consacrée aux conférences données comme les années précédentes dans le cadre du Collège de France, grâce à l'obligeance de Messieurs les professeurs Georges Duby (qui, en raison de ses nombreuses obligations, n'avait pu accepter la présidence de notre journée mais honora cependant de sa présence la première partie de notre séance) et Yves Laporte, administrateur du Collège.

M. le professeur Pierre Riché présida la séance de communications à laquelle participèrent une centaine de nos collègues et de leurs amis, ainsi que le déjeuner qui la suivit.

M. Jean Roumailhac présenta d'abord une partie des résultats des travaux que M. le chanoine Jean Marilier et lui-même mènent depuis de nombreuses années sur *Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre*. Un très important article de synthèse a paru dans le bulletin n° 6, 1989, sous la plume de ces deux auteurs. Cette conférence, abondamment illustrée de diapositives — dont les plus anciennes sont des reproductions de clichés sur verre de M. Elie Morin datant des années 1927-1929 —, permit d'évoquer l'évolution de ces inscriptions sur plus de soixante ans, depuis les premiers travaux de M. le professeur René Louis dans les cryptes jusqu'à ces dernières années, en regrettant, en particulier, qu'aucune couverture photographique complète n'ait été réalisée antérieurement au décapage effectué dans le courant des années 1950 et qui fit disparaître la majeure partie des inscriptions du XVII^e siècle. Heureusement, des écrits persistent, mais les dégradations se poursuivent et le *corpus* des inscriptions en cours de rédaction sous la direction de M. le professeur R. Favreau, de Poitiers, ne concernera que les inscriptions antérieures au XIII^e siècle.

La présentation de ce jour porta essentiellement sur les plus anciennes de ces inscriptions, des IX^e au XII^e siècles, en particulier les épitaphes des évêques Quensurius, Fraternius et Alodius, et les grandes inscriptions métriques du couloir de circulation et de l'entrée de la confession. Si la plupart des inscriptions sont en effet des épitaphes, certaines sont des dédicaces ou des poèmes. Leur qualité et l'état de conservation sont extrêmement variables; les superpositions et les restaurations au cours des siècles ont pu être étudiées dans certains secteurs. L'analyse de leur aspect épigraphique en permet généralement une datation assez précise.

M. Dominique Iogna-Prat, agrégé d'histoire et chargé de recherches au C.N.R.S., un des principaux animateurs du groupe « Auxerre, culture et société » qui avait organisé, en septembre 1989, les VII^e Entretiens d'Auxerre consacrés à l'Ecole carolingienne de cette ville, prononça ensuite une très intéressante conférence sur *La pratique de l'histoire à Saint-Germain d'Auxerre au IX^e siècle* ou, plus exactement, « comment les moines auxerrois de Saint-Germain, dans la seconde moitié du IX^e siècle, écrivirent l'histoire » tel que cela apparaît au stade actuel des travaux qu'il mène sur les manuscrits dans le cadre du groupe précité. Dans cette période troublée et de grande anxiété, l'école de Saint-Germain est dirigée par deux très grands maîtres, Aymon puis Héric, qui, en raison des relations très étroites entretenues avec le monde palatin, mêlent à leurs écrits des éléments de doctrine politique.

L'historiographie alimente ces débats doctrinaux à partir des modèles du passé. Comme tous les grands

centres monastiques carolingiens, l'abbaye est animée d'une grande rage de copie d'œuvres antiques et médiévales, historiques et parahistoriques, qui font également l'objet d'annotations et de réflexions exégétiques et théologiques avec la règle du passé prophétique.

Cette pratique est de type scolaire, comme en témoignent les notes chronobiographiques, géographiques, encyclopédiques générales, locales et personnelles des auteurs, mais aussi les gloses, telles les notations du *Liber Glosarum* d'Héric, apportant des définitions sur un certain nombre de termes et une réflexion sur les coutumes antiques et leur évolution, ou leur rapprochement avec des us contemporains, en particulier des rites chrétiens.

Une cinquantaine de personnes participèrent au déjeuner servi au restaurant Les Trois-Bourriques, dans l'agréable quartier piétonnier proche de la place Maubert et du pont Notre-Dame. Avant celui-ci, M. Jean Roumailhac évoqua la mémoire du professeur Jean-Emile Courtois, décédé en décembre 1989, administrateur de notre société et fidèle participant aux nombreuses manifestations de celle-ci — dont le dîner du nouvel an 1989 qu'il présidait. Il fit en particulier lecture d'un hommage écrit par notre collègue M. le professeur André Mangeot, absent pour raisons de santé, hommage paru dans son intégralité dans notre bulletin semestriel de juin 1990 et qui constitue un éloge funèbre auquel rien n'est à ajouter.



Le 10 mars, à la salle Soufflot à Auxerre, l'un de nos vice-présidents, M. Alain Labbé, fit devant une soixantaine de personnes une remarquable communication sur *Les fresques carolingiennes de la Passion de saint Etienne dans les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*.

Découvertes le 6 septembre 1927 par M. le professeur René Louis, elles constituent un ensemble exceptionnel par la précision de leur datation (commencées en 856, elles sont presque terminées à la mort d'Héribold en avril 857) et par leur signature, restituée par leur inventeur (*Fredilo sophista fecit*). Il n'existe pas d'autres exemples en France d'un cycle de peintures murales du Haut Moyen Age ainsi signées.

Le conférencier les replaça dans la perspective de l'art carolingien et de l'art du *scriptorium* en s'aidant de nombreuses diapositives, reproductions en particulier de manuscrits. Il put ainsi faire ressortir les ressemblances dans les détails architecturaux et les symboles utilisés, mais aussi les caractères propres à cette œuvre, sa finesse d'expression et son intensité spirituelle.

Le même auteur consacra à ces mêmes fresques un article dans notre précédent bulletin annuel où il s'intéresse à leur aspect iconographique par rapport à l'illustration du texte des *Actes des Apôtres*.



La parution un peu tardive de notre bulletin annuel ne nous a pas permis d'organiser une manifestation à cette occasion, comme nous l'avions initialement prévu après le succès de notre sortie à Coulanges-la-Vineuse l'année précédente. En outre, il nous paraissait indispensable de nous associer aux célébrations du neuvième centenaire de la naissance de saint Bernard de Fontaine. Pour faire suite au colloque international organisé à Lyon, Dijon et Cîteaux par l'Institut des Sources chrétiennes, avec le concours du C.N.R.S., durant la première semaine de juin, notre société avait organisé le week-end suivant un voyage d'étude au départ d'Auxerre ; la première de ces journées nous permit de voir (ou revoir) Pontigny, seconde fille de Cîteaux, dont ne persiste pratiquement plus que la magnifique abbatale, puis près de Dijon, d'aller rencontrer saint Bernard à Fontaine où il est né.

Le lendemain, sur la route conduisant à Châtillon-sur-Seine, nous pûmes découvrir Grancey au cours du siège duquel, à l'automne 1111, Bernard aurait décidé de prendre la vie monastique et effectué sa première « capture » parmi les nobles présents, puis le prieuré d'Auberive, dont les bâtiments monastiques du XVIII^e siècle ont eu des fortunes diverses depuis deux siècles mais dont subsiste le chœur de l'abbatale du XII^e siècle, remis à jour et restauré dans les années 1950 par les bénédictins de Paris qui en étaient alors propriétaires.

A Châtillon, pays d'origine de la famille paternelle de saint Bernard et où celui-ci fut l'élève de l'école canoniale extrêmement réputée, nous pûmes certes admirer les vitraux Renaissance de l'église Saint-Nicolas, mais c'est surtout l'église Saint-Vorles qui nous retint. Malgré des remaniements ultérieurs, l'église de saint Bernard, où aurait eu lieu le miracle de la Lactation de la Vierge, reste parfaitement reconnaissable.

Notre après-midi se termina à Molesme, dont l'un des propriétaires, qui nous accueillit avec beaucoup d'affabilité, effectua avec ses enfants un extraordinaire travail de restauration, puis à Jully où les restes du prieuré de moniales, fondé par l'abbaye de Molesme et dont Homeline, sœur de saint Bernard, fut la prieure, ne sont plus que le refuge de troupeaux. Une association cherche depuis quelques années à faire revivre ce site et elle nous accueillit avec la municipalité à la mairie où une exposition avait été préparée à notre intention. Un compte rendu détaillé de ce voyage figure dans le présent bulletin.



Nos journées de septembre ont été organisées en collaboration avec la Société des Amis du Vieux Villeneuve et particulièrement avec son dynamique président, notre collègue Jean-Luc Dauphin.

Le samedi après-midi, après l'assemblée générale préalablement tenue, notre président Jean Roumailhac ouvrit la séance avec une communication consacrée à l'église Saint-Pierre de Bussy-le-Repos, illustrée par une série de diapositives de notre secrétaire M. Jean-Dominique Caron. Il n'existe aucun texte concernant cette église et, de ce fait, beaucoup d'inconnues persistent sur son origine et son évolution. Le bâtiment a été parfaitement restauré il y a une dizaine d'années ; il est situé sur une place bien entretenue au centre d'un groupe d'une dizaine de maisons seulement, l'habitat de cette commune étant extrêmement dispersé. L'appellation « le Repos » attribuée à ce village rappelle l'existence, sur la route entre le Gâtinais et la Champagne, au sommet de la colline, avant la descente vers l'Yonne, d'un ancien relais de poste.

De l'extérieur, il est possible de distinguer que, si la nef date du XII^e siècle, par contre le transept et le chœur ont été repris au XVI^e siècle, avec sans doute l'idée initiale d'une réfection plus globale, comme en attestent les pierres d'attente du mur du transept. Les baies ont conservé leur beau fenestrage Renaissance.

Mais c'est surtout intérieurement que cette église de campagne frappe par la qualité architecturale de son beau chœur et de son transept Renaissance, avec les deux magnifiques clés pendantes de la croisée du transept et du chœur, leurs voûtes à nervures merveilleusement appareillées, les chapiteaux et culots de retombées des voûtes historiés, mais dont le programme iconographique reste difficile à décrypter en dehors de plusieurs références à la Passion (dont un magnifique *Ecce Homo* à l'une des clés pendantes). L'ensemble témoigne certainement de la présence, à la fin du XVI^e siècle, de riches bienfaiteurs. Les baies du chœur ont été équipées de vitraux modernes dont les coloris apportent au sanctuaire une luminosité très agréable, contrastant avec la pénombre de la nef ; celles du transept ont conservé quelques fragments de leurs verrières Renaissance qui, à en juger, devaient être d'excellente qualité. Les colonnes de la nef ont été rhabillées au XVI^e s., ce qui masque, sauf au niveau de la dernière travée, l'architecture ogivale d'origine. Le mobilier est également de bonne qualité : quatre tableaux des évangélistes, de bonne facture, mériteraient une restauration ; le bénitier à main droite du portail occidental a sans doute été taillé dans une pierre de réemploi avec son coute de charrue gravé sur une face et sa croix de calvaire sur une autre. La belle plate-tombe de 1571 est celle d'un laboureur-négociant et de son épouse ; elle avait été utilisée dans le dallage et a été relevée lors des récents travaux de restauration.

Avant de quitter ce village, quelques photographies nous permirent de nous arrêter sur le surprenant édifice de la mairie datant de la deuxième moitié du XIX^e siècle : édifice classique dont seule la partie gauche, correspondant à l'école des garçons et à la mairie, a été initialement réalisée alors que la partie droite, qui devait être la bibliothèque, ne put être édiflée, le préfet ayant refusé la délibération municipale qui avait décidé de ces travaux. En 1899, un généreux donateur et architecte, enfant du pays, M. Sebillé, établit les plans et finança partiellement la construction du bâtiment en pierre et brique qui occupe la partie droite et qui, de nos jours, est utilisé comme salle des fêtes.

Jean-Dominique Caron présenta ensuite la première partie d'un travail qu'il a réalisé avec son épouse, suite à la réédition en 1988 par la librairie Voillot d'Avallon du livre de Victor Petit sur l'arrondissement d'Avallon. Ce recueil de 350 pages environ, propose 331 dessins de sites ou monuments et de plans d'édifices. Il a semblé intéressant à nos collègues de retrouver les monuments décrits et de comparer leur état actuel à celui donné par Victor Petit il y a un siècle. Cette première présentation de reproductions en noir et blanc des dessins de Victor Petit et des clichés couleurs comparatifs effectués récemment sur le terrain intéressait le canton d'Avallon ; à l'occasion d'autres séances de communications, les auteurs présenteront les quatre autres cantons de l'arrondissement (Guillon, L'Isle-sur-Serein, Quarré-les-Tombes et Vézelay).

La journée se termina avec la projection de quelques diapositives prises lors du week-end de juin, *Sur les pas de saint Bernard*, dont il a été question plus haut.

C'est sous la conduite de M. Jean-Luc Dauphin qui, étant donné ses multiples activités municipales et associatives, n'avait pu participer à la séance du samedi, que se déroula notre excursion dominicale dans le Villeneuvien. Nous le retrouvâmes au prieuré de l'Enfourchure de Dixmont, grande ruine barrant le vallon du ru de Saint-Ange au sein du plateau boisé du pays d'Othe.

Fondée en 1214, sur une donation des comtes de Joigny, cette celle grandmontaine souffrit beaucoup des guerres successives et des difficultés de l'ordre. Au début du XVII^e siècle, elle ne compte plus que deux moines et la chapelle assure alors un rôle paroissial pour le secteur de la forêt d'Othe, avant d'être fermée au début du XVIII^e s. Il ne persiste aujourd'hui qu'une arche du XVI^e s. et un bâtiment relevé au siècle dernier pour en faire un usage agricole mais qui conserve quelques beaux éléments de sculpture Renaissance. Racheté par la municipalité de Dixmont il y a deux ans, ces vestiges seront utilisés pour des animations culturelles en pays d'Othe.

C'est à Dixmont tout proche, ancienne châtelainie royale aux limites des terres champenoises, que nous

pûmes admirer l'église Saint-Gervais et Saint-Protais et, plus particulièrement, son beau portail du XIII^e siècle dédié à la Vierge. Certes très altéré, on peut cependant encore en apprécier l'excellente facture de tradition champenoise avec un couronnement de la Vierge au tympan et une scène d'Annonciation représentée par les deux grandes statues encadrant la porte. Les visages des deux séries d'anges des voussures rappellent ceux des grands portails champenois. Cet édifice du XIII^e siècle, dont les voûtes et le clocher ont été repris au XVI^e s., conservait en outre un riche mobilier jusqu'au début du XX^e s., dont une partie a malheureusement disparu aujourd'hui. On peut cependant encore admirer le banc du prieur et des stalles provenant du prieuré de l'Enfourchure et datant de la restauration par le premier abbé commendataire, Gabriel Gouffier, au XVI^e s.

Notre collègue, M. Jacques Mahieu, profita de cette visite pour nous rappeler quelques éléments de l'histoire de l'ordre de Grandmont. Fondé par saint Etienne de Muret dans le Limousin, à la fin du XI^e siècle, sous forme de petites colonies érémitiques ne se réunissant que le dimanche pour la célébration de la messe, l'ordre souffrit très tôt de l'absence de commandement réel. Excellents bâtisseurs, les moines développèrent d'abord leurs colonies dans le centre et le sud-ouest puis dans toute la France pour atteindre, au XIII^e siècle, le nombre de cent-soixante établissements. Au XIV^e s., une réforme de l'ordre ramena le nombre de prieurés à trente-neuf, les autres n'étant plus que des dépendances. L'ordre limita toujours son influence au seul monastère avec une fonction hospitalière importante tant vis-à-vis des malades que des pèlerins. Le monastère, carré et très sobre dans son architecture et sa décoration, ne persiste dans son aspect caractéristique qu'à Saint-Michel-de-Lodève, en Languedoc. Celui de Saint-Jean-des-Bonhommes à Sauvigny-le-Bois près d'Avallon, avec son église très nue, permet cependant d'en appréhender encore la structure.

La matinée se termina par la visite de Villeneuve-sur-Yonne dont M. Dauphin nous retraça l'histoire. La chartre de fondation en fut signée par Louis VII en 1163. Ville neuve et ville franche à la limite extrême du domaine royal, créée pour favoriser l'essor économique et démographique de la région aux confins de la Champagne, la ville va se développer très rapidement du fait de sa situation sur la voie entre Gâtinais et Champagne et de la présence d'une prévôté intervenant en Auxerrois et Nivernais. Elle sera au XIII^e siècle l'une des résidences royales. Entourée d'un rempart avec fossé et glacis de défense, ouvert par cinq portes dont persistent encore les portes de Sens et de Joigny au nord et au sud, elle était parfaitement défendue. Le donjon, isolé de l'enceinte fortifiée et à l'extérieur de celle-ci, et dont l'édification fut commandée par Philippe Auguste vers

1205, participait certainement à cette défense au point le plus exposé, mais sa signification profonde resta longtemps mal expliquée. Victor Petit, en 1847, évoquait un hypothétique château de Villeneuve dont il est maintenant prouvé que c'est la tour elle-même qui fut château royal comme le notait Menu de Chamorceau vers 1800.

Bailliage royal jusqu'à la veille de la Révolution, Villeneuve étendait son influence, en particulier sur le plan juridique, jusqu'en Chablaisien. Grande cité de négoce dès le XIV^e siècle, grâce à la présence de l'Yonne et des bois et vignes environnants, la ville ne cessa de se développer et, aujourd'hui encore, elle conserve de beaux monuments. La Porte de Joigny a conservé son plan en étrave de navire mais fut intérieurement remaniée aux XVI^e et XVIII^e siècles. Mairie jusqu'en 1837, son premier étage recèle des plans et des documents anciens concernant la ville et son église. Au second étage est installée temporairement depuis cet été une partie des collections archéologiques qui devraient prochainement retrouver la Porte de Sens, actuellement en cours de restauration et qui conserve, quant à elle, un aspect plus proche de la forteresse originelle.

Mais c'est surtout l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, située au carrefour des grandes voies nord-sud et est-ouest et contemporaine du développement de la ville et du grand mouvement bâtisseur au XIII^e siècle, qui retint notre attention. Pour une simple église paroissiale, elle frappe d'emblée par ses belles proportions et sa grande clarté. Malgré les interventions successives des différents maîtres d'œuvre, bien visibles au niveau des détails architecturaux, elle présente intérieurement une très grande unité, bien que les grandes piles de l'extrémité ouest de la nef ne date que de la fin du XVI^e siècle. La façade possède un triple portail en arc de triomphe, mais les deux grandes tours initialement prévues par Jean Chéreau et visibles sur le projet exposé à la Porte de Joigny, ne furent jamais réalisées. Ses chapelles, recèlent également des richesses : dans celle de Notre-Dame-de-l'Assomption, éclairée par une magnifique verrière Renaissance illustrée de scènes de la vie de la Vierge, se trouve une Vierge à l'Enfant du XIV^e siècle, dite *Vierge à l'oiseau*, provenant de la porte de Valprofonde d'où elle fut apportée au XVIII^e siècle ; dans la chapelle Saint-Nicolas, de style Renaissance, et dont le chancel orné d'ancres, de rames et de gaffes rappelle son attribution à la confrérie des marins, vitrail et peintures murales relatent des épisodes de la vie du saint dédicataire ; enfin, dans la chapelle du Saint-Sépulcre se trouve une originale mise au tombeau, conçue au XVI^e s., sous l'influence de l'école de Jean Goujon, afin que puisse y être inséré un très beau Christ gothique en bois du XIV^e siècle provenant de l'abbatiale prémontrée de Dillot et apporté à Villeneuve après la guerre de Cent Ans.

Après un excellent déjeuner au « Joubert », dans le faubourg Saint-Laurent qui constituait avec le village proche de Rousson, sur l'autre rive de l'Yonne, aux marches du diocèse de Sens, une commune indépendante, Villefolle, nous quittâmes la cité en admirant au passage la grosse tour du donjon et gagnâmes le château de Piffonds. L'édifice actuel n'est plus celui des sires de Courtenay et, en particulier, de Pierre II qui devint empereur de Constantinople en 1216 ; il disparut durant la guerre de Cent Ans et les bâtiments actuels ne datent donc que de la seconde moitié du XV^e siècle. Endommagé par de nombreux morcellements successifs et, en particulier, par son partage en cinq lots en 1844 concrétisés par la construction de grands murs de séparation, il fait l'objet actuellement d'une tentative de remembrement de la part de la commune qui est déjà propriétaire d'une partie importante. Des travaux de restauration ont eu lieu au niveau de l'entrée principale autrefois dotée d'un pont-levis. Grâce à l'obligeance d'une des propriétaires, Mme Royer, nous avons pu admirer la belle salle gothique de la fin du XV^e siècle, caractéristique par ses volumineuses colonnes supportant toujours le voûtage d'origine et par l'absence de décor des tailloirs. A noter que ce château accueillit, en 1846, le Père Muard qui y fit retraite chez son ami, curé du lieu, et y élaborait le projet de fondation du monastère de La Pierre-qui-Vire.

L'église Saint-Pierre de Bussy-le-Repos, présentée lors des communications de la veille, fut notre halte suivante et chacun put tout à loisir retrouver les éléments architecturaux évoqués par M. J. Roumailhac et chercher à décrypter les différentes étapes de construction et le programme iconographique des sculptures.

Saint-Julien-du-Sault, où nous fûmes accueillis par M. Philippe Makédonski et M. et Mme Paul Billaux, fut notre dernière étape avant de rejoindre Auxerre. L'église Saint-Pierre, ancienne collégiale, fut fondée à la fin du XII^e siècle par Guy de Noyers, archevêque de Sens. Vers le milieu du XIII^e siècle, la première église, dont il ne reste plus de trace, fut remplacée par une seconde plus importante. Le nouvel édifice gothique demeura cependant inachevé, amputé d'un certain nombre de travées occidentales ainsi que du niveau supérieur de la nef et du transept qui ne virent jamais le jour. La guerre de Cent Ans lui valut, au milieu du XIV^e siècle, d'être en partie détruite, ne laissant subsister que ses murs extérieurs, une partie des chapelles rayonnantes et quelques piles et piliers du transept, de la nef et du chœur. La restauration, entreprise à la fin du XV^e siècle par l'archevêque de Sens Tristand de Salazar, concerna plus particulièrement le chœur et permit d'amorcer la construction de l'étage supérieur du transept. La nef, qui était à la charge de la paroisse, resta inachevée et couverte d'une charpente.

La visite extérieure permet d'admirer le chevet où le sobre étage du XIII^e siècle contraste avec le haut chœur Renaissance très ornementé.

À l'intérieur, la belle élévation du chœur, l'harmonie du déambulatoire et des chapelles rayonnantes avec leur hautes voûtes d'ogives du XIII^e siècle et une belle clé de voûte du XIV^e siècle aux pendentifs à logettes retiennent certes l'attention. Mais la principale richesse du patrimoine de cette église est constituée par les magnifiques vitraux du déambulatoire et des chapelles, datant des XIII^e et XVI^e siècles.

M. Makédonski nous mena ensuite jusqu'à la chapelle de Vauguillain, au sommet de la butte dominant le bourg. Ce site, en ruine et envahi par la végétation, a été totalement déblayé entre 1982 et 1984. Les murs d'enceinte ont été remontés sur trois côtés et la poterne d'accès dégagée; en l'absence de tout document d'archives relatif à cette place forte, on a cependant, avec sagesse, limité la hauteur des murs rebâti à quelques mètres. La chapelle, qui occupe le centre de la plate-forme et date des années 1170, a toujours été, dans le passé, conservée et restaurée par les habitants du village. Elle fut maintenue en activité pratiquement jusqu'à la Révolution et des inhumations y avaient lieu. Bien qu'amputée d'au moins une travée, elle présente intérieurement une belle structure ogivale et il est possible encore de distinguer des traces de colonnes engagées dans le mur remonté tardivement.

Ce site fut sans doute occupé de longue date. La voie romaine passait au pied de la butte et un camp de César fut installé en face sur la butte du château. Des tessons de poteries romaines ont été trouvés lors des fouilles du début des années 1980. Un cimetière mérovingien a été localisé à l'extrémité de la colline.

Qu'il nous soit encore permis ici de remercier M. Jean-Luc Dauphin, M. Makédonski et les associations qu'ils animent, pour leur accueil tout au cours de cette journée et le travail qu'ils effectuent pour la valorisation des sites et monuments qu'ils nous permirent de découvrir.



Pour vingt-six de nos collègues, cette année se conclut avec un très beau voyage dans les Alpes du Nord et nous espérons — en tant qu'organisateur — que la richesse et la variété des sites et monuments visités auront laissé un souvenir inoubliable aux participants.

Il n'est pas question ici de tout citer, un article détaillé sur ce voyage d'études pouvant être consulté dans le présent bulletin. Mais comment ne pas signaler l'excellence de l'accueil des grands érudits et archéologues locaux, tel M. Charles Bonnet à Genève, évoquant

avec la même passion les fouilles considérables des monuments paléochrétiens qu'il a menées sur place et celles de Kerma au Soudan que la visite de l'exposition organisée cet été au Musée d'Art et d'Archéologie a permis d'illustrer, ou encore M. Renato Perinetti à Aoste dont le programme de travail s'intéresse non seulement aux édifices des premiers temps du christianisme mais aussi aux nombreux châteaux de la vallée et, en particulier, à celui d'Ussel dont la restauration est en cours — sans oublier M. le chanoine Jean-Marie Theurillat à Saint-Maurice-en-Valais dont le magnifique trésor fut un des clous de notre périple.

Mais ces œuvres majeures ne doivent pas nous faire oublier les édifices plus modestes, certains fort peu connus, que notre collègue M. Michel Houssay nous fit découvrir: le château de Clermont, étonnant édifice de style Renaissance italienne en ce paysage alpin (le brouillard et le froid qui régnaient lors de notre visite ajoutaient encore à l'étrangeté du décor); l'abbaye d'Abondance et les magnifiques fresques de son cloître dont chaque année voit la révélation d'un nouveau fragment; les petites églises rurales fort composites de Desingy ou Peillonex, baroque d'Argentière et romanes de Quintal et Saint-Pierre-de-Clages...; le château de Thorens et ses souvenirs salésiens et cavouriens, dont le propriétaire actuel, M. le comte J.-F. de Roussy de Sales, guida lui-même notre visite dans le remarquable musée qu'il y a constitué; Annecy, Thonon, Martigny, Sion, le col du Grand-Saint-Bernard, autant d'étapes et de nouvelles découvertes...

Un regret cependant: le beau temps ne fut pas toujours de la partie, ce qui parfois ne nous permit pas d'apprécier autant que nous l'aurions souhaité la beauté des paysages et des sites.

Enfin, pour agrémenter des parcours parfois un peu longs, notre collègue Michel Houssay nous fit découvrir quelques aspects de la musique de compositeurs savoyards et Jean-Dominique Caron nous proposa un jeu musical, par lui imaginé, sur le thème de notre voyage alpestre, à partir d'extraits d'œuvres plus classiques: R. Strauss et sa *Symphonie alpestre*, Rossini avec *Guillaume Tell*, Cherubini *Nella casa del Diavolo*...

Dix jours fort remplis pour un tour du Mont-Blanc, bien différent de ceux décrits habituellement et cependant un peu incomplet puisqu'au retour c'est par le tunnel que nous franchîmes la chaîne; merveille technique des années 1960, cet ouvrage routier fut à son époque le plus long d'Europe (11,6 km) et reste le témoin d'un très grand chantier auquel collaborèrent deux états.

J.-D. et M. C.

Sur les pas de saint Bernard

par Jean-Dominique et Monique CARON

A l'occasion de l'année Saint-Bernard célébrant le neuvième centenaire de sa naissance, notre société a organisé, les 9 et 10 juin 1990, une excursion aux confins de la Bourgogne et de la Champagne, région où saint Bernard vécut.

C'est vers 1080 que le duc de Bourgogne fait construire sur la butte de Fontaine une maison forte en pierre pour protéger l'accès à Dijon, sa ville ducal. Il en confie la garde à son ami le chevalier Tescelin le Roux, seigneur de Châtillon. Sa femme Aleth, fille du comte de Montbard, lui donnera sept enfants, six garçons et une fille, Hombeline. Bernard, né en 1090, est le troisième. Sa mère s'occupe des pauvres, les réunit dans sa maison, les soigne et les nourrit.

Dès l'âge de sept ans, Bernard part pour Châtillon faire ses études. Vers 1107, il perd sa mère à laquelle il doit tant et commence à réunir quelques amis dans la maison de Châtillon. Ils partagent tout, méditent et prient. Au printemps 1112, à 22 ans, avec trente compagnons de la noblesse bourguignonne, il part à Cîteaux, le « nouveau monastère » que vient de fonder un ami de sa famille, Robert de Molesme, et dont les moines vivent en vrais pauvres à l'écart des villes. En 1115, Etienne Harding, abbé de Cîteaux, l'envoie fonder une autre abbaye à Clairvaux, dans l'Aube, dans un vallon désert.

Dans cette période d'incertitude, d'anarchie féodale, ces nouveaux moines provoquent l'enthousiasme (réhabilitation du travail manuel, fraternité avec les plus pauvres, élan d'une foi fervente) et les monastères se multiplient dans toute l'Europe. A son décès, il aura fondé cent-soixante-sept abbayes sur plus de 1 500 km de distance. Saint Bernard, qui est en relation avec un nombre incalculable de personnes, est amené à intervenir dans des affaires importantes mais rentre régulièrement dans son abbaye de Clairvaux pour retrouver plus profondément le calme de la réflexion et de la prière. Le secret de cette vie que dévorait l'amour de Dieu et des hommes fut la révélation de l'humanité de Dieu en Jésus. La Vierge Marie, mère de ce Dieu Frère,

vint combler le vide douloureux laissé par la mort prématurée de sa propre mère Aleth. Bernard se fit le chantre de la maternité universelle de Marie.



Au départ d'Auxerre, notre collègue Jean-Marc Saur introduisit le voyage par la lecture d'un texte de Dom Angelico Surchamp (1) relatif à l'esprit de Cîteaux qui se voulait retour à la pureté originelle de la règle de saint Benoît : pauvreté, pénitence et solitude.

Notre première visite fut pour Pontigny, seconde des filles de Cîteaux, immédiatement après La Ferté ; l'abbaye fut fondée en 1114 par Hugues de Mâcon, à la limite des diocèses d'Auxerre, de Sens et de Langres, près d'un pont sur le Serein sur lequel, selon la légende, les trois évêques pouvaient se rencontrer tout en restant chacun sur son territoire. Nous y fûmes accueillis par

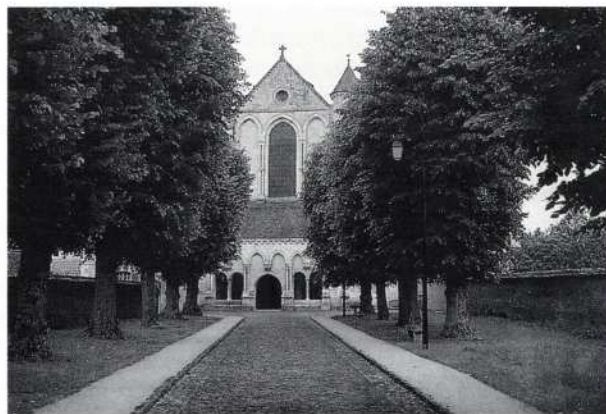


Fig. 1. — Pontigny. Façade occidentale.

M. Guérin, membre des Amis de Pontigny, qui en retraça l'histoire à travers les siècles : refuge pour trois archevêques anglais de Cantorbéry en lutte contre le pouvoir royal, saint Thomas Becket, Etienne Langton et saint Edme ; incendiée par les protestants et restaurée au XVII^e siècle ; protégée pendant la Révolution par la ferveur populaire à saint Edme. Siège de la Mis-

sion des campagnes puis propriété privée, elle vit passer de nombreux humanistes au début du siècle dans le cadre des Décades de Pontigny organisées par Paul Desjardins; collège franco-anglais, puis séminaire de la Mission de France, elle abrite maintenant un centre de rééducation professionnelle pour jeunes handicapés physiques. De l'abbaye ne subsistent que la très longue église, toute ramassée au milieu des prés, la galerie sud du cloître, construit au XVI^e s., et le bâtiment du cellier et du dortoir des convers (implanté au nord de l'église, contrairement à la coutume, en raison de la proximité de la rivière). L'abbatiale, d'une très simple architecture, intermédiaire entre le roman et le gothique, est typique de l'art cistercien; sa construction date de 1150 mais, dès 1185, en raison de l'extension de la communauté, le chœur d'origine à une seule travée fut remplacé par un vaste chevet avec déambulatoire et chapelles rayonnantes. Outre le magnifique élancement de la nef, on peut également y admirer les vastes stalles en chêne, du XVII^e s., dont les sculptures, qui font souvent référence à la vigne, sont toutes différentes, ainsi que la tribune du XVIII^e s., due à un abbé sculpteur, et qui supporte un orgue du XVII^e s. encore couramment utilisé lors des concerts.

Fontaine est actuellement une cité résidentielle qui domine Dijon. De la maison forte de Tescelin ne subsiste que la tour d'entrée, mais les travaux de 1880 lui ont permis de retrouver son allure médiévale actuelle. Une étude de restauration des bâtiments a été entreprise à l'occasion du neuvième centenaire et il est envisagé de redonner à ce lieu sa vocation de mémoire spirituelle et de centre de prière.

Madame Bernadette Billot, gardienne du sanctuaire, nous présenta les deux chapelles jumelles que Louis XIII fit aménager après le miracle de la naissance de son fils, le futur Louis XIV, et qui sont dédiées à saint Bernard et à Notre-Dame de Toutes Grâces. Le château prévu, qui aurait dû s'élever à l'emplacement de l'actuelle esplanade des Feuillants, n'a jamais vu le jour. Quant à la basilique du XIX^e s. attenante, elle est restée inachevée, mais les moines de Cîteaux espèrent pouvoir un jour réinstaller une communauté en ces lieux. Lors de notre passage, l'exposition « Saint Bernard notre contemporain » y évoquait le château, saint Bernard et sa famille, son action de Père et Docteur de l'Eglise, les moines cisterciens et leur art.

L'église paroissiale était à l'origine dédiée à saint Martin et ne prit le titre de saint Bernard qu'au XVIII^e siècle. Le chanoine Jean Marilier lui a consacré une notice et c'est guidés par ce texte que nous pûmes remarquer l'homogénéité de l'édifice, bien que sa construction se soit étendue sur deux siècles (XIV^e-XVI^e s.) et qu'elle ait été remaniée au XIX^e s. Fait rare de nos jours, il est encore possible d'y voir deux autels de pilier, éléments pourtant assez fréquents au Moyen

Age; quant aux fresques, elles sont des XVI^e et XVII^e s., et évoquent la Dormition et l'Assomption de la Vierge.



Fig. 2. — Eglise de Fontaine. Un des deux autels de pilier.

Notre première journée s'acheva par la visite du Musée d'Art Sacré de Dijon, installé dans l'église Sainte-Anne (fin XVII^e s.), ancienne chapelle du monastère des Cisterciennes de Notre-Dame de Tart. Il fut créé par le chanoine J. Marilier alors qu'il était conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Côte-d'Or, dans un but de préservation et de restauration des riches pièces d'orfèvrerie, statues, tableaux, autels en bois et ornements sacerdotaux, jusqu'alors pour la plupart dispersés dans les églises du département.

Le mauvais temps nous interdit de parcourir à loisir la vieille ville mais un certain nombre d'entre nous profita du retour à pied à l'hôtel pour une visite de la crypte de Saint-Bénigne, trop rapide cependant en raison de l'heure tardive. Sur les murs d'une église précédente, Guillaume de Volpiano construisit, entre 1001 et 1026, une vaste basilique, merveille de l'art roman, dont le chevet était constitué d'une rotonde à trois niveaux. En 1280, la basilique écroulée fut remplacée par l'église gothique actuelle. La rotonde, cependant, survécut

jusqu'à la Révolution qui la détruisit en partie entre 1789 et 1793. Seul persiste l'étage souterrain ; oublié pendant cinquante ans, il fut partiellement déblayé vers 1860. On y accède par le collatéral sud alors qu'autrefois l'entrée se trouvait à l'extrémité de la nef centrale ; celui-ci contient dans une fosse les restes du sarcophage du II^e siècle qui abrita sans doute le premier martyr de la région, saint Bénigne. Face à la sépulture s'ouvre la rotonde, très vaste, soutenue par trois couronnes de huit, seize et vingt-quatre colonnes. Au fond, quelques marches permettent d'accéder à une ancienne chapelle funéraire comme il en existait dans les cimetières gallo-romains ; à l'origine non souterraine, elle fut lentement engloutie au cours des siècles par les remblais successifs.



Après une nuit réparatrice à Dijon, nous prîmes la direction du plateau de Langres, grand château d'eau et ligne de partage des eaux entre Océan et Méditerranée.

Une première halte fut pour le château de Grancey dont persistent les murs, une partie de la poterne et des courtines de l'immense bâtiment de la fin du XII^e siècle. La chapelle date du siècle suivant. La majeure partie des bâtiments actuels fut reconstruite au XVIII^e s. C'est pendant le siège du château, à l'automne 1111, selon la *Vita Prima* du saint, que saint Bernard aurait décidé de se retirer du monde et fait son premier recrutement.

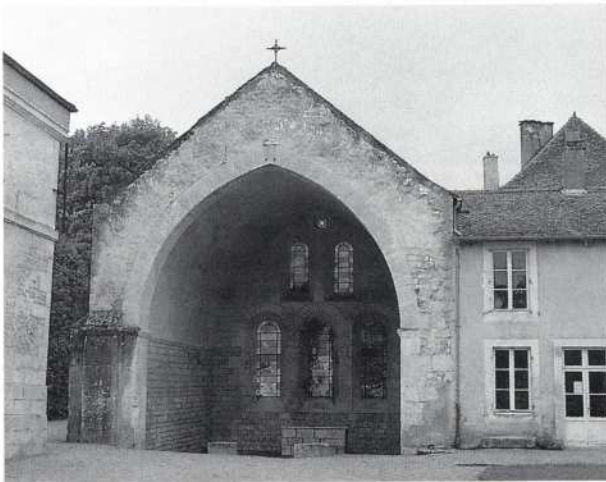


Fig. 3. — Auberive. Sanctuaire de l'église abbatiale.

A proximité, Auberive, fondé en 1135 dans un vallon forestier proche des sources de l'Aube, resta toujours un monastère d'assez petite taille. De l'église, consacrée en 1182, ne persiste que le chœur, avec son chevet plat classique et sa piscine encastrée, dégagé et restauré dans les années 1950 par les Bénédictins de Paris. Les bâtiments conventuels du XVIII^e siècle ont été achetés au XIX^e s. par l'administration pénitentiaire puis furent

la propriété des Bénédictins de Paris. Ils sont maintenant utilisés comme centre de colonies de vacances.

C'est à Châtillon-sur-Seine que fut consacrée une grande partie de la seconde journée. Origine de la famille paternelle de saint Bernard, cette ville possédait alors une école très réputée et l'enfant Bernard s'y fit remarquer pour son intelligence subtile, sa grande vertu et son extrême réserve. C'est par des textes du chanoine Jean Marilier (2), écrits à l'occasion du huitième centenaire de la mort de saint Bernard, en 1953, qu'il nous fut permis de mieux connaître l'enfance de ce grand saint.

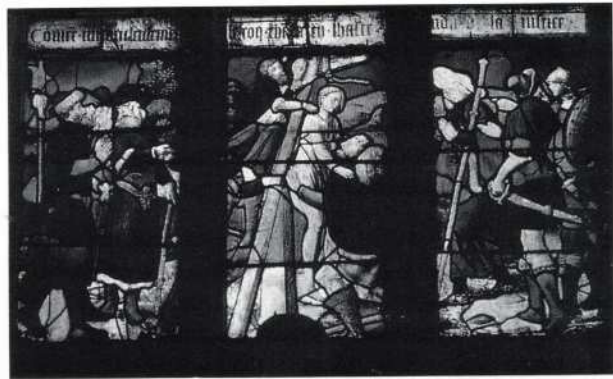


Fig. 4. — Châtillon-sur-Seine, église Saint-Nicolas. Vitrail du « pendu dépendu » (vers 1540 selon Jean Marilier) ; détail montrant « comment l'enfant fut miraculeusement dépendu de la justice ».

Avant le déjeuner, nous pûmes découvrir l'église Saint-Nicolas dont la fondation, à proximité de l'hôpital Saint-Germain, remonte au XII^e siècle, mais qui ne devint paroisse indépendante qu'au début du XIX^e siècle. Ce sont surtout les vitraux qui retiennent le visiteur, en particulier celui du *Pendu dépendu*, merveilleusement décrit par le chanoine J. Marilier dans les *Mélanges René Louis* (3). Cette verrière imagée, comportant cinq séries de trois panneaux horizontaux explicitées par une légende d'une ligne et surmontées par saint Jacques, se lit de haut en bas ; elle est inspirée par un miracle rapporté par le *Liber Sancti Jacobi*.

Saint-Vorles nous fut présentée par la conservatrice du Musée, Mme Berthelier. C'est dans la chapelle basse qu'aurait eu lieu le miracle de la Lactation dont l'iconographie faisait l'objet, cet été, d'une exposition présentée dans le bas-côté sud ; la statue de Notre-Dame de Toutes Grâces est maintenant sous la protection des sœurs de Saint-Bernard installées à proximité de l'édifice. Cette chapelle basse a malheureusement vu son cul-de-four coupé par une restauration récente, alors qu'elle constitue avec la partie centrale de la nef, le transept et le chœur, la partie la plus ancienne de l'édifice, datable de la construction par Brun de Roucy, à l'intérieur même de l'enceinte du château, en 991. Pré-

cédemment dédiée à saint Martin et à Notre Dame, elle prit le vocable de saint Vorles, suite à la translation des reliques de ce saint local de Marcenay, au moment des invasions normandes.

A l'origine église à double transept avec chapelle de transept au niveau occidental, remplacée par une tribune, ses voûtes furent surélevées au XVII^e siècle lors de la réfection consécutive à la chute du clocher. Les chapelles latérales, dont une conserve quelques fresques du XIII^e siècle, sont également postérieures à la construction initiale et sont venues altérer le magnifique étagement des volumes. Quant aux clochers, si celui du transept conserve son aspect originel, celui de la façade fut très modifié. Une très belle mise au tombeau du XVI^e siècle, provenant du couvent des Cordeliers, occupe l'une des chapelles latérales.

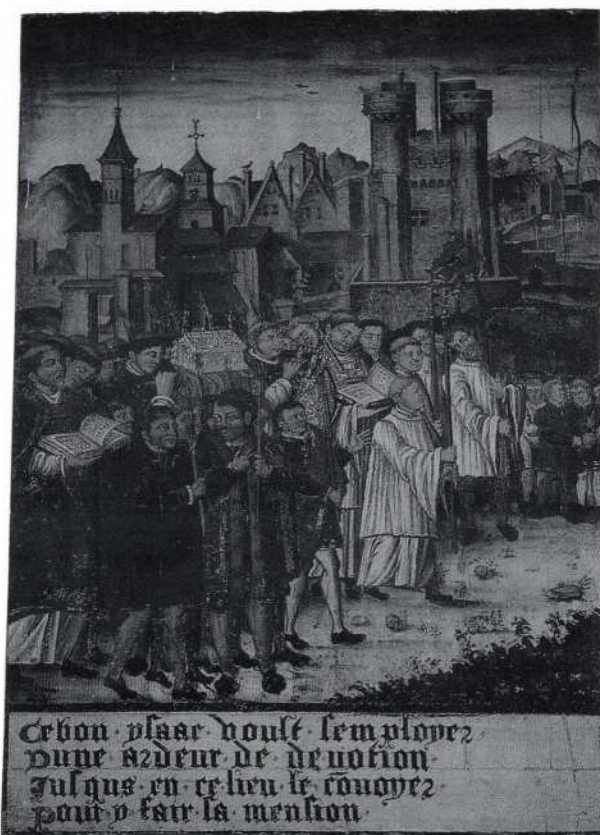


Fig. 5. — Châtillon-sur-Seine, église Saint-Vorles. Diptyque de la translation des reliques de saint Vorles (XVI^e siècle). L'église y est représentée telle que saint Bernard la connut.



Au cours du trajet vers l'abbaye de Molesme, notre collègue Pol Ducrot introduisit la visite par des extraits de l'*Histoire de Molesme*, de Dom Simon Briand, rela-

tifs à la vie de saint Robert, fils d'une illustre famille apparentée aux comtes de Tonnerre, qui fonda l'abbaye en 1075 dans une forêt sauvage de la vallée de la Laigne. Le saint fonda ensuite Cîteaux où son successeur saint Etienne Harding accueillit saint Bernard. Saint Robert revint ensuite à Molesme où il mourut en 1111. Plusieurs saints y vécurent et des rois de France, dont Henri IV et Louis XIV, y firent des séjours.

L'abbaye, une des plus importantes de France par son rayonnement et son intérêt historique, fut complètement ruinée à la Révolution. Ses moines furent chassés et les bâtiments vendus par lots. Malheureusement un maçon acheta la plus grande partie de l'édifice et s'en servit comme carrière de pierres. Ainsi disparurent la bibliothèque, la salle du chapitre, la grande église abbatiale et le cloître... Le reste, vendu en copropriété vers 1800, a été progressivement racheté par les ancêtres du propriétaire actuel, M. Gélis, qui nous réserva un parfait accueil.

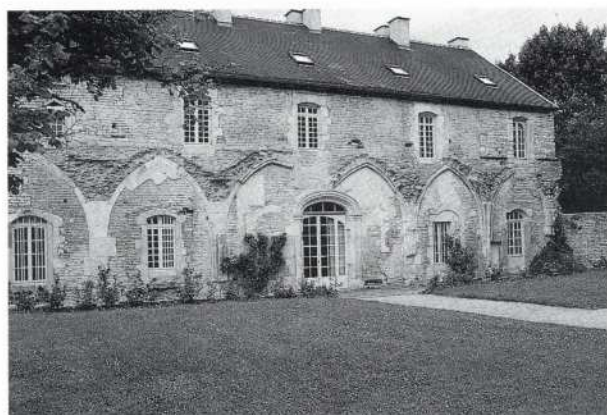


Fig. 6. — Molesme. Arrachements des arcades du cloître.

Dès 1830, quelques bâtiments furent réparés mais beaucoup tombèrent en ruine après l'effondrement des toitures. Depuis 1952, M. et Mme Gélis ont entrepris progressivement la restauration qui se poursuit. On peut visiter les jardins dont le plan a été reconstitué, la terrasse et le potager des moines dont l'emplacement n'a pas changé depuis le XVI^e siècle, l'aile sud construite au XVIII^e s. dont les grandes salles (grand réfectoire, salon du prieur, salle à manger et parloir) sont dotées de voûtes en parapluie uniques en France, les celliers dont les plus anciens remontent au XIII^e et XV^e s., et la cour du cloître dont les vestiges datent du XV^e s.

Notre périple se termina à Jully, prieuré fondé par les abbés de Molesme pour les épouses d'un certain nombre de nouveaux moines qui, jusqu'alors, avaient été hébergés dans de petites maisons autour de l'ab-

baye, et dont le nombre ne cessait de croître. Situé sur une butte témoin du Châtillonnais, le château, construit à la fin du X^e siècle, fut donné à l'abbaye de Molesme en 1114. L'abbaye eut un très important recrutement durant tout le XII^e siècle et sera à l'origine de onze fondations entre 1125 et 1180. Ses deux premières prieures furent Elisabeth, femme de Guy, le frère aîné de saint Bernard, et Hombeline, la sœur cadette du saint.

Cependant, dès la fin du XIII^e siècle, la discorde, prélude à la décadence, s'établit entre le prieur de Jully et l'abbé de Molesme. En 1403, Molesme décide la fermeture du prieuré qui restera jusqu'à la Révolution rattaché à l'abbaye proche. La première moitié du XVI^e siècle verra à Jully la réalisation de grands travaux de restauration bientôt ruinés par le sac des Huguenots.



Fig. 7. — Jully. Vestiges du prieuré.

En 1791, l'ensemble des biens est vendu et le domaine, transformé en exploitation agricole, finalement abandonnée au début du XX^e siècle à la suite du retentissant crime de Jully. Ne servant plus que d'abri pour les animaux, seuls sont encore visibles quelques pans de murs (dont un a conservé des fenêtres à meneau) et la poterne. Sur l'emplacement de la chapelle détruite en 1836 s'élève un calvaire d'où il est possible d'admirer un beau panorama sur les nombreux hameaux composant la commune. En 1987, à l'occasion du millénaire du château, fut organisée une fête et créée une Association pour la sauvegarde et l'animation du château de Jully, dont le président, M. C. Garino, nous accueillit sur place avant de nous conduire à la mairie où avait été exposée en notre honneur une partie des panneaux préparés pour le millénaire: l'histoire de Jully, son château (ce qui explique sa position exceptionnelle pour un prieuré, sur une butte), la vie monastique au Moyen Age, saint Bernard et sa famille, le Psautier de Jully dont l'original se trouve à la bibliothèque de Lyon-La Part-Dieu.

La municipalité, conduite par son maire, nous offre un vin d'honneur au crémant de Molesme qui clôtura de façon fort agréable ces deux journées très réussies.

Qu'il nous soit permis ici, pour conclure, d'en remercier les organisateurs et tout particulièrement nos collègues Pol Ducrot, Jean Roumailhac et Jean-Marc Saur.

J.-D. et M. C.

(1) **Dom Angelico Surchamp**, « L'esprit de l'art cistercien », introduction à *L'Art cistercien*, du **Père Anselme Dimier**, Ed. Zodiaque.

(2) **Bernard de Clairvaux**, Commission d'Histoire de l'Ordre de Cîteaux, Ed. Alsatia, Paris, 1953. Chapitre III, « La vocation », par **Jean Marilier**.

(3) **Jean Marilier**, « Un miracle de saint Jacques: le vitrail du pendu dépendu en l'église Saint-Nicolas de Châtillon-sur-Seine », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien-Mélanges René Louis*, 1983, t. 2, pp. 1163-1173.



Fig. 8. — Eglise de Fontaine. Statue de saint Bernard.

Les photos illustrant cet article sont de J.-M. Saur.



Fig. 9. — Jully. Calvaire dressé au sommet de la butte, à l'emplacement de la chapelle. Le socle et le fût-colonne proviennent d'une ancienne croix du hameau de La Loge. L'inscription du socle rappelle le souvenir de sainte Hombeline, sœur de saint Bernard, et de leur belle-sœur Elisabeth qui furent, l'une et l'autre, prieures de Jully.

Bibliographie de l'année 1990

par Jean-Dominique et Monique CARON

TRAVAUX DE NOS COLLÈGUES

◆ G.-R. DELAHAYE, « Une année faste pour l'historiographie monterelaise », dans *Provins et sa région* (Bull. de la Soc. d'hist. et d'arch. de l'arrond. de Provins), n° 143, 1989, pp. 28-30. — « Reconnaissances allemandes dans la région de Montereau en septembre 1914 », pp. 91-94.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Un sarcophage mérovingien exhumé à Melun, rue Lucien Gaulard », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, vol. 66, n° 2, [août 1990], pp. 92-102. — « Découvertes sur le tracé de l'autoroute A5 », pp. 103-104.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Le Groupement archéologique de Seine-et-Marne, organisme fédératif de la recherche archéologique dans le département », dans *La revue de Moret et de sa région*, n° 117, 3^e trim. 1990, pp. 97-98. — « L'association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau et l'archéologie », p. 98.

◆ G.-R. DELAHAYE, en collaboration avec P. Huguin, « Le sarcophage de saint Ebrégisile dans les cryptes de Jouarre », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 27, 1986, [1989], pp. 49-58.

◆ G.-R. DELAHAYE, en collaboration avec P. Huguin, « Recherches archéologiques à l'ouest des cryptes de Jouarre », dans *Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux*, n° 40, 1989, pp. 15-22. — En collaboration avec P. Huguin, M. Cadet, P. Valet et S. Eymard, « Observations archéologiques faites en 1989 à l'abbaye de Jouarre », pp. 23-30.

◆ G.-R. DELAHAYE, « La ferme de La Recette à Echou, commune d'Echouboulains », dans *Monuments et sites de Seine-et-Marne*, n° 20, 1989, pp. 51-56.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Outils de la Brie d'autrefois », dans *Nouvelles d'Echouboulains* (bull. municip.), n° 14, printemps 1990, pp. 13-17.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Melun. Le sarcophage de la rue Lucien Gaulard », dans *La République de Seine-et-Marne*, édition A, n° 6347, du 23 oct. 1989, p. 16.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Patrouilles allemandes à Forges et à Echouboulains en septembre 1914 », dans journal *Délivrance* (Montereau), n° 2279, du 21 déc. 1989, p. 10, et n° 2280, du

28 déc. 1989, p. 7. — « A propos des remparts de Montereau », dans n° 2306, du 28 juin 1990, p. 5.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Les cryptes de Jouarre par Gombert-Alexandre Réthoré », dans journal *Le pays briard* (Coulommiers), 47^e année, n° 1, du 5 janvier 1990, p. 13. — « Le curieux décor du sarcophage 68 de Jouarre », dans n° 61, du 31 août 1990, p. 8. — « Figuration humaine sur un manche de cuillère trouvé à Jouarre », dans n° 63, du 7 sept. 1990, p. 12. — « Hypothèses à propos du mur en appareil décoratif des cryptes de Jouarre », dans n° 65, du 14 sept. 1990, p. 9. — « Un « déjeuner de berger » trouvé à Jouarre », dans n° 82, du 16 nov. 1990, p. 11.

◆ G.-R. DELAHAYE, en collaboration avec J. Roumailhac, « Le sarcophage de saint Germain dans les cryptes carolingiennes d'Auxerre », dans *Bull. de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, n° 7, 1990, pp. 27-28. — « Etat de la recherche sur les sarcophages de pierre de la Gaule mérovingienne », pp. 69-72. — « Une enquête historique et scientifique sur les reliques de Chelles », pp. 94-95. — « Observations autour des cryptes de Jouarre », pp. 73-76. — « Un tissu sassanide enveloppant les reliques de saint Prix », p. 95.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Un flacon à encre en grès trouvé à Rosny-sous-Bois », dans *Les Amis du vieux Rosny*, n° 23, sept. 1989, pp. 11-13. — « Quelques tessons remarquables découverts à Rosny-sous-Bois (3^e partie) », dans n° 24, nov. 1989, pp. 3-6. — « Une pierre à aiguiser découverte dans la fouille de Rosny-sous-Bois », dans n° 25, janv. 1990, pp. 5-8. — « Quelques tessons remarquables... (4^e partie) », dans n° 26, mars 1990, pp. 3-6. — « Quand le père des *Récits des temps mérovingiens* se reposait à Rosny-sous-Bois », dans n° 28, juill. 1990, pp. 16-18.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Deux bases de moules à cloche découverts sur le site de l'ancienne église Saint-Genès de Ville-momble », dans *En Aulnoye jadis* (revue de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye), n° 19, 1990, pp. 8-10. — « A propos du buveur d'encre du château de Livry, en 1814, évocation de quelques récipients en grès », pp. 26-29. — En collaboration avec J.-R. Delahaye, « Il y a 75 ans, un Livryen faisait route vers Salonique avec l'armée d'Orient », pp. 78-82.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Production et diffusion des sarcophages de pierre pendant le haut Moyen Age », dans *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age*, sous la direction de X. Barral i Altet, vol. III, Picard édit., Paris, 1990, pp. 41-50.

Dans cette communication, notre vice-président fait remarquer dès l'abord que « les méthodes de fabrication et de diffusion n'ont fait l'objet que de très timides approches » et qu'il en est de même pour les « implications économiques et sociales liées à ces deux aspects ». Après avoir rappelé ce qu'est un sarcophage, il traite de l'extraction des matériaux et de l'identification des carrières, puis du mode de façonnage, de l'outillage utilisé et des lieux où ce travail a pu être réalisé.

Les cartes de répartition (en cours d'élaboration) mettent en évidence l'importance des voies d'eau dans la diffusion de ces produits pondéreux. Quant à leur commercialisation, l'auteur fait remarquer que « la question de l'achat d'un sarcophage à l'époque mérovingienne, posée dès 1951 par Paul Lebel, n'a pas encore reçu de réponse pleinement satisfaisante ».

En conclusion, il formule à nouveau, comme en 1982, le souhait que le sarcophage mérovingien, étudié jusqu'alors presque exclusivement sous l'angle de l'objet d'art, le soit aussi en qualité de témoin de l'activité industrielle du haut Moyen Âge.

J. R.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Quelques décors remarquables de sarcophages de plâtre mérovingiens découverts à Villemomble (Seine-Saint-Denis) », dans *Iconographie médiévale, image, texte, contexte*, sous la direction de G. Duchet-Suchaux, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1990, pp. 109-119.

Ces sarcophages, au nombre de quarante-deux, ont été mis au jour par l'auteur et l'équipe qu'il dirigeait, au cours de la fouille d'un cimetière qui a livré, au cours des années 80, quelque huit cents inhumations (VII^e-XIX^e s.); ils étaient obtenus par moulage et étaient décorés de croix, de chrismes, d'inscriptions et de figurations humaines.

L'auteur indique que l'invocation *PAX TECVM* qui figure (inversée) sur la traverse d'une croix peut-être comprise comme le souhait d'un paisible repos (repose en paix) mais aussi comme une adjuration à ne pas venir troubler la quiétude des vivants (laisse-nous en paix).

Enfin il présente longuement une figuration humaine masculine sexuée associée à plusieurs croix qu'il rapproche d'un certain nombre d'autres analogues. Il rappelle que chez les Romains et d'autres peuples le phallus était considéré comme possédant des vertus apotropaïques. Il conclut: « Cette curieuse association de symboles chrétien et païen dénote une foi encore bien fragile, une foi à édifier des sarcophages mais pas encore des cathédrales. »

J. R.

Notre collègue a aussi donné les conférences suivantes:

— « Le thème de l'Arbre de Vie dans l'art funéraire mérovingien », pour les Ymagiers, à l'Institut de recherche et d'histoire des textes, Paris, le 13 novembre 1989.

— « Églises byzantines de Cappadoce. Architecture et peintures rupestres », pour la Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne, Auxerre, le 2 décembre 1990.

— « Quatre années de fouille autour des cryptes de Jouarre », pour la population de Jouarre, le 13 janvier 1990.

— « Fouille autour des cryptes de Jouarre », pour les élèves de Mlle F. Vallet, à l'École du Louvre, Musée des antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, le 9 mars 1990.

— « Quatre années de fouille autour des cryptes de Jouarre », pour les élèves de Mlle M. Mentré et de M. A. Labbé, U.F.R. d'art et d'archéologie de l'Université Paris-IV, le 28 mars 1990.

Il a, par ailleurs, guidé les visites suivantes:

— Ferme de La Recette, à Echouboulains, par les Amis de Samois-sur-Seine, le 26 mai 1990.

— Cryptes et fouille de Jouarre, par les Amis de R.E.M.P.A.R.T. (fédération d'associations de restauration de monuments), le 6 octobre 1990.

— Cryptes et fouille de Jouarre, par les Amis du Musée des antiquités nationales, le 13 octobre 1990.

◆ B. GITTON (M. l'Abbé), « La tapisserie de *La Nativité* donnée à la cathédrale d'Orléans en 1513 et retrouvée au Danemark », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n° 87, janvier 1990, pp. 13-32.

◆ D. IOGNA-PRAT, « Influences spirituelles et culturelles du monde wisigothique à l'époque carolingienne: le cas de Saint-Germain d'Auxerre dans la seconde moitié du IX^e siècle », dans *L'Europe héritière de l'Espagne wisigothique*, colloque du C.N.R.S., Paris, 14-16 mai 1990; les actes en seront publiés par la Casa Velasquez.

◆ D. IOGNA-PRAT, « Saint Maieul de Cluny, le provençal, entre histoire et légende », pp. 67-78 dans *Saint-André de Rosans, millénaire de la fondation du prieuré*, actes du colloque organisé, en 1988, par la Direction des services d'archives des Hautes-Alpes (Arlette et Pierre-Yves Playoust). Un très beau volume de 440 p. abondamment illustré, 1990, Société d'études des Hautes-Alpes, 23, rue Carnot, 05000 Gap, 200 F. Une belle réussite.

J. R.

◆ A. LABBÉ, « Le château et ses territoires de chasse dans la chanson de geste de *Girart de Roussillon* », dans *Le château, la chasse et la forêt*, Actes des III^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire de Commarque, septembre 1988, sous la direction d'André Chastel, Collection « Les Cahiers de Commarque », Bordeaux, 1990, pp. 233-254.

◆ A. LABBÉ, « Nature et artifice dans quelques jardins épiques », dans *Vergers et jardins dans l'univers médiéval, Senefiance*, n° 28, 1990, pp. 177-196.

◆ J. MARILIER (M. le Chanoine), « L'expansion clunienne dans la Bourgogne du Nord aux XI^e-XIII^e siècles », dans *Consuetudines monasticae*, Mélanges offerts à Kassius Hallinger, *Studia Anselmiana*, 85, Roma, 1982, pp. 217-227.

◆ J. MARILIER (M. le Chanoine), « La formation des paroisses de Dijon et sa banlieue », dans *Actes du 109^e Congrès national des sociétés savantes*, Dijon, 1984, section d'histoire médiévale et de philologie, tome I, pp. 213-227.

◆ S. MARTINET, *Manuscrits cisterciens*, Archives départementales de l'Aisne, Laon, 1990. Catalogue de l'exposition réalisée à l'occasion du colloque Saint Bernard organisé à Laon les 17 et 18 novembre 1990 par la Société historique de Haute-Picardie.

◆ P. RICHÉ, « Gerbert et Hugues Capet », dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1987, pp. 63-72.

◆ P. RICHÉ, *Petite vie de saint Bernard*, Desclée de Brouwer, Paris, 1989, 110 p.

◆ P. RICHÉ, *Ecoles et enseignement dans le haut Moyen Âge*, Paris, Picard, 1989, 471 p..

La seconde édition de ce manuel fondamental a fait l'objet

d'une très importante mise à jour. On pourra, en particulier, s'intéresser au *trivium* auquel les chanoines de Saint-Vorles de Châtillon ont initié Bernard de Fontaine et dont l'auteur a parlé au cours de la conférence qu'il a prononcée au Collège de France en décembre 1990 et que nous publions dans le présent numéro.

J. R.

◆ V. SAXER, Recteur de l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne, président du Comité pontifical des sciences historiques, « Le Suaire de Turin aux prises avec l'histoire », dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, n° 196, janv.-juin 1990, pp. 21-55.

Le Suaire de Turin est entré dans l'histoire vers le milieu du XIV^e s. à Lirey (Aube). Ses ostensions, à titre de relique du Christ, furent interdites dès l'origine par l'évêque de Troyes mais, finalement, approuvées par le pape d'Avignon Clément VII. Au milieu du XV^e s., il devint propriété du duc de Savoie, dans la maison duquel il resta jusqu'au début des années 1980 ; il fut alors légué au Saint-Siège qui autorisa sa datation au carbone 14. Le 13 octobre 1988, l'archevêque de Turin, cardinal Ballestrero, annonça que l'analyse au carbone 14 datait l'étoffe entre les années 1260 et 1390 après Jésus-Christ. Ce résultat « invite donc les chercheurs, dit l'auteur, à abandonner la direction dans laquelle ils s'étaient engagés [...] pour les ramener à leur point de départ et leur faire retrouver une documentation historique qu'ils n'auraient jamais dû perdre de vue ». Cette documentation, rassemblée par Ulysse Chevalier au début de ce siècle, situe en effet l'entrée du Suaire dans l'histoire, précisément dans la deuxième moitié du XIV^e siècle. L'auteur exprime l'avis que « les autorités ecclésiastiques devraient avoir le courage de prendre, pour le Suaire de Turin,

la décision qui avait été prise pour celui de Cadouin et le soustraire pour toujours à la vénération des fidèles. »

J. R.

◆ V. SAXER, « Le culte de saint Vincent en Italie avant l'an mil », dans *Quaeritur inventus colitur*, Mélanges offerts au Père Umberto Fassola, *Studi di Antiquità Cristiana*, XL, Citta del Vaticano, 1989, pp. 745-761.

Dans le même volume, on trouvera les contributions de deux professeurs qui ont reçu notre société à Rome.

P. SAINT-ROCH, « Le « Martyrologe » primitif de l'église d'Angoulême », pp. 697-714.

Ph. PERGOLA, « Le « saint » prêtre Eulaios ; un cas singulier de vénération à la fin du IV^e siècle », pp. 543-560.

◆ V. SAXER, *Les rites de l'initiation chrétienne du II^e au VI^e siècle. Esquisse historique et signification d'après leurs principaux témoins*, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 7, Spolète, 1988, pp. 1-699.

Cet ouvrage de 700 pages est présenté par Mgr P. Saint-Roch dans *Rivista di Archeologia Cristiana*, anno LXV, P.I.A.C., Roma, 1989, pp. 261-262 ; il conclut : « Œuvre d'un chercheur en liturgie qui connaît l'importance primordiale des textes en cette science, ce livre est aussi l'œuvre d'un professeur qui sait la difficulté qu'il y a à pouvoir réunir ces textes pour les consulter facilement. C'est aujourd'hui chose faite. Et tous ceux qui, dorénavant, étudieront les rites de l'initiation chrétienne, catéchuménat, baptême, « confirmation », ne pourront qu'en remercier Mgr Saxer. »



ÉCHANGE DE PUBLICATIONS

◆ JULIACUM, octobre 1990, n° 8 — Association pour la sauvegarde et l'animation du château de Jully — 89160 Jully.

Le bulletin, réalisé par une équipe de l'association, est distribué gratuitement aux habitants de Jully et aux membres de l'association. Parmi les différents événements récemment intervenus, le bulletin daté d'octobre 1990 relate en particulier la visite de quarante de nos collègues sur la butte de Jully, dans le cadre du voyage « Sur les pas de saint Bernard ». A cette occasion, la S.F.A.Y. a adhéré à cette association amie.

◆ ÉTUDES VILLENEUVIENNES. Bulletin des Amis du Vieux-Villeneuve. — 7, faubourg Saint-Laurent, 89500 Villeneuve-sur-Yonne.

Cette association a publié en cette année 1990 deux volumineux bulletins. Le premier présente un important recueil inédit de documents et articles sur la période 1788-1792 : *de Villeneuve-le-Roi à Villeneuve-sur-Yonne*, publiés sous la direction du président de la Société, J.-L. Dauphin. Ce n° 14 offre un ensemble complet et très varié avec *Le cahier de doléances du bailliage de Villeneuve en 1789*. — Une série de *Lettres de Menu de Chomorceau*, constituant villeneuvien. — Une biographie de deux Ville-

neuvien du temps, *Bezançon de la Percerie et L'abbé Choin*, dernier lieutenant du bailliage et dernier curé de Saint-Laurent-de-Villefolle... L'esprit révolutionnaire à Dixmont est évoqué par A. Noël.

Le second fascicule (n° 15) regroupe des articles consacrés à l'archéologie, à l'histoire de l'art, aux traditions populaires et à la littérature et des *poèmes inédits* de J. Joubert. Nous citerons en particulier : P. Pinon, *La façade de l'église Notre-Dame de Villeneuve-sur-Yonne*. — J.-L. Dauphin, *La cave souterraine des Garnisons à Rousson et La mairie de Bussy-le-Repos*.

Par ailleurs, dans la *Collection « Terre d'Histoire »*, l'association a réédité en un fascicule unique trois articles de Monsieur l'Abbé Jacques Leviste parus dans des bulletins des années antérieures et consacrés au *Château et à la terre de Piffonds depuis le XIII^e siècle*. Spécialiste des monuments et des familles de l'Yonne, l'auteur a réalisé une étude particulièrement documentée de ce château méconnu. Bien qu'amoindri et dénaturé au fil des siècles, il reste un intéressant témoignage de l'architecture militaire de la fin du XV^e siècle. Son histoire et ses origines sont encore plus anciennes, puisqu'intimement lié au comté de Courtenay, le domaine de Piffonds entra dans l'histoire au XII^e siècle. Nous eûmes beaucoup de plaisir à le découvrir sous la conduite de J.-L. Dauphin lors de notre excursion en Villeneuvien en septembre 1990.

◆ BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE, année 1989 [1990], 121^e volume. — 1, rue Marie-Noël, 89000 Auxerre.

Avec la douzaine d'études et les 360 pages qu'elle comporte, cette livraison est particulièrement copieuse. En hommage posthume à Henri Moreau qui fut naguère administrateur de nos deux sociétés savantes, nous commencerons ce signalement par ses *Visites pastorales et mémoires des curés dans le diocèse d'Auxerre*.

Cette étude porte sur la seconde moitié du XVII^e siècle, époque pour laquelle les archives départementales sont particulièrement riches ; elle traite surtout des paroisses mais, aussi, des communautés. La manière dont elle est rationnellement composée permet au lecteur de se faire une opinion sur les grandes et petites irrégularités relevées par l'évêque. On y rencontre quelques détails savoureux comme celui-ci, résultant de la visite de Nicolas Colbert chez les Ursulines de Cravant : l'évêque y recommande « que personne ne dorme à l'office ». Henri Moreau termine par une réflexion personnelle : « il semble que la réforme du Concile de Trente n'ait pas encore produit tous ses effets, même à la fin du XVII^e siècle » (c'est-à-dire largement 200 ans plus tard).

Jean Charleux publie une grande étude de vingt-cinq pages consacrée aux *Maisons rétiennes du quartier de l'Horloge*, celle de l'imprimeur François Fournier, bien sûr, mais aussi toutes celles situées entre la tour Gaillarde, la cour des Cordeliers et la « rue descendante de l'Horloge aux Cordeliers ». Il est impossible de résumer une étude aussi dense, accompagnée d'appendices, des références des sources consultées et d'un appareil de notes très fourni. Elle restera un texte *fondamental*, non seulement pour ceux qui s'intéressent au personnage de Rétif mais également pour les passionnés de l'histoire de notre ville car toutes ces maisons sont construites de part et d'autre du mur de l'enceinte romaine, encore si mal connue.

Dans *La demoiselle homicide*, Jean-Paul Desaiève étudie un fait divers survenu à la fin du XVII^e siècle en vallée d'Aillant. Il montre comment, bien que cette tragédie demeure toujours une énigme, l'enquête a contribué « à faire mieux connaître le milieu des hobereaux de village ».

M. l'abbé Jacques Leviste retrace la vie et la carrière du général Louis Jean Desaix, né en Auvergne il y a deux siècles mais dont l'existence se termina à Auxerre alors que, baron de l'Empire, il était commandant du département de l'Yonne. Il fut inhumé d'abord au cimetière Saint-Amatre puis à Gurgy où il possédait le château de Guilbaudon.

Deux autres vies, moins célèbres mais qui furent tout aussi courtes, nous sont présentées : celle de *Jean-Guillaume Brawacki*, par Ph. Guyot et C. Knockaert et celle d'*Auguste Tau-leigne, prêtre et savant*, par Antoine Demeaux. Le premier quitta la Pologne lors de la Grande Emigration de 1830 et devint médecin à Saint-Sauveur ; il a, encore aujourd'hui, des descendants icaunais. La vie du second, Ardéchois ordonné à Sens, est restituée avec passion et émotion ; il fut curé de Pontigny pendant vingt ans.

La Puisaye à l'époque gallo-romaine. Sous ce titre, Robert Breuiller (qui est poyaudin) a rassemblé et commenté les données contenues dans un grand nombre d'articles publiés, depuis un siècle et demi, à la suite du grand mémoire préparé par Maximilien Quantin pour la session que le Congrès scien-

tifique de France tint à Auxerre en 1858 ; le sujet de la recherche était : « Tracer la géographie ancienne des diverses contrées qui ont été réunies pour former le département de l'Yonne ». Le répertoire des sources (très diverses), placé en fin d'article, permettra un gain de temps considérable aux futurs chercheurs.

Nous signalons brièvement quatre autres articles. Dans *Radicalisme et Boulangisme dans l'Yonne*, Jacques Copin conclut que « le courant boulangiste a été très faible » dans notre département et que « le radicalisme y a poursuivi sa progression ». Jean-Charles Guillaume raconte l'histoire de *L'entreprise Muzey Piat et Fougerol Pignarre* née de l'établissement à la Porte de Paris, en 1847, d'un atelier de forgeron-mécanicien. Pour sa part, Camille Pellet présente la suite de son étude sur *La faïencerie d'Arthé, à Toucy* (les produits).

Enfin Hervé Chevrier, qui a entrepris de classer les archives de la Société des Sciences (riches de plus de mille imprimés), présente un premier *Catalogue des imprimés... de la Société des Sciences (1521-1800)*, qui comporte 585 numéros. L'auteur rend hommage à M. Courtault, premier archiviste de la société, qui réunit en deux collections reliées des archives de la plus haute importance, tels les cahiers de doléances du bailliage d'Auxerre. Ce catalogue, ainsi que le travail de classement et d'informatisation que l'auteur poursuit, mettront progressivement à la portée des chercheurs le contenu des riches archives de la société.

J. ROUMAILHAC.

◆ SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS. — Bibliothèque municipale Durzy, 12, rue de la Chaussée, 45207 Montargis.

Outre les trois derniers bulletins, n° 79-octobre 1988, n° 80-mars 1989 et n° 81-mars 1990, nous avons reçu cette année un magnifique volume relié de 182 pages, consacré à *La Révolution à Montargis, 1789-1795*. Il retrace la situation et la vie de cette petite ville à la veille de la Révolution (dont l'étendue atteignait seulement le quart de sa superficie actuelle), la préparation des Etats Généraux et la rédaction des cahiers de doléances, mais aussi, et surtout, réédite *La Révolution à Montargis* vue par Antoine Boivin, libraire et historien au début du XIX^e siècle, qui en a assuré une chronique très précise du 1^{er} mai 1789 au 26 octobre 1795.

En ce qui concerne les bulletins, nous signalerons particulièrement 1988, n° 79, Abbé J. Verdier, *Mille ans de vie bénédictine à Ferrières*, pp. 39-49.

◆ CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU BERRY. Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry. — 8, place des Quatre-Piliers, B.P. 69, 18002 Bourges Cedex.

Cette société a eu l'honneur d'accueillir en mai 1989 le XLIX^e Congrès de la Fédération des Sociétés savantes du Centre de la France et le plaisir d'en publier les *Actes* dans un double numéro paru en décembre 1989 qui célèbre aussi son 25^e anniversaire et sa 100^e livraison.

Nous ne saurions tout citer mais nous retiendrons : J.-Y. Hugonot, *Les origines gallo-romaines de Saint-Amand-Montrond*. — G. Coulon, *Les trésors de monnaies gauloises et*

romaines découverts dans le département de l'Indre. — D. Péricard-Méa, *Pèlerins et sanctuaires du centre de la France à la fin du Moyen Âge d'après les lettres de rémission*. — P. Goldman, *Note sur les possessions cisterciennes à Bourges*. — P. Bon, *Notes sur le symbole de l'ours au Moyen Âge: les ours du duc de Berry*.

Son 103^e volume de septembre 1990 présente cinq contributions relatives à l'Archéologie urbaine et suburbaine à Bourges, qui livrent, en quelque sorte « à chaud », la synthèse des connaissances apportées par les sites de l'antique Avaricum récemment fouillés.

Son 102^e volume de juin 1990 est consacré au Haut Berry aux XVII^e-XVIII^e siècles: économie et société et publie en particulier les travaux de trois étudiantes sur les acteurs socio-économiques spécifiques à cette région à la fin de l'Ancien Régime: les carriers d'Apremont-sur-Allier, la métallurgie de la vallée de l'Aubois et les potiers en terre du Haut Berry.

Son 101^e volume de mars 1990 a pour thème l'Histoire médiévale. Nous en signalons: H. Oudart, *Du groupement monastique à la communauté: l'exemple de Chezal-Saint-Pierre en Berry à la fin du XI^e s.* — J. L. Roche, *Fragment de la trouvaille monétaire de Nançay (Cher) vers 1207*. — C. Risselin-Nin et O. Ruffier, *Le rempart médiéval d'Issoudun (Indre): étude topographique*. — H. Barbe, *L'aménagement des étangs en Berry (XIII^e-XVIII^e s.)*.

Quant à son 98^e volume de septembre 1989, il présentait des travaux concernant l'Archéologie antique et médiévale: Y. Rialland, *Une enceinte cultuelle 4000 av. J.-C. à Bruère-Allichamps (Cher)* et *La détection des sites en milieu alluvial: l'exemple de la rocade ouest de Bourges, commune de Saint-Doulchard*. — G. Coulon et D. Dufour, *Une représentation gallo-romaine de bétail marin à Bommières (Indre)*. — M. Bailieu et U. Cabezuelo, *La nécropole de Bruère-Allichamps (IV^e-XVII^e s.)*. — B. Tahon, *L'église Saint-Martin de Graçay*.

◆ PROVINS ET SA RÉGION, bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins, 1989, n° 143. — 1, rue Max-Michelin, 77160 Provins.

Ce copieux bulletin dont notre vice-président G.-R. Delahaye, également membre du Conseil d'Administration de cette société sœur, va assumer à compter de cette année la rédaction, nous livre, après le traditionnel compte rendu annuel de la vie de cette Société, de nombreux articles d'histoire et d'archéologie. A propos d'études menées à partir des manuscrits de la bibliothèque municipale et, plus particulièrement, en cette année de célébration du Bicentenaire de la Révolution, ce bulletin rapporte ceux consacrés à cette période de notre histoire sous la plume de A. Marzin et aux *Événements provinciaux il y a cent ans: 1889*, par M. Veissière. Nous citerons en outre: J. Mesqui, *Quelques aspects de l'expansion urbaine de Provins aux XII^e et XIII^e siècles*. — G.-R. Delahaye, *Reconnaissances allemandes dans la région de Montereau en septembre 1914*. — P. Geslin, *Les fouilles de Pécy. Les acquis à la fin de la septième campagne*.

Dans la série « Documents et Travaux », le fascicule 1, volume VIII, 1990, réédite une première partie du travail de P. Tripé, consacré aux *Collections monétaires conservées par la ville de Provins*, telle que parue précédemment dans différents numéros du Bulletin *Provins et sa Région* entre 1982 et 1986 et dont la publication se poursuit actuellement. Il s'intéresse aux monnaies puniques, grecques, gauloises et romaines (de la République à la période des Antonins).

◆ TRAVAUX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS. Etienne Povillon-Pierard, *Description étymologique et topographique de Rheims, 1822*. — Octobre 1989, 166^e et 167^e vol., 1987-1988.

Un volume broché de 580 pages dont 115 illustrations, gravures anciennes et dessins originaux de l'auteur. L'Académie Nationale de Reims, fondée en 1841, s'est donnée pour but de « recueillir et de publier les matériaux qui peuvent servir à l'histoire du pays ». La *Description étymologique et topographique de Rheims* d'E. Povillon-Pierard (1773-1846), conservée à la Bibliothèque municipale, était restée inédite depuis sa rédaction définitive en 1822. L'Académie Nationale de Reims vient donc d'en assurer la réédition avec le concours de la Ville de Reims. Cet important volume constitue un double numéro des travaux de cette Société savante dont notre président d'honneur, Monsieur le professeur R. Louis, fut membre correspondant, mais avec laquelle les liens s'étaient relâchés. Nous avons eu un bref contact avec son secrétaire général, Monsieur Patrick Demouy, à l'occasion de notre voyage d'études en Champagne rémoise et chalonnaise, mais ses obligations lui avaient interdit de nous accompagner comme il l'aurait souhaité. A l'occasion de la sortie de cet ouvrage, il nous a paru judicieux de lui proposer un échange de nos publications.

Cette réédition est précédée d'un avant propos de Monsieur Patrick Demouy qui resitue l'auteur: celui-ci n'était pas un historien de métier, mais un érudit modeste et passionné qui a consacré ses loisirs et ses veilles à l'étude de sa ville natale. Il aurait certes souhaité quitter son état, fit des études littéraires et reçut la tonsure ecclésiastique; mais le nouveau système de la Révolution française lui fit abandonner ses projets, aimer l'état dans lequel Dieu l'avait appelé et, tout en restant un citoyen laborieux, il en conserva le goût des belles-lettres.

Avec beaucoup de minutie et de nombreuses anecdotes, il apporte un témoignage irremplaçable sur l'aspect de la cité au début du XIX^e siècle, avant les bouleversements de la révolution industrielle et les destructions de la Première guerre mondiale. Avec ses 40 000 habitants, à l'abri de ses remparts médiévaux, la ville de la Restauration était encore très proche de celle de l'Ancien Régime, à l'exception des monuments religieux dont la Révolution avait fait un carnage mais dont l'auteur gardait le souvenir.

Plus d'une centaine d'illustrations dont quatre-vingt-sept dessins originaux aident le lecteur à remonter le temps en compagnie de ce guide hors du commun.

◆ BULLETINS ET MÉMOIRES, Société archéologique et historique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême.

1989 n° 2 — P. Boulanger, *Aperçus sur Confolens au XV^e siècle d'après le terrier du Prieuré de Saint-Barthélemy*, pp. 94-164.

1989, n° 3 — Y. Vincendeau, *Structures de terre et de bois sur le site gallo-romain d'Embourie*, pp. 218-220.

1989, n° 4 — Chanoine M. Veissière, *Préréforme catholique à Angoulême et à Meaux au temps d'Antoine d'Estaing, d'après les synodes diocésains (1493-1526)*. — Dans la rubrique *Bibliographie*, nous signalerons l'analyse de plusieurs ouvrages consacrés à la Révolution en Haut-Poitou et pays charentais.

◆ ASSOCIATION « LES AMIS DE SAINT-MATHIEU », Mairie de Plougouvelin, 29127 Le Conquet.

Le bulletin de liaison annuel de cette association retrace essentiellement la vie de cette Société et l'action qu'elle mène

à Saint-Mathieu pour la mise en valeur du site et l'accueil.

Après de nombreuses années de vie très difficile, elle devrait voir prochainement son utilité reconnue. Le Conseil général du Finistère étudie un vaste programme de réhabilitation du site de la Pointe Saint-Mathieu avec le réaménagement des ruines et de la surface de l'abbaye dont les jardins, le cloître et l'environnement seront reconstitués, ainsi que peut-être une aile du monastère qui serait utilisée pour un musée du Finistère maritime mais aussi pour l'accueil et l'exposition sur l'abbaye et son passé, réalisée par l'Association.

◆ ÉTUDES SUR L'HÉRAULT, revue annuelle publiée avec le concours du Conseil Général et l'Office départemental d'action culturelle de l'Hérault, ainsi qu'avec celui du Centre National des Lettres. Une forte brochure de 200 pages, réparties entre l'Antiquité et le Moyen Âge, l'histoire moderne et contemporaine, société, économie et géographie, chroniques d'histoire et d'archéologie.

Le numéro de 1988 nous est parvenu grâce à l'obligeance de Monsieur Jean-Claude Richard, directeur de recherche au C.N.R.S. Ceux qui ont participé au voyage que notre société a organisé dans le Languedoc et en Septimanie se souviendront qu'il nous avait alors fort aimablement reçu à l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert.

SIGNALEMENTS

◆ ASSOCIATION BOURGUIGNONNE DES SOCIÉTÉS SAVANTES. 57^e Congrès, Autun, 6-8 juin 1986. *Actes du congrès*. — A.B.S.S. — 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon.

Ce congrès organisé par la Société Eduenne, à l'occasion de son cent cinquantième, et la Société d'Histoire Naturelle, qui fêtait son centenaire, était consacré à *L'homme et l'animal*. Nous retiendrons plus particulièrement : M. Pinette, *La représentation des animaux dans les carreaux de pavage en Bourgogne (XII^e-XVI^e s.)*. — J. Decreaux, *Célébration de l'abeille dans le Sacramentaire d'Autun*. — J. Richard, *Sur deux dessins de Villard de Honnecourt*. Nous signalerons en outre le résumé des communications présentées dans le cadre de la section histoire et archéologie et consacrées à l'Autunois.

◆ *L'art roman en France*, A. PRACHE, Editions Mame, collection Art et foi, 1989, 88 pages.

L'art roman vu de l'intérieur : c'est le paysage méconnu que nous montre Anne Prache, professeur d'histoire de l'art, dont nous avons pu apprécier les qualités lors de notre voyage en Champagne rémoise, en juin 1989, et la profonde communauté de son propos avec « l'harmonie paisible des proportions et la clarté retenue, propices au silence et à la prière » de cet univers. Une abondante et très parlante illustration renforce cette impression. Ce petit album recompose ainsi un véritable panorama de la foi au XI^e et XII^e siècles dans une Europe chrétienne où l'incertitude des frontières internes semble rendre plus tangible l'apparente cohésion du peuple et du dogme chrétiens.

Il nous est impossible de reproduire ici la totalité du sommaire de cette très intéressante et belle revue (ISSN 0249-1664, B.P. 1266, 34011 Montpellier, 200 F) à propos de laquelle on peut souhaiter que chaque département en possède une analogie un jour. Signalons toutefois, à titre d'exemple, les articles suivants : *Architecture et liturgie à l'époque carolingienne dans la province de Narbonne*. — *Topographie de Montpellier aux XI^e et XII^e s.* — *Massacrez-les car le Seigneur connaît les siens. Note sur un mot historique controversé (la prise de Béziers en 1209)*. — *Ecologie, habitat et santé (XVIII^e-XIX^e s.)*. — *La pierre dans le légendaire populaire*.

J. R.

◆ LES CAHIERS GRANDMONTAINS. Groupe d'études et de recherches sur les Grandmontains (G.E.R.E.G.), Prieuré de Chassay-Grammont, 85110 Saint-Prouant.

Ce groupe d'études, créé en 1989, souhaite regrouper toutes les personnes s'intéressant à l'ordre de Grandmont, sur le plan historique, religieux ou architectural et mieux informer le grand public sur cette œuvre. Il vient de publier son premier bulletin d'information. Celui-ci est consacré au *Prieuré Grandmontain de la Meilleraie au château d'Olonne (Vendée)*, par P. Gade et aux *Celles Grandmontaines en Navarre*, par M. Fougerat.

◆ *La France et les Français d'Outre-Mer*, M. et R. CORNEVIN, Editions Tallandier, 1990.

Ce livre de plus de 500 pages porte la double signature de nos collègues. L'épouse de ce grand historien de l'Afrique a, en effet, terminé ce nouveau livre que Robert Cornevin, décédé en décembre 1988, avait écrit pour les deux tiers au moment de sa disparition.

Il retrace le récit de l'aventure de tous ces Français qui ont géré l'empire colonial en s'efforçant d'y faire aimer leur patrie. Il couvre une longue période, de la première croisade jusqu'à la fin du Second Empire. Cet ouvrage remarquable, bourré de cartes et de notes, voit les portraits des acteurs, connus ou presque anonymes, alterner avec la relation des événements et l'exposé des politiques successives conduites par Paris.

◆ *Les habitats de l'Age du Fer à Villeneuve-d'Ascq (Nord)*, G. LEMAN-DELERIVE (sous la direction de), *Revue du Nord*, hors-série, collection Archéologie, n° 2, 1989, t. 1 : texte (139 p.) ; t. 2 : documents (159 fig., 11 pl.). — Université de Lille III, B.P. 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex.

Ce travail constitue la première publication complète d'une fouille d'habitat ouvert de l'Age du Fer dans le nord de la France. Occasionnées par la construction de la ville nouvelle, six campagnes de fouilles, menées de 1979 à 1984, permirent l'étude exhaustive d'une dizaine d'hectares.

La publication concerne en premier lieu l'étude des structures découvertes en fouille : constructions sur poteaux, sur sablière basse, bâtiments et excavations annexes à l'habitat. L'étude du matériel comporte l'analyse de la céramique, des

différents composants des pâtes, du matériel métallique, des objets divers de terre cuite, des résidus de la métallurgie du fer, ainsi qu'une étude de l'environnement par l'archéozoologie et la palynologie.

Ces études exhaustives permettent d'aborder l'évolution chronologique de l'implantation et du peuplement celtique du nord de la France, le mode de vie économique. Cette synthèse, issue d'un travail pluridisciplinaire, constitue un apport désormais indispensable à toute étude de la protohistoire en Gaule du Nord.

◆ *Religion et culture autour de l'an Mil*, études réunies par Dominique IOGNA-PRAT et Jean-Charles PICARD, Paris, Picard, 1990.

Ce volume de 350 pages illustrées rassemble les communications présentées à Auxerre et à Metz, en 1987, dans le cadre du colloque « Hugues Capet, 987-1987. La France de l'an Mil ». Certains textes ont été regroupés; de plus, les éditeurs ont sollicité quelques contributions complémentaires; enfin, dans la mesure du possible, chaque partie du volume (Le temps de moines. — Ecoles, productions littéraire et musicale...) comporte un texte introductif résumant les grands axes des contributions rassemblées.

Un très beau livre donc, qui restera longtemps un ouvrage de consultation mais qui est destiné autant au public cultivé qu'aux spécialistes.

*

A ceux que, toutefois, l'importance des textes rebuterait, nous recommandons le livre, de dimensions plus modestes mais qui reprend, dans la très recommandable « Collection Points, série histoire » des éditions du Seuil, la plupart des textes précédents:

L'YONNE ET SON PASSÉ: 30 ANS D'ARCHÉOLOGIE

Dans le cadre de l'Année de l'Archéologie, le Comité départemental de recherche archéologique de l'Yonne a mis sur pied, en 1989, une exposition retraçant le passé archéologique de l'Yonne, du Paléolithique au XIX^e siècle.

Présentée dès décembre 1989 au musée d'Art et d'Histoire d'Auxerre, elle fut ensuite transférée au musée de l'Avallonnais puis à celui de Sens.

Une succession de vitrines permettaient de s'initier au langage archéologique au sens large du terme, avec présentation de matériaux découverts dans le département et de nombreux textes explicatifs, tant de la chronologie archéologique que de la terminologie couramment employée par les chercheurs.

Cette passionnante rétrospective pour tous publics voit son prolongement dans un magnifique catalogue — encore que l'on ne puisse plus utiliser ce terme pour l'ouvrage de 320 pages, abondamment illustré de photos d'objets et de sites, de cartes et de dessins en noir et blanc, complétés par seize pages de clichés en couleur, en particulier de photographies aériennes. Cet ouvrage, digne de figurer dans toute bonne bibliothèque consacrée au département, est divisé en huit cha-

◆ *La France de l'an Mil*, sous la direction de Robert Delort. Etudes rassemblées par Dominique Iogna-Prat.

Parmi de nombreux centres d'intérêt, nous attirons l'attention (p. 336) sur la carte de « La Bourgogne religieuse autour de l'an Mil », carte due à notre collègue M. le Chanoine Jean Marilier et qui lui a demandé un travail considérable. Elle sera publiée, avec un texte d'accompagnement, dans un volume (à paraître) des Actes du colloque.

J. R.

◆ *Intellectuels et artistes dans l'Europe carolingienne (IX^e-XI^e siècles)*, Musée d'art et d'histoire, Auxerre, 1990, 120 F.

Cet ouvrage collectif a été conçu à la fois comme le catalogue de l'exposition qui s'est tenue à Saint-Germain pendant l'été 1990 et comme un recueil d'études permettant au public de mieux pénétrer l'intérêt des pièces et monuments composant l'exposition. Cet ouvrage de 300 pages est l'œuvre d'une trentaine de contributeurs qui ont traité de l'abbaye dans les domaines les plus divers. A ce titre, il restera lui-même un témoin très intéressant, reflet des connaissances acquises à la fin des années 1980, par exemple en ce qui concerne le *scriptorium* de l'abbaye et ses productions aujourd'hui si malencontreusement dispersées (ou, pire, détruites), ou le suaire de saint Germain (attribué aujourd'hui au XI^e siècle), ou la place d'Auxerre dans les grands courants de pensée à cette époque.

L'histoire de l'abbaye et les nouvelles données (et hypothèses) concernant l'archéologie et l'histoire de l'art exprimées dans ces pages sont ce qui concerne le plus directement les activités de notre société. Nous avons disposé de trop peu de temps entre la parution du catalogue et la date de remise des textes à notre imprimeur pour examiner dans le détail cet ensemble, sur lequel nous reviendrons.

J. R.



pitres allant de la période paléolithique à l'archéologie industrielle, en passant par l'Age du Fer, l'époque romaine, le haut Moyen Age, etc... Il rappelle les grands moments des récentes découvertes archéologiques des trente dernières années. Nous en citons quelques-unes, auxquelles sont attachés les grands noms de cette discipline.

La période paléolithique est brillamment représentée dans le département par le site d'Arcy-sur-Cure. Les recherches effectuées par André Leroi-Gourhan dans les grottes bordant la rivière, en particulier celles du Renne, de l'Hyène, du Cheval et des Fées, ont permis d'étudier l'occupation des sols par l'homme et les animaux. Les nombreux vestiges tels qu'ossements d'animaux, silex taillés, pollens, ont permis d'affirmer la présence d'un habitat dès 35 000 ans avant notre ère.

L'Age du Bronze (1900-500 av. J.-C.) est largement représenté dans tout le territoire icaunais par des céramiques (Ancy-le-Franc, Cry-sur-Armançon, etc...), des épingles biconiques du trésor de Villethierry, des haches à talon (dépôt de fonderie à Sermizelles), des poignards (Saint-Denis-lès-Sens, Etigny, etc...). Tous ces objets témoignent d'une occupation massive de la vallée de l'Yonne dès cette époque avec une industrie particulièrement fleurissante et, en corollaire, des sites mortuaires dont les traces ont été retrouvées en maints endroits

(Brienon-sur-Armançon, Soucy, Serbonnes, Beaumont, Ville-neuve-la-Guyard, etc...).

L'époque romaine a laissé elle aussi son empreinte avec un dense réseau de voies de communication routière. Un extrait de la « table de Peutinger » montre la toponymie latine des villes icaunaises et de nombreuses cartes modernes retracent le réseau des voies romaines dans les différentes parties du département, voies encore visibles pour partie de nos jours. Ces voies de communication reliaient entre elles des cités florissantes, telle Sens, l'antique Agedincum, de laquelle une étude très complète de Didier Perrugot sur les fouilles de sauvetage effectuées lors de la construction des bâtiments actuels donne une idée précise. Mais les campagnes ne sont pas délaissées puisque l'occupation romaine couvrait tout le territoire : le Montmartre à Vault-de-Lugny, le *fanum* de Crain, le Bas-des-Piats à Villeperrot, Les Chailloux à Guerchy, les vases à incinération de Sougères-sur-Sinotte, les 287 tombes gallo-romaines de La Plante-aux-Chiens et Derrière-les-Ecoles à Pont-sur-Yonne, etc...

Le Moyen Age se taille une bonne part du volume. Christian Sapin retrace l'origine de la topographie religieuse de Sens et d'Auxerre et Robert Biton fait le point sur les châteaux et les mottes dont un certain nombre doivent leur découverte à la photographie aérienne (Mézilles, Toucy, Vénizy, La Ferté-Loupière par exemple).

Enfin, Camille Pelet présente un aspect moins connu de l'archéologie, l'archéologie industrielle, par le biais de la faïence et des grès : faïencerie d'Arthé à Toucy, du château à Ancy-le-Franc, poteries traditionnelles en grès de Puisaye. De nombreux schémas explicatifs permettent de comprendre le fonctionnement des fours de potiers et les différentes formes de faïence, comme l'auteur l'avait déjà expliqué lors d'une séance de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, en 1989.

Ce survol trop rapide donne un aperçu du foisonnement de ce volume et incitera, nous en sommes sûrs, tous les curieux du département à l'acquiescer, si ce n'est déjà fait.

J.-D. et M. C.

ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE EN BOURGOGNE

Résumés de quelques notices concernant la Bourgogne et plus particulièrement le département de l'Yonne, relevées dans le tome XX, année 1990, de la revue *Archéologie médiévale*.

Malay-le-Grand (Yonne). — A proximité de Sens, le site de Malay, localisé en partie dans la vallée de la Vanne, a fait l'objet de multiples fouilles et explorations depuis 1972 (habitats et aqueduc antiques). En 1986, la fouille partielle d'un cimetière mérovingien avait livré dix-huit tombes en pleine terre creusées dans les ruines d'un bâtiment gallo-romain. Depuis, des sondages effectués à proximité avaient permis de déceler la présence d'un habitat de même époque. La fouille menée en 1988 et 1989 par M. Didier Perrugot sur une surface de plus de 200 m² à l'emplacement des premiers sondages et dans une zone menacée de destruction ont permis de reconnaître parmi les remblais d'une zone humide des matériaux de construction (pierres, mortier de chaux, tuiles, débris de marbre et de mosaïque...), terre, sable, scories de fer, déchets culinaires et de boucherie, huîtres et divers objets de fer (cou-teaux, outils, clarines, agrafe à double crochet), objets de bronze (monnaies du I^{er} au IV^e siècles, fibules, épingles, bagues, balance...), objets de verre (perles, tessons...), objets en os (peigne, poinçon...). Le matériel recueilli appartient aux V^e, VI^e et VII^e siècles. Les couches de remblai avaient été entourées par des fossés de drainage et quelques fosses peut-être attribuables à la fin du VII^e et au VIII^e siècle. Des travaux de voirie, à proximité, ont révélé des vestiges semblables. Selon M. Perrugot, ceux-ci pourraient correspondre à la mise en valeur des terres de la vallée de la Vanne, près d'un habitat, peut-être le *palatium* mérovingien, dont la présence en ces lieux est suggérée par un texte du VII^e siècle.

Sens (Yonne). — En prévision de l'extension d'un hôtel, au 9 cours Tarbé, deux campagnes de fouille, dirigées par M. Didier Perrugot, ont eu lieu en 1988 et 1989 sur une parcelle *intra muros*, à l'aplomb nord de l'enceinte urbaine, non loin

des sites où ont été établis l'abbaye Saint-Maximin au IX^e siècle et le palais royal capétien au XI^e siècle. Des vestiges antiques (dallages, bâtiment de plan basilical) appartenaient au centre monumental de la cité antique détruit au III^e siècle lors de la construction du rempart gallo-romain. L'époque mérovingienne est représentée par des restes d'habitat (VI^e-VII^e s.). Deux puits, plusieurs couches d'occupation et de remblaiement témoignent de cette période. Les puits sont de grandes fosses coffrées de bois. Dans l'un d'eux ont été trouvés, entre le bord de la fosse et l'emplacement du coffrage disparu, les restes de corps humains découpés en morceaux et déposés intentionnellement dans une cache. Le matériel recueilli se compose de fibule, boucles d'oreille, ferret, applique scutiforme, céramiques... De l'époque carolingienne date une latrine, installée dans l'exèdre d'un bâtiment gallo-romain, remblayée au X^e siècle peu avant la destruction des derniers murs antiques. A leur emplacement, dans des remblais, ont été trouvés des déchets culinaires, une lampe en terre cuite, un fragment de lisoire en verre et une obole de Charles le Chauve. La réoccupation des lieux, pas avant le XIV^e siècle, a laissé trois latrines, un puits et les restes d'un bâtiment. Le matériel de cette époque comprend de la céramique (pégasus, pichets, oules), des récipients de verre, des fragments de tuiles avec graffiti anthropomorphes. Après la destruction du bâtiment et le creusement d'une fosse au XV^e siècle, quelques caves et sous-sols ont été construits le long du rempart urbain reconstruit au XVI^e siècle.

Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). La campagne de fouille conduite en 1989 par M. Patrice Wahlen a porté sur la partie occidentale du secteur immédiatement au sud du sanctuaire de la basilique Sainte-Reine, là où des sondages anciens avaient cru voir un vaste atrium accolé à l'église. Une suite de locaux, dont deux pièces ont été dégagées sur 12 m de long, est à rattacher sans conteste au sanctuaire. Ainsi se confirme la présence de locaux conventuels attestés dans les *Miracles de Sainte-Reine* du IX^e siècle. Postérieurs aux murs du III^e siècle situés à proximité, mais perturbés par cinq sépultures postérieures à

l'abandon du site au IX^e siècle, ces locaux pourraient dater des V^e-VII^e siècles. Plus à l'est, au cœur de l'atrium mérovingien supposé, à un niveau supérieur aux structures précédemment décrites, ont été partiellement dégagés les restes de vastes locaux faits de murs de pierres sèches, solides et bien appareillés, contemporains ou postérieurs au XI^e siècle. Ils sont peut-être à mettre en rapport avec une reconquête agricole du plateau d'Alésia au Moyen Age. Ces bâtiments reposaient sur un niveau de circulation qui recouvrait celui des inhumations du haut Moyen Age liées à la basilique. Les vingt-deux sépultures fouillées et les quatre sarcophages mis au jour avaient été implantés dans des niveaux d'occupation gallo-romains sous-jacents à l'ensemble mérovingien.

Auxerre (Yonne). — La première campagne de fouille, sous la direction de M. Christian Sapin, à partir de mars 1989, à l'emplacement de l'avant-nef de l'église abbatiale Saint-Germain, a permis de reconnaître plusieurs murs encore conservés sous les remblais, sur plus de 2,50 m d'élévation : mur nord de l'avant-nef et de l'ancienne nef sur 15 m de longueur, tour nord Saint-Maurice avec les parements de l'escalier à vis. Les piliers de la nef ont été reconnus par leurs négatifs. Sur l'ensemble de la surface ont pu être retrouvés des sols en place, antérieurs au parement gothique disparu. Aucune sépulture n'avait perturbé ces niveaux dans les bas-côtés et les trois premières travées de la nef. Grâce à cela, des traces de limites ou de mobiliers liturgiques ont pu être relevées sur ces sols. A l'ouest et au sud de l'avant-nef plusieurs sépultures en place, certaines en sarcophage, ont convaincu de l'importance du développement religieux dès les VI^e et VII^e siècles.

Flogny (Yonne). — L'élargissement du CD 43, au lieu-dit Les Craies, a entraîné la mise au jour d'une trentaine de sépultures appartenant à une nécropole déjà repérée en 1849. M. Robert Biton, qui a procédé au sauvetage archéologique, a mis au jour dix sarcophages, dont certains taillés dans des blocs sculptés gallo-romains. Ils avaient tous été anciennement violés et n'ont livré qu'un matériel peu abondant. Deux cas

d'inhumation en latérocubitus ont été observés. Les vestiges d'un bâtiment mérovingien, supposé être un atelier en rapport avec les arts du feu, ont aussi été découverts.

Grimault (Yonne). — Au hameau de Villiers-la-Grange, au lieu-dit Les Champs Panneta, une fouille de sauvetage, animée par M. Robert Biton, a eu lieu, à l'emplacement d'un site sidérurgique. De part et d'autre de celui-ci existent deux nécropoles mérovingiennes. Celle située à l'est est dégradée par les labours. Un sarcophage à bandes d'obliquité alternée y a été mis au jour. Quant au cimetière occidental, distant du premier de 500 m, il a été en partie détruit par une carrière et les trous de plantation d'un verger. C'est sur ce dernier qu'ont porté les fouilles. Une tranchée de 9 × 1,60 m a révélé seize tombes recouvertes par un sol d'occupation médiéval sur empierrement, probablement du XIII^e siècle. La situation du cimetière est très originale : il était établi au pied d'une petite falaise qui a complètement disparu pour faire place à une forte pente. Les tombes étaient signalées en surface par des stèles de pierres brutes. Elles n'ont livré que quelques tessons de céramique que M. Biton date, avec quelques réserves, de la deuxième moitié du VII^e siècle.

Saint-Clément (Yonne). — Une découverte fortuite, à proximité de l'ancienne maladrerie du Popelin, au bord du C.D. 23 est à l'origine de la fouille, par M. Didier Perrugot, de cinq sépultures médiévales disposées dans des fosses creusées dans le sol. Deux sont en sarcophages monolithes en calcaire à cuve rectangulaire pour l'une et trapézoïdale pour l'autre. L'un est un remploi de couvercle mérovingien. Les autres sont en caveaux construits en pierres (grès, craie, calcaire) et fragments de tuiles, de forme intérieure rectangulaire ou trapézoïdale. Toutes ces tombes d'orientation ouest-est étaient couvertes de dalles calcaires massives. Elles contenaient chacune un squelette d'adulte en décubitus dorsal. Leur datation dans le courant du XIV^e siècle est suggérée par la découverte de tessons de céramique et d'une oule globulaire à lèvres en bandeau et décor flammulé.

SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société savante fondée le 14 décembre 1935
sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet Yves CAZAUX
Commandeur de la Légion d'Honneur

M. le Professeur René LOUIS
Commandeur des Palmes Académiques

Composition du Bureau :

Président : M. Jean ROUMAILHAC
Vice-Présidents : MM. Jean-Raymond DURAND, Gilbert-Robert DELAHAYE,
Alain LABBÉ
Trésorier : M. Jean-Marc SAUR; *adjoint* : M. France LE TURNIER
Secrétaire : M. Jean-D. CARON; *adjoint* : M^{me} Anne-Marie DUCROT
Secrétaire des publications : M. Pierre MARIOTON; *adjoint* : Mme Monique CARON
Membres du Conseil d'administration : Mmes et MM. Jean BRIS,
Renée CAUSSE, René DESCOURTIS, POL DUCROT, Christian FOURNIER,
Jacques LEFEBVRE, René LOUIS, Françoise Magdeleine MARTIN,
Jacques RICHARD, Pierre ROUSSEAU, Albert SAINT-JOIRE, Line SKORKA,
Professeur Philippe SERINGE, Sébastien VAUDESCAL.

Toute correspondance ou demande d'adhésion peut être adressée à
la S.F.A.Y., 67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre

Cotisations pour l'année 1991, incluant le service des bulletins :

membre donateur 250 F

membre adhérent 180 F

C.C.P. : S. F. A. Y. Dijon 397.30 Y

Par membre supplémentaire au-delà du premier et habitant à la même adresse,
la cotisation est réduite respectivement à 50 F ou 40 F.

On peut se procurer ce bulletin en envoyant un chèque libellé à l'ordre de
la S.F.A.Y. et d'un montant de 120 F (+ 25 F pour frais de port), à

M. Pierre MARIOTON, Secrétaire des publications,
67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre.

L'ensemble des numéros des années 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989 et 1990
peuvent être envoyés contre un chèque de 700 F (port recommandé inclus)
libellé au nom de la S.F.A.Y.

Tous ces prix sont valables jusqu'à la fin de 1991.

Comité de rédaction : Jean-Dominique et Monique CARON,
Gilbert-Robert DELAHAYE, Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR

Directeur de la publication : Jean Roumailhac.

Imprimerie André Pouyé, 8, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1991.

AUXERRE V^e - XI^e siècles

L'ABBAYE SAINT-GERMAIN ET LA CATHÉDRALE SAINT-ETIENNE

Etudes réunies et présentées par

Jean ROUMAILHAC, Gilbert-Robert DELAHAYE, Alain LABBÉ et Jean-Marc SAUR

Préface de Pierre RICHE

1 volume de 200 pages, format 21 x 29,7, nombreuses illustrations.

TABLE DES MATIÈRES

PIERRE RICHE, Préface		JEAN-MARC SAUR, 1 Dans les cryptes de l'église Saint-Germain d'Auxerre, quatre baies à ébrasement du IX ^e siècle	91
JEAN ROUMAILHAC et ALAIN LABBÉ Introduction	3	GERMAINE DEMAUX et JEAN ROUMAILHAC, La dalle-reliquaire évidée en forme de croix mono- grammatique, insigne monument paléo-chrétien (V ^e -VI ^e s.) de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.	97
HARTMUT ATSMÄ, La basilique de Saint-Germain d'Auxerre au V ^e et au VI ^e siècles	5	JEAN MARILIER et JEAN ROUMAILHAC, Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (857-1857)	105
JEAN-MARC SAUR et JEAN ROUMAILHAC, Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Leur évolution durant neuf siècles	13	ALAIN LABBÉ, Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre: les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent	135
HARTMUT ATSMÄ, L'hypothèse du séjour de saint Patrick auprès de saint Germain d'Auxerre	49	ALAIN LABBÉ, Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (II): les fresques de la passion de saint Etienne et le texte des Actes des Apôtres	151
JEAN ROUMAILHAC et JEAN-MARC SAUR, Le tombeau de saint Germain d'Auxerre dans les cryptes de l'abbaye de Saint-Germain	55	MICHEL SOT, Ni robertien, ni carolingien: Raoul de Bourgogne, roi de France de 923 à 936	165
GILBERT-ROBERT DELAHAYE et JEAN ROUMAILHAC, Le sarcophage de saint Germain dans les cryptes carolingiennes d'Auxerre	67	GILBERT-ROBERT DELAHAYE, Le sarcophage de saint Vigile, évêque d'Auxerre au VII ^e siècle	173
GILBERT-ROBERT DELAHAYE, Le sarcophage de l'évêque Héribald, conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre	69	RENÉ LOUIS et JACQUES LEFEBVRE, Dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre: la fresque du Christ à cheval	179
GILBERT-ROBERT DELAHAYE, Sarcophages des cryptes et du cloître de Saint-Germain d'Auxerre	73	ALAIN LABBÉ Contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne	183
JEAN ROUMAILHAC, Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre: la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les <i>Miracula sancti Germani</i> d'Heiric	85	ALAIN LABBÉ, Nouvelle contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval	191

La SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE (S.F.A.Y.) vient d'éditer cet ouvrage qui a paru aux éditions Champion-Slatkine.

Il est possible de l'acquérir auprès des libraires ou de le commander à :

S.F.A.Y., 67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre

au prix unitaire de 200 F (+ 20 F de participation aux frais d'envoi), soit 220 F à régler par chèque établi à l'ordre de S.F.A.Y. et joint à la commande.

Les organismes soumis aux règles de la comptabilité publique pourront effectuer le règlement à réception de la facture jointe à l'ouvrage.